

Les villes en Afrique : leurs rôles et leur  
fonction dans le développement national et régional

LE SENEGAL

(Convention ACA-ORSTOM n° 6551-1546 CE)

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET

TECHNIQUE OUTRE-MER

1984

## TABLE DES MATIERES

-	<u>INTRODUCTION</u> .....	p.	1.
I	-	<u>LE CONTEXTE</u> .....	p. 3.
	1-1-	L'organisation politico administrative.	3.
	1-2-	Le secteur agricole.....	7.
	1-3-	Les secteurs non agricoles.....	19.
II	-	<u>ARMATURE URBAINE ET ROLE DES VILLES SECONDAIRES</u>	25.
	2-1-	Le peuplement.....	26.
	2-2-	La croissance urbaine.....	45.
	2-3-	Les perspectives démographiques.....	57.
	2-4-	Les fonctions des villes secondaires....	58.
III	-	<u>POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE</u> .....	75.
	3-1-	Bilan du développement passé.....	75.
	3-2-	Les structures établies depuis l'Indépendance.....	77.
	3-3-	Orientations politiques.....	85.
	3-4-	Les cultures industrielles.....	88.
	3-5-	Les céréales traditionnelles.....	102.
	3-6-	Le Plan Alimentaire du Sénégal.....	108.
IV	-	<u>RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES</u> .....	117.
	4-1-	La problématique.....	118.
	4-2-	Etudes <sup>de</sup> /cas : 3 villes secondaires : Rufisque, Ziguinchor, Podor et N'Dioum....	120.
	4-3-	Eléments pour une politique d'aménagement	128.
	4-4-	Les Vème et VIème Plans.....	130.
		<u>ANNEXES</u> .....	136.
		<u>BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE</u> .....	139.

Les villes en Afrique : leurs rôles et leur  
fonction dans le développement national et régional

LE SENEGAL

Jeanne BISILLIAT.  
Monique FENET-RIEUTORD.

ORSTOM  
1984

## INTRODUCTION

Nous avons été confrontées, pour la rédaction de cette étude, à un ensemble de difficultés liées au recueil de l'information. Ou bien les données existent mais sont hétérogènes, certains points sont étudiés, d'autres pas du tout, certains points ont été étudiés dans les années 60 pas dans les années 75-80. Ceci est particulièrement évident dans le domaine des petites villes ; seules, quelques études de cas permettent de cerner avec un minimum de précision, le rôle de ces centres urbains. Ou bien les données existent mais sont peu fiables ; par exemple, la production agricole est estimée avec une marge d'erreur minimum de 20 % environ, la structure de la demande céréalière est mal connue, les budgets de consommation n'existent pas.

On retrouve ici, comme dans tous les autres domaines, les intérêts particuliers, et divergents aboutissant à une appréhension trop sectorialisée des problèmes, phénomène renforcé par la multiplicité des aides bilatérales et multilatérales et leur absence de coordination. Il n'existe pas de programmes de recherches cohérent et extensif. Cette atomisation de la recherche, les défauts de la conservation et de la diffusion des documents entraînent des coûts économiques énormes mais aussi des coûts sociaux importants provoqués par des diagnostics suivis de décisions relevant trop souvent de l'arbitraire.

Cette forme de dépendance oblige les pays en développement à une fuite en avant vers une reduplication des études, les privant de toute maîtrise réelle du ou des savoirs accumulés sur eux-mêmes.

En ce qui concerne les projets de développement, nous devons également souligner le point suivant : entre les projets commencés mais sur lesquels on ne possède pas d'études de suivi et d'évaluation, les projets iden-



tifiés ou programmés pour lesquels les financements sont, ou ne sont pas trouvés, - particulièrement ou totalement - il est difficile d'échapper à une impression d'irréalité engendrée par cet espace "fantôme", pour ne pas dire fantasmatique, éclaté et morcelé qui est l'espace du mal - développement. Cette impression d'irréalité est encore renforcée par le fait que ces projets ne se réfèrent presque jamais aux hommes et aux femmes sur qui pourtant repose le succès des entreprises, sinon comme à des populations "amorphes" (au sens minéralogique du terme) supposées se déplacer, se consacrer à de nouvelles cultures, s'organiser selon les structures mises en place etc...

L'étude qui suit est marquée par ces difficultés et porte en elle-même cette logique du cercle vicieux à savoir qu'il faudrait entreprendre de nombreuses recherches pour pouvoir, de manière plus efficace, traiter du sujet.

Nous avons orienté le rapport autour de deux idées centrales : le rôle que jouent ou devraient jouer les centres urbains dans l'accession du Sénégal à l'indépendance alimentaire et les tendances structurellement contradictoires qui modèlent les actions de développement et l'aménagement du territoire.

## I - CONTEXTE.

Situé en Afrique de l'Ouest, l'Etat du Sénégal (197.000 km<sup>2</sup>) fait partie d'un ensemble géographique international (12° 50' N à 16° 50' N), relativement sec, baigné par une longue façade maritime atlantique. Le pays, façonné par plusieurs siècles de colonisation européenne, tente lentement depuis son Indépendance (1960) de recentrer ses structures administratives, socio-économiques.

La sécheresse est un élément fondamental dans l'environnement sénégalais. Elle se répercute au niveau des paysages physiques (sols et végétation appauvris) ainsi que sur les paysages humains (précarité agro-pastorale...). Cependant, les ressources des habitants sont tirées en grande partie de l'agriculture et de la pêche. L'agriculture occupe au moins 76 % de la population active et participe pour 40 % du PNB (source : Atlas Jeune Afrique du Sénégal).

De nos jours, l'Etat tente de diversifier les productions nationales en développant le secteur agro-alimentaire, la pêche maritime, le tourisme. La gestion nationale des ressources (phosphates, tourisme, eau ...) se fait par le recours aux aides internationales techniques et financières. La coopération française, les pays Arabes, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International sont parmi les principaux pourvoyeurs.

### 1 - 1 - L'organisation politico-administrative.

L'Etat sénégalais est désigné par le nom du grand fleuve : le Sénégal qui le limite à l'Est et au Nord. Il se situe à l'extrémité occidentale de l'Afrique Sud-saharienne qui a été marquée par la colonisation française.

Le 11 septembre 1960, l'Etat sénégalais

accédait à l'Indépendance nationale, après cinq siècles de colonisation européenne, le territoire qui est devenu le Sénégal affirmait son individualité.

#### 1-1-1- Rappel historique.

Dès le XVème siècle, les Portugais exploraient le Sénégal. C'est au XVIIème siècle que les Français créaient Saint Louis et Gorée, têtes de pont dans le commerce atlantique de l'esclavagisme. Au XVIIIème siècle, les Anglais chassaient les Français qui se réinstallaient cependant au milieu du XIXème siècle, sous l'égide de Faidherbe. Le Sénégal devenait le point de départ de la conquête française en Afrique occidentale. Devenue colonie française, le territoire du Sénégal était le premier à être représenté au Parlement de Paris, dès 1945. En 1956, la loi cadre Defferre renforçait les pouvoirs de l'assemblée territoriale formée en 1946. En 1958, le Sénégal devenait une République qui adhéra l'année suivante et jusqu'en 1960 à la Fédération du Mali, regroupant l'actuel Mali, l'actuel Bénin, la Haute Volta et le Dahomey.

Le pays est marqué par les 40 ans de vie sous l'égide politique de Léopold Sédar Senghor qui a donné au Sénégal un rayonnement culturel international.

#### 1-1-2- L'organisation politico-administrative depuis 1960.

Contexte politique. Le régime politique en vigueur est une République établie sur le modèle de la Vème République française. Cette République présidentielle institue l'élection du président au suffrage universel direct tous les 5 ans. De 1962 à 1981, le Président L. Sedar Senghor dirigeait le pays. La dernière élection s'est déroulée en février 1983. Elle a porté au pouvoir M. Abdou DICUF, successeur de L. Sedar Senghor.

Le pouvoir exécutif appartient au Président de la République qui le répartit entre les divers Ministères et leurs délégations locales. Le pouvoir législatif incombe à l'assemblée nationale qui est élue tous les 5 ans sur la liste nationale pour 50 % et sur liste départementale pour l'autre moitié. (source : Cahier d'Information Silo, n° 4, p. 6).

On observe depuis 1981 une ouverture politique aux 13 formations existantes, autres que le parti socialiste ex UPS. Tous les partis recherchent l'appui des marabouts et confréries religieuses. L'Islam connaît de nos jours, un phénomène d'extension qui ne manque pas d'avoir des répercussions politiques, puisque 85 à 90 % des habitants sont musulmans.

Mais le pluralisme permet au Sénégal d'être le seul Etat au Sud du Sahara à avoir la plus large ouverture démocratique. (Source : DECRAENE Ph. : in Monde Diplomatique mai 1981 p. 8-9, oct 1982 p. 25).

Organisation administrative. (Source : Atlas IGN p. 74-75). L'organisation sénégalaise repose sur trois grandes réformes qui ont visé modestement à décongestionner les pouvoirs centralisés dans la capitale.

Le 13 janvier 1960, le pays était découpé en zones homogènes, hiérarchisées en Régions, cercles, arrondissements, à la tête desquels se trouvaient respectivement les gouverneurs, les commandants de cercle, les chefs d'arrondissement.

La réforme du 3 avril 1964 abrogeait ces dispositions. Le cercle devenait département et son administrateur se dénommait alors préfet de département. La réforme renforçait le pouvoir des chefs de circonscription en les faisant agents du développement économique et social.

La dernière grande réforme, en date du 1er juillet 1972, apportait de profondes modifications au niveau de la déconcentration théorique des pouvoirs. Les

pouvoirs des gouverneurs et préfets étaient renforcés. L'innovation principale portait sur la "communauté rurale qui est constituée par un certain nombre de villages appartenant au même terroir, unis par une solidarité résultant notamment du voisinage, possédant des intérêts communs et capables de trouver les ressources nécessaires à leur développement" (Source : O.C. p. 74). L'accent était porté sur la participation en tant que "moteur du développement" (O.C. p. 74), concrétisée par la création de conseils : d'arrondissement, départementaux, régionaux, ces derniers remplaçant les anciennes assemblées régionales.

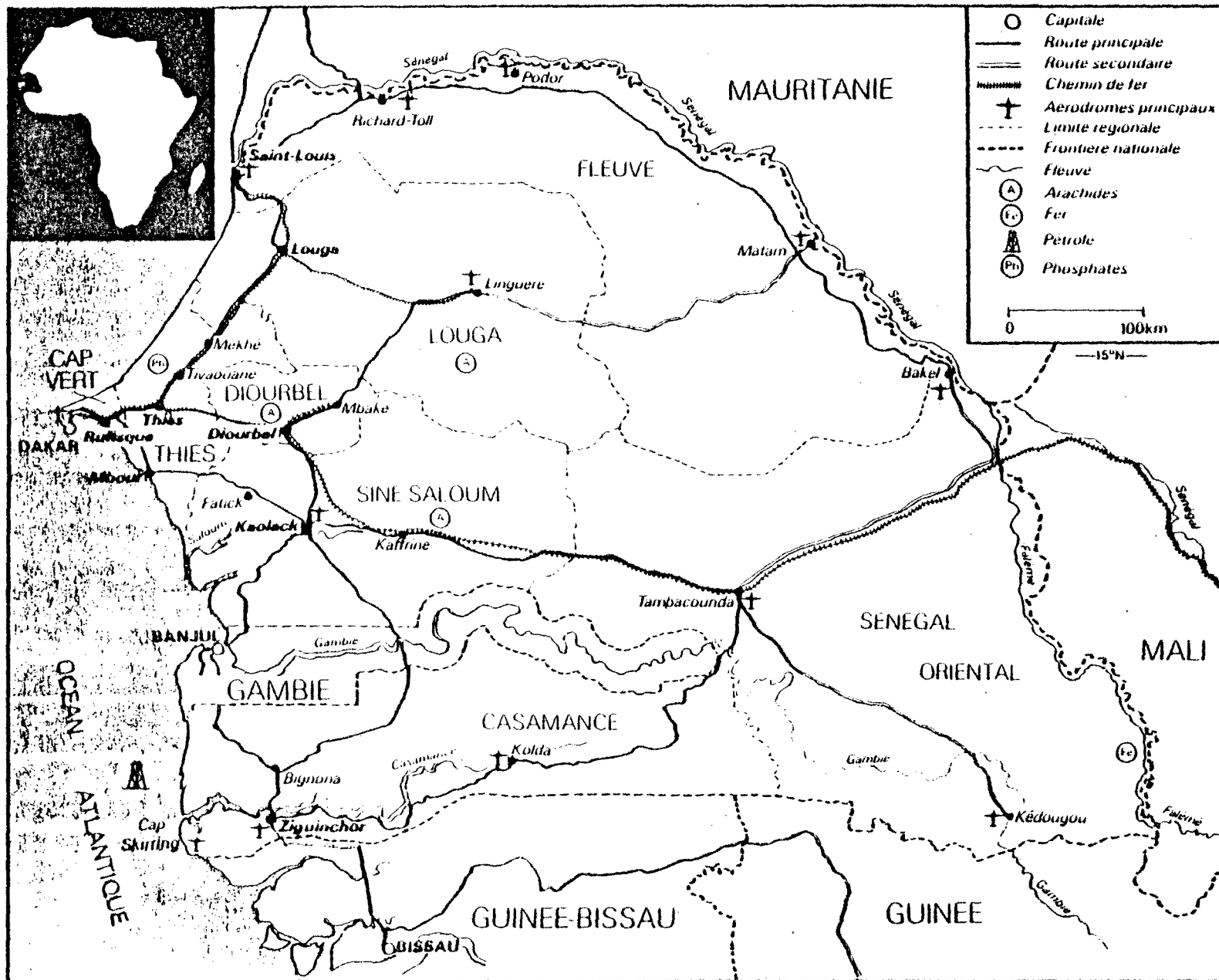
Le pays était divisé en 7 régions : Cap Vert, Casamance, Diourbel, Fleuve, Sénégal Oriental, Siné Saloum, Thiès. Chaque région était partagée en départements : 28 au total, sauf la Région du Cap Vert divisée en circonscriptions urbaines. A l'intérieur du département, on trouve des communes et des arrondissements. Chaque arrondissement était constitué en communautés rurales : au total 284. Le village formait la cellule administrative de base, en réunissant plusieurs familles ou carrés en une seule agglomération.

En 1978, une modification était apportée dans le découpage régional : la Région de Diourbel était scindée en deux : une petite Région de Diourbel et une grande Région de Louga. (cf. carte administrative ci-contre).

Théoriquement aujourd'hui, le contrôle administratif s'exerce selon la hiérarchie suivante : Région-gouverneur, département-préfet, arrondissement-sous-préfet, communauté rurale, village. Mais en réalité le pouvoir reste centralisé dans la capitale et s'exerce en province par des voies non hiérarchiques ou parallèles. L'intention politique de décentraliser les pouvoirs semble donc, pour l'instant, demeurer au simple stade de la réforme.

Les problèmes budgétaires freinent la

SENEGAL



SOURCE : G.E.R.-D.A.T. Contribution à la détermination des objectifs agronomiques et technologiques à long terme. Senegal. 1983.

mise en place d'une politique de décentralisation. L'endettement extérieur du pays est fort : 2,65 milliards de CFA en 1978 (source : Atlas Eco. 1980 p. 257). L'aide publique et privée reçue par le Sénégal est importante : de l'ordre de 1,3 milliard CFA en 1978, soit 13 % du PNB (Source : C.C. p. 257).

Les difficultés du pays sont liées en partie à la lourdeur du service administratif parfois incompetent, mais aussi à la chute de la production arachidière et des cours mondiaux de l'arachide qui représentent 30 à 50 % des exportations et à une sécheresse prolongée qui pénalise l'agriculture nationale.

## 1 - 2 - Le secteur agricole.

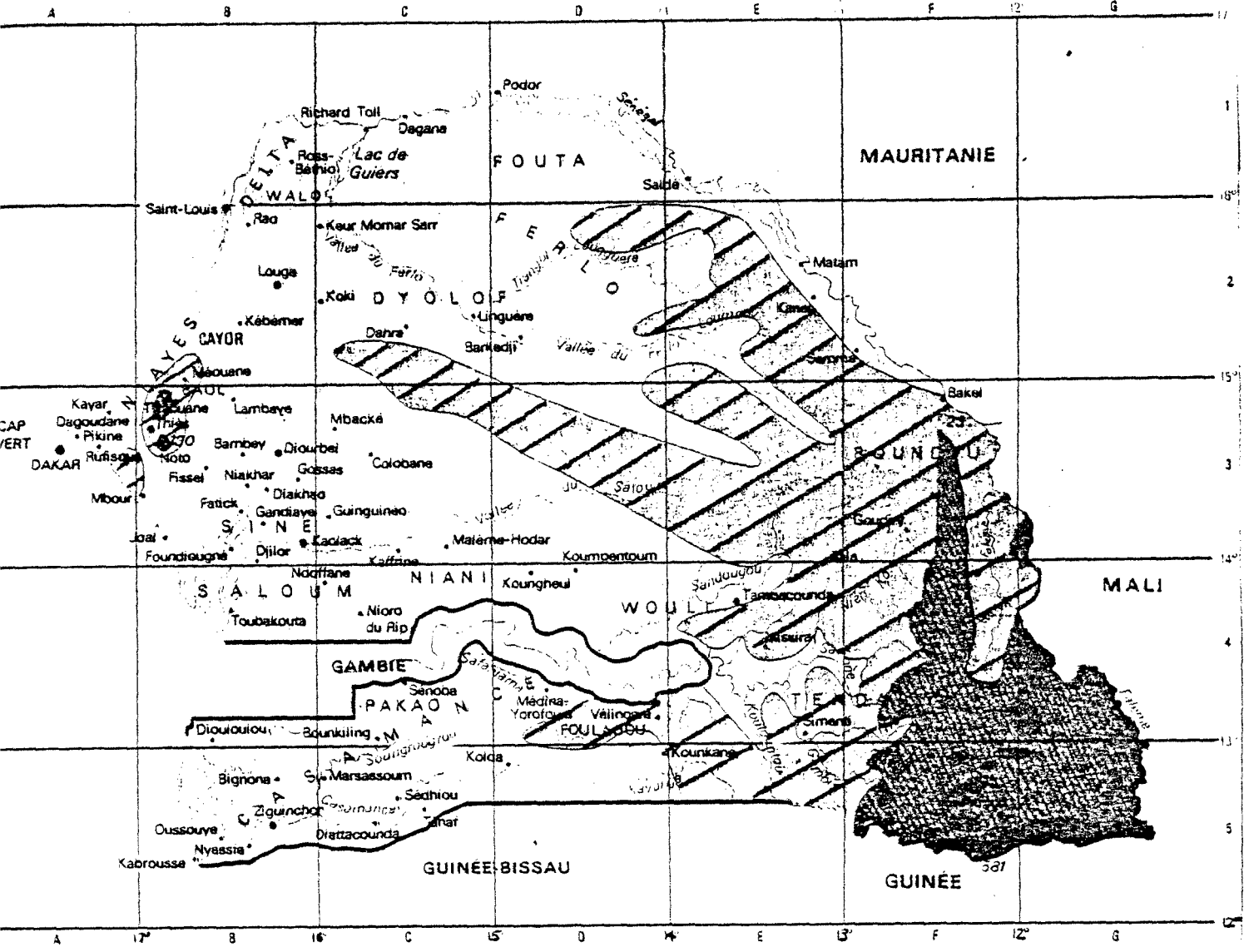
### 1-2-1- Les contraintes et ressources du milieu naturel. (Source : Atlas Jeune Afrique).

Le Sénégal est un pays à topographie monotone (cf. carte ci-contre). Le modelé est fait de bas plateaux en général d'altitude inférieure à 150 m sauf dans le sud-est où le relief est accidenté. Les sols sont en général pauvres et tributaires de la pluviométrie.

On observe quatre grandes régions topographiques. (Source : Atlas J.A. p. 4 à 7) cf. cartes topographique et sols.

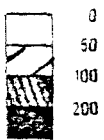
- La vallée alluviale du Sénégal s'étend de Bakel à Saint Louis, en un arc de cercle de 600 km de long. Sur les bords, les bourrelets de berge délimitent des cuvettes argileuses plus ou moins inondées lors de la crue annuelle et qui sont utilisées par les paysans de la vallée. En général, les sols sont hydromorphes, mais deviennent salés dans la zone deltaïque. Dans les cuvettes argileuses, on trouve des sols noirs argileux, de bonne qualité chimique. Comme les sols hydromorphes, ils nécessitent des méthodes culturales

# Relief



Échelle 1 : 4 000 000  
 0 50 100 km

Altitudes en mètres



581 Point cote en mètres

Cours d'eau

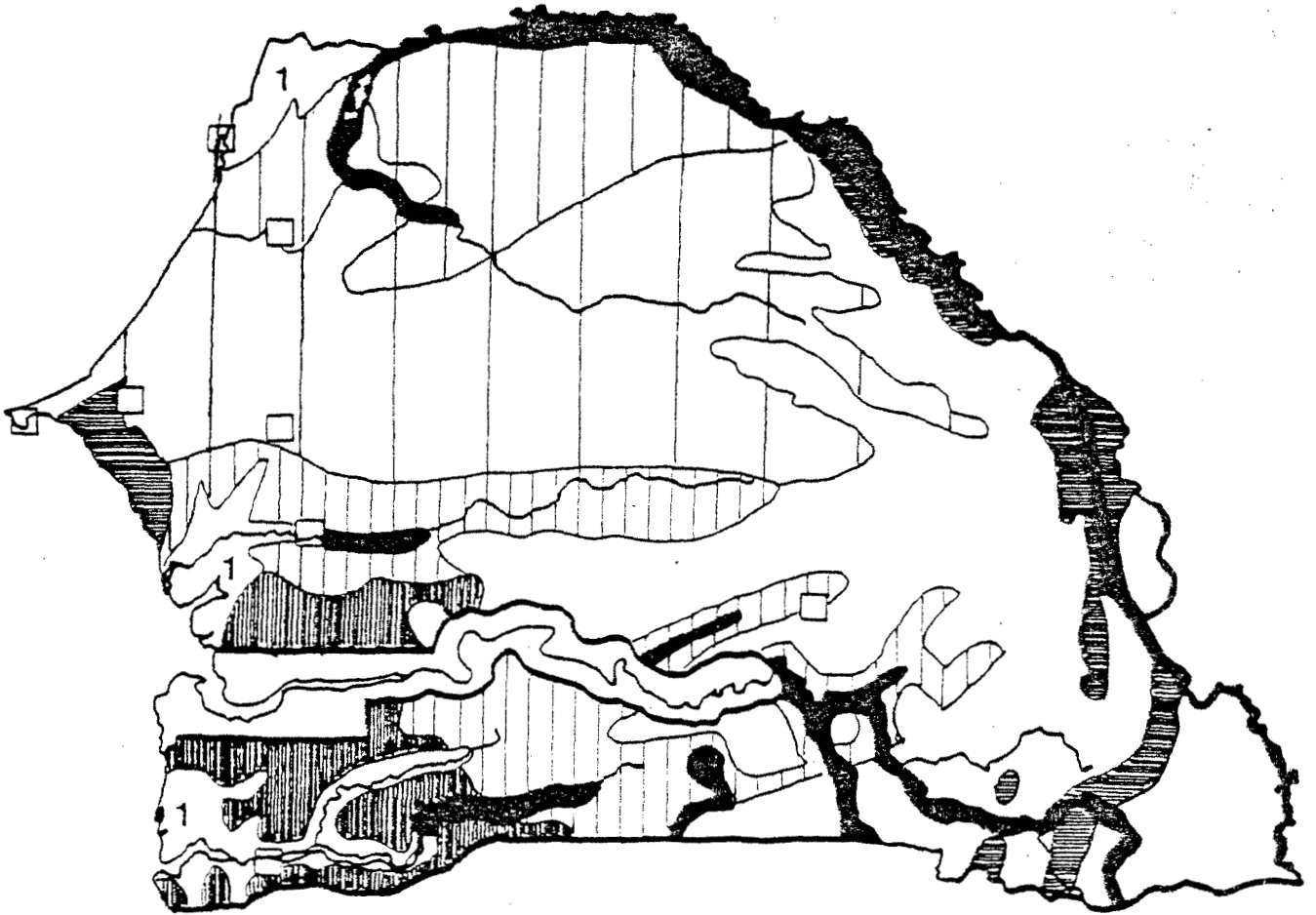
à écoulement pérenne

à écoulement temporaire

Source : Atlas Jeune Afrique  
 du Sénégal. p5

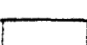


Carte des sols



Source : Atlas du Sénégal/Paul Péliissier-Paris : Jeune Afrique, 1980.

*in: Cahier d'Information Sola, n°4, mai 79 p. 1*

-  SOLS HYDROMORPHES
-  SOLS FERRALLITIQUES ROUGES
-  VERTISOLS
-  SOLS FERRUGINEUX LESSIVES
-  SOLS BRUNS ET BRUN ROUGE
-  SOLS FERRUGINEUX NON LESSIVES (SOLS DIOR)
-  SOLS CAILLOUTEUX
- 1** SOLS DE MANGROVE ET SOLS SALES

déliçates. La longue façade maritime du pays est sablonneuse entre le delta du Sénégal et la presqu'île volcanique du Cap Vert. Au Sud et jusqu'en Casamance, le littoral est marécageux.

- De vastes plateaux sableux avoisinant 100 m d'altitude occupent le centre et l'ouest du pays. Ils sont incisés par les réseaux de vallées mortes du Ferto, du Siné, du Saloum, ou entaillés au sud par les bassins versants de la Gambie et de la Casamance. L'altitude de ces plateaux s'élève d'ouest en Est. Des dunes fixes s'étendent au nord-ouest dans le Cayor et le Dyolof et sur le Ferlo septentrional. Sur ce modèle uniforme, les sols changent du nord au sud en fonction de la pluviosité. Du nord jusque sous le 14<sup>e</sup> parallèle, les sols sont bruns ferrugineux. Au sud du 14<sup>e</sup> parallèle, sous un climat plus humide, ils sont rouges ferralitiques. Leur richesse minérale est faible mais ils sont faciles à travailler, en particulier pour la culture du mil, de l'arachide.

- La presqu'île du Cap Vert présente dans sa partie sud-est un modelé de collines et plateaux souvent cuirassés, couverts de sols caillouteux et de sols ferrugineux. La presqu'île est en grande partie occupée par des dunes fixées qui portent des sols ferrugineux non lessivés. Dans les dépressions interdunaires, des sols hydromorphes sont développés. Des dunes littorales s'étirent le long de la côte nord. La presqu'île se termine à l'ouest par des reliefs volcaniques dont les buttes des Mamelles culminant à 105 m. C'est un ensemble de petits reliefs volcaniques qui forment la côte rocheuse.

- Dans le Sénégal oriental, de petits massifs gréseux d'altitude supérieure à 200 m et culminant à 581 m, annoncent les contreforts de Fouta Djallon. Ces plateaux portent des sols caillouteux. Des

petits massifs isolés dominant aussi le bas pays. Ils sont couverts de sols caillouteux mais présentent des vertisols sur les bas versants et les piémonts. Ailleurs, c'est un modelé de collines et glacis gréseux ou argileux qui supportent des cuirasses ferrugineuses. Notons l'existence de vertisols dans les plaines argileuses que traverse la basse Falémé.

Le climat. Les conditions générales du climat résultent de la position en latitude du Sénégal (12° 50' à 16° 50' Nord) et de son exposition aux masses d'air océaniques. Le pays présente des caractères intertropicaux où se dénote cependant une nette disparité entre la région littorale et les marges septentrionales.

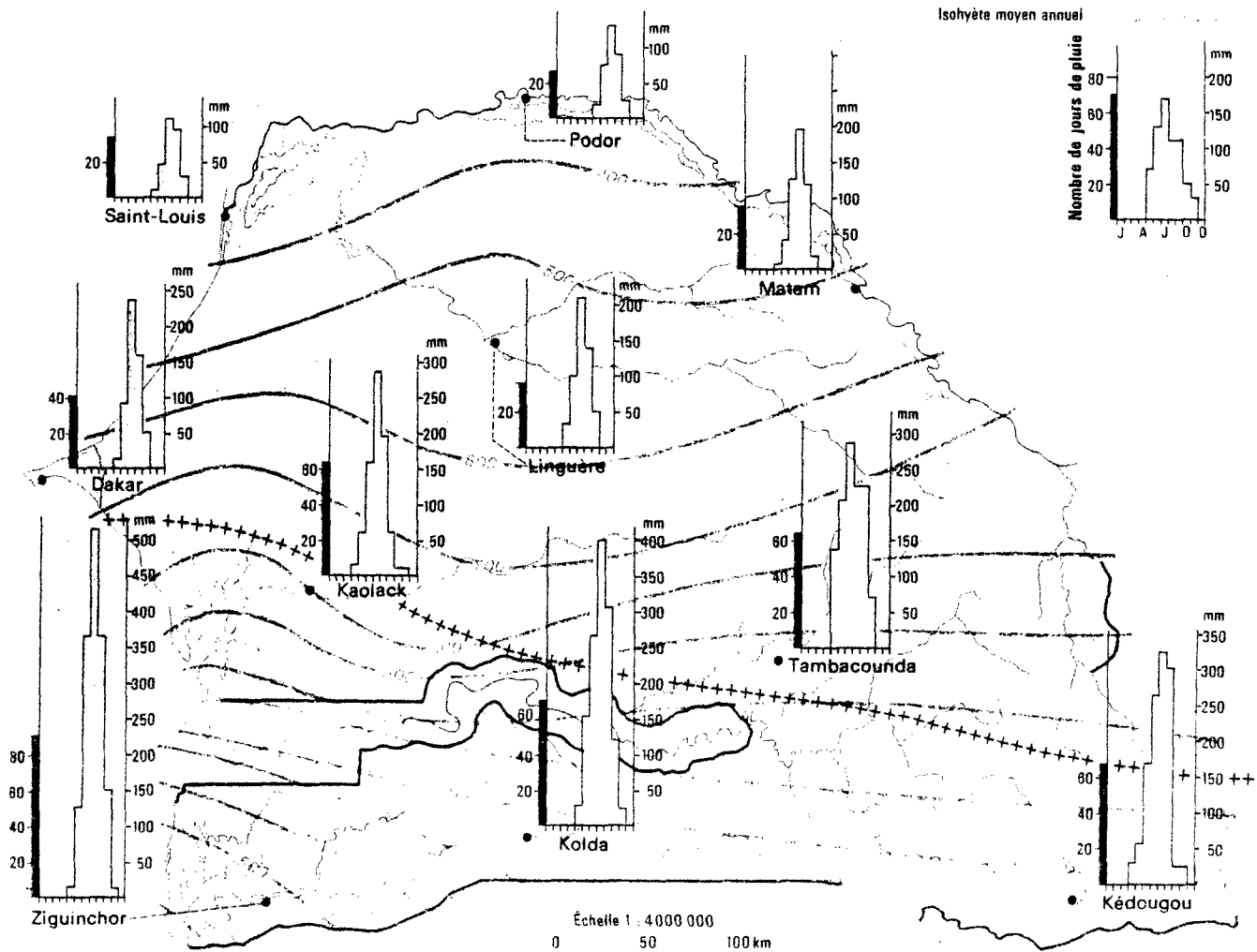
La circulation atmosphérique de trois grandes masses d'air marque le climat. Le déplacement alternatif de l'alizé maritime humide, de l'harmattan sec, de la mousson humide détermine le régime saisonnier et thermique du Sénégal.

Deux saisons pondèrent l'année climatique selon un critère pluviométrique : l'absence ou non de précipitations. La saison des pluies commence au Sénégal oriental dès Avril, remonte peu à peu et couvre plus ou moins le pays. Comme l'indique la carte ci-contre, l'intensité des précipitations diminue du sud vers le nord (1500 mm à Ziguinchor, 300 mm à Matam), tout comme le nombre de jours et de mois pluvieux (Tambacounda : juin à octobre, Matam : juillet-août). La saison sèche est la période pendant laquelle il ne pleut pas ou bien les précipitations ne sont pas comptabilisables. Cette saison n'est vraiment sèche qu'à l'intérieur du pays car le littoral subit toujours une humidité relative.

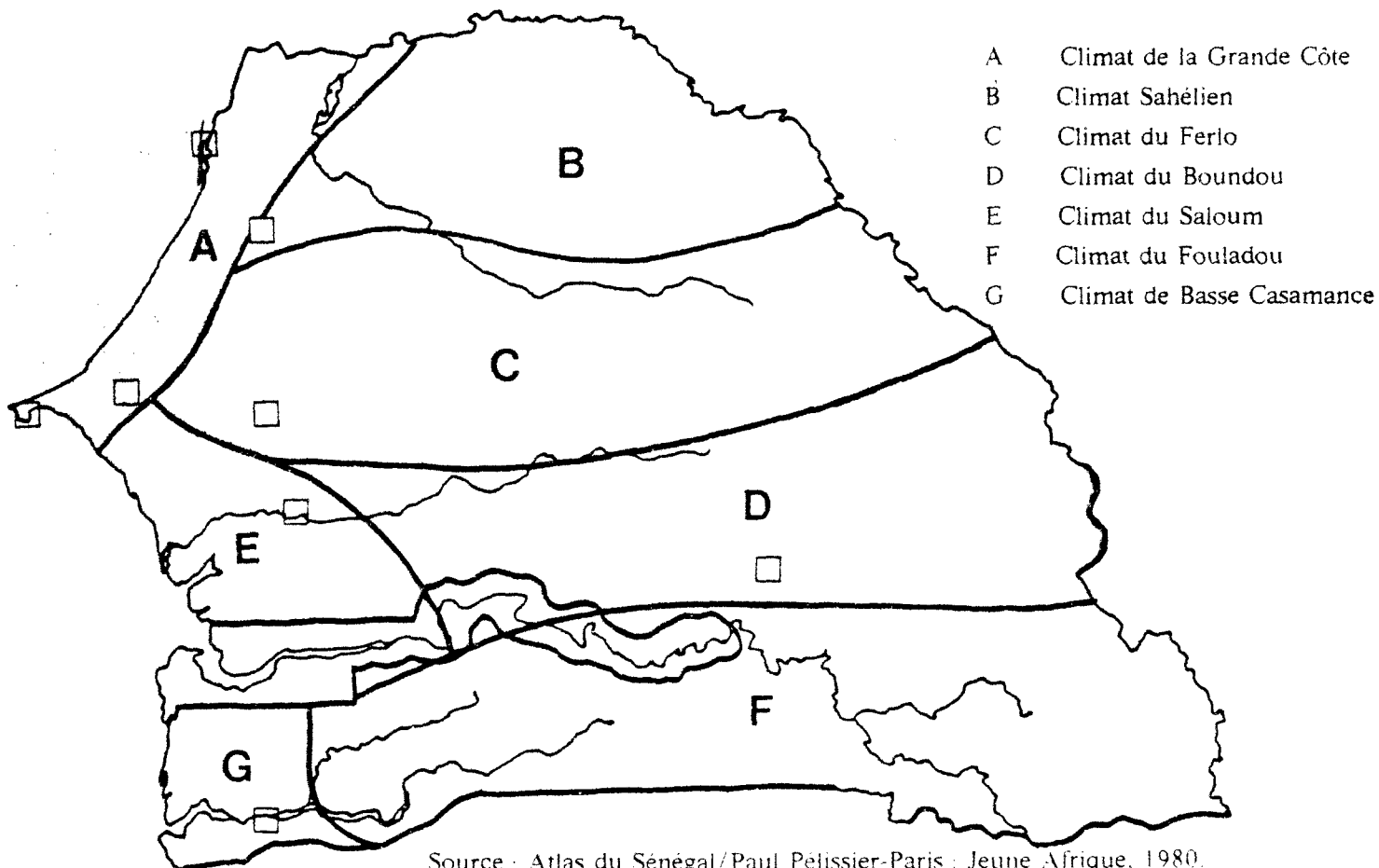
Les régions climatiques se nuancent en plusieurs types du saharo-sahélien au nord jusqu'au type soudano-guinéen du sud (cf. carte ci-contre). La zone de la grande côte est fraîche, sèche avec une humidité cons-

# Précipitations moyennes annuelles

Limite extrême (mois d'août) des pluies déversées par la partie active du front intertropical (FIT) ++++++



SOURCE : Atlas Jeune Afrique du Sénégal, p14



Source : Atlas du Sénégal/Paul Péliissier-Paris : Jeune Afrique. 1980.

in: Cahier d'Information Silo, n°4, mai 1983, p A2

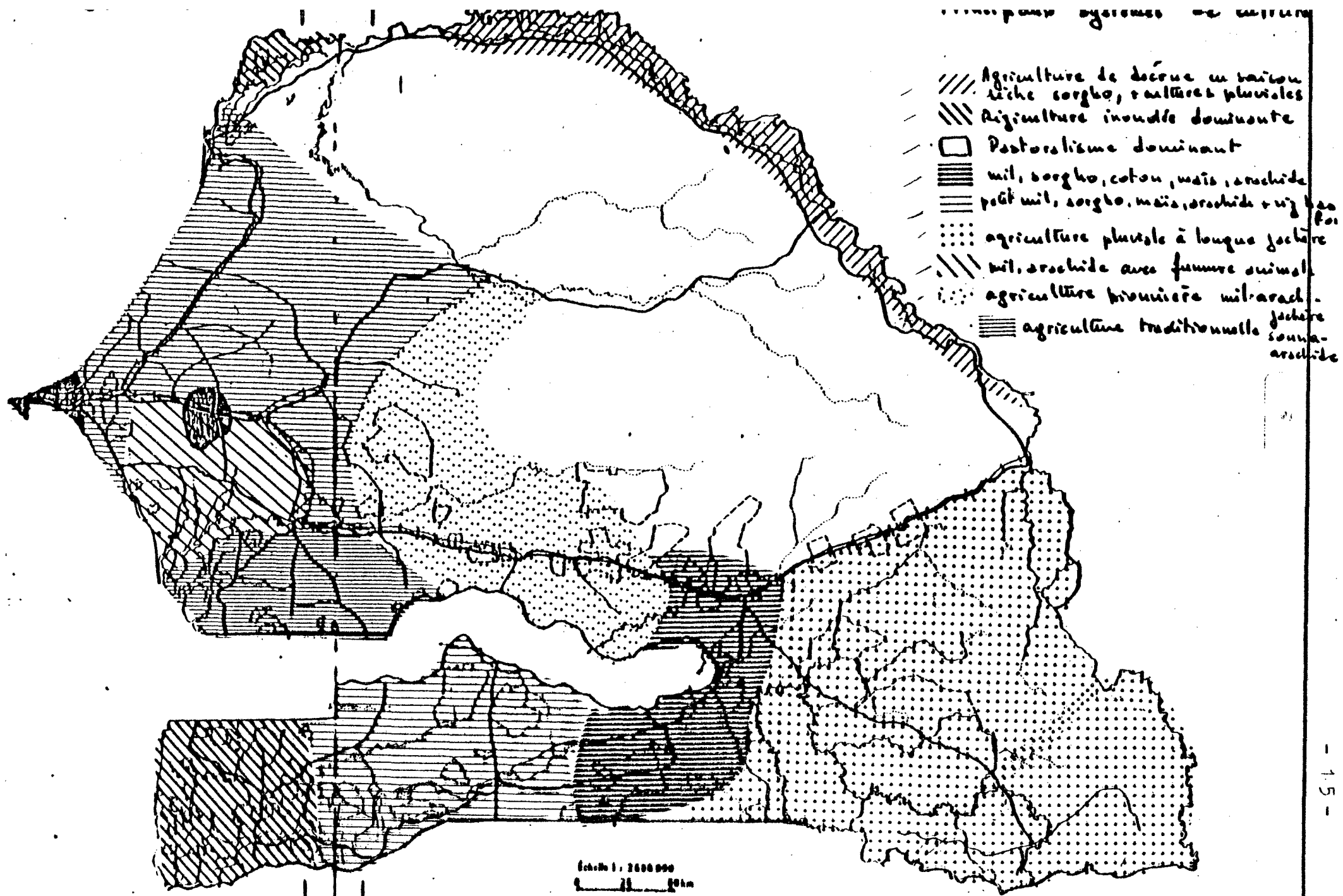
tante. Les pluies, faibles, tombent d'août à septembre. La zone sahélienne, aride, chaude est peu exposée aux pluies, comme la zone du Ferlo. La zone du Boundou par contre, de type soudanien, reçoit des pluies 6 mois par an. Sur la petite côte et le Saloum il peut pleuvoir 5 mois par an. Dans la zone du Fouladou, la saison des pluies s'étend pendant 7 mois de l'année. C'est la région qui reçoit la mousson en premier et qui est la plus arrosée. En basse Casamance, la saison des pluies est plus courte mais les précipitations sont fortes.

Sur l'ensemble du pays, les températures restent élevées en quasi-permanence à cause de la latitude tropicale, mais les variations saisonnières font osciller les températures. Il existe aussi des variations spatiales. Les températures de l'intérieur (28° à Matam et Tambacounda) sont supérieures à celles du littoral (25° à Dakar). Sur la majeure partie du pays on observe deux minima (août, décembre -janvier) et deux maxima (avril-mai, septembre). Au Nord-Ouest où l'air maritime est presque constant, il y a un minimum en février et un maximum en septembre.

Le fait majeur de l'environnement naturel sénégalais réside dans la rareté de l'eau de surface qui est due à la variabilité et l'irrégularité des précipitations inter-annuelles et annuelles; ce que ne traduisent pas les moyennes. Il y a une insécurité climatique au nord de la ligne Kaolack - Kédougou.

#### 1-2-2 - Une présentation géographique de l'agriculture.

Les données recueillies par le Gerdac auprès de la Banque Mondiale, du FMI et de la FAO permettent de mettre en évidence les principaux systèmes de culture du Sénégal. La carte ci-contre fait apparaître l'opposition entre l'ouest du pays et le nord est. Au Sénégal oriental, l'agriculture se fait pendant les pluies et comme il y a une faible densité de population dans cette région, le



SOURCE: GERDAT. Contribution à la détermination des objectifs agronomiques et technologiques à long terme. Sénégal. 1983 -

temps de jachère demeure encore long. La vallée du fleuve Sénégal qui est arrosée par une crue annuelle de plusieurs mois (5 à 6 mois de crue et décrue) possède une vocation agricole avec la riziculture sur les terres inondables de Oualo et des cultures sèches sur les hautes terres de Diéri. Les vastes surfaces arides des plateaux du Ferlo, du Boundou, servent de support à un nomadisme qui est principalement le fait d'éleveurs Peulh et Maures. C'est surtout dans le bassin arachidier aux sols appauvris par l'arachide que se pratiquent des associations de cultures vivrières (mil, sorgho, maïs) et de cultures commerciales (coton, arachide). Sur les marges Est du bassin, il se développe un front pionnier du mil associé à l'arachide. C'est le domaine des nouvelles terres agricoles. La Casamance a trois types d'agricultures dominants qui correspondent à son faciès géographique : la riziculture inondée se pratique dans l'ensemble de la basse Casamance, diverses cultures vivrières (mil, sorgho, maïs...) sont associées en moyenne Casamance, elles sont complétées en haute Casamance par des cultures industrielles du type coton, arachide. (cf. carte ci-contre).

Les données du Gerdats font ressortir une typologie de zones agricoles à partir des formes de production, des types de cultures, des critères physiques (pluies, sols, hydrographie), de la densité de population et des caractéristiques ethniques. (source : Gerdats : Contribution à la détermination des objectifs agronomiques et technologiques à long terme - Sénégal - 1983.)

## TYPOLOGIE DES ZONES AGRICOLES

! NOM	! : ! Caractéristiques	! : ! de production : ! familiale	! : ! Nombre d'unités : ! de production : ! familiale	! : ! Densité : ! et ethnie	! :
<hr/>					
! Fleuve	! - Système traditionnel : sorgho de décrue, maraîchage, cultures sèches, élevage, périmètres irrigués petits et grands réales, tomates.	! : riz, cé- : type paysan ou	! : 80.000 dont 12.000 en systèmes intensifs	! : 20 à 150 Toucouleur, Saracolles	!
	! - culture manuelle traditionnelle et motorisation sur grands périmètres.	! : industriel	! :	! : Wolof	!
<hr/>					
! Nyayes	! 18.000 jardins maraîchers de 500 à 5000 m <sup>2</sup> : pommes de terre, haricot, oignon, chou.	! :	! :	! : 200 Wolof	!
	! - irrigation manuelle.	! :	! :	! : Serere	!
<hr/>					
! Bassin Arachidier ancien.	! - arachide, mil. forte désertification élevage bovin.	! :	! : 40.000	! : 10 à 30	!
	! 400 grandes exploitations et 40.000 petites petites.	! :	! :	! : Wolof	!
	! - culture attelée, motorisation sur grandes exploitations.	! :	! :	! :	!
	! - départ massif de population, dégradation des sols.	! :	! :	! :	!



! Frange arachi-	: idem - exploitations plus grandes.	: 8.000	: :	!
! dière nord	..:	:	:	!
!-----:-----:-----:-----!				
! Pays Sérère	: - arachide, mil (jachère d'un an seulement)	: 70.000	: 75 à 100	!
!	: élevage peu important.	: (0,4 ha/tête)	: Sérère	!
!	: - culture manuelle et attelée.	:	:	!
!	: - fort exode dû à désertification.	:	:	!
!-----:-----:-----:-----!				
! Bassin arachi-	: - arachide- mil - introduction du coton à	: 80.000	: 30 à 50	!
! dier actuel	: l'est, et du maïs. élevage.	:	: Wolof	!
!	: - traction attelée généralisée.	:	:	!
!-----:-----:-----:-----!				
! Extension du	: idem.	: 20.000	:	!
! bassin arachi-	:	:	:	!
! dier.	:	:	:	!
!-----:-----:-----:-----!				
! Estuaire du	: - riziculture - maraîchage. palmiste - pê-	: 10.000	: > 50	!
! Saloum	: che - en sec, arachide, mil.	:	: Wolof	!
!	: - culture attelée simple.	:	:	!
!-----:-----:-----:-----!				
! Ferlo	: - élevage sylvo pastoral- légumes autour	: 2.000	: < 5	!
!	: forages.	:	: Peul	!
!	: - aucune mécanisation.	:	:	!
!-----:-----:-----:-----!				
! Zone cotonniè-	: - coton, mil, arachide. développement maïs	: 15.000	: 10 à 15	!
! re.	: et élevage bovin.	:	: mélange	!
!	: - culture manuelle avec labour charrue	:	:	!
!-----:-----:-----:-----!				

! Sénégal orient-	:	:	!
! tal.	:	:	!
! -----	-----	-----	-----
! Zone Peul Casa: - arachide, coton, mil, maïs. élevage bovin:	25.000	: 30 à 40	!
! mançaise : - traction bovine généralisée.	:	: Peul	!
! -----	-----	-----	-----
! Zone Peul : - développement du coton.	10.000	:	!
! cotonnière.	:	:	!
! :	:	:	!
! -----	-----	-----	-----
! Basse Casaman-: - riz de bas fonds, tubercules en forêt	10.000	: 10 à 30	!
! ce de Plateau : mil, maïs, sorgho, arachide, riz pluvial	:	: Peul, Mandé	!
! : - culture manuelle.	:	: Wolof	!
! -----	-----	-----	-----
! Moyenne Casa- :	25.000	: 10 à 30	!
! mance foresti-:	:	: id.	!
! ère. :	:	:	!
! -----	-----	-----	-----
! Vallée Casa- : - arachide, coton, mil, maïs. élevage bovin :	35.000	: 30 à 40	!
! mance. : - traction bovine.	:	: Peul	!
! -----	-----	-----	-----
! Périmètre Ke- : - riziculture, polders modernes-	40.000	: 75 à 100	!
! dougou. : arachide, maïs, igname.	:	: Diola, mo-	!
! : - culture manuelle.	:	: saïque.	!
! :	:	:	!

### 1 - 3 - Les secteurs non-agricoles.

Ceux-ci entrent pour une part secondaire dans le PNB du Sénégal. Les travailleurs qui sont employés dans ces secteurs dits secondaires et tertiaires ne représentent pas la masse des actifs. Plus de la moitié des travailleurs, hommes et femmes, travaillent la terre. Dans ce chapitre, sont cependant traitées des activités primaires mais non agricoles (pêche, forêts).

#### 1-3-1- Le secteur primaire non agricole. La pêche.

Le secteur de la pêche est en voie de devenir l'un des plus importants et dynamiques du Sénégal. La production en 1982 s'élève à environ 385 000 t (81 : 377 000 t) soit 25,3 M F CFA (V.A. 22,3 M). 61 % provient de la pêche industrielle et 39 % de la pêche artisanale; le thon ne représente que 2,3 % de l'ensemble de la production. La plus grande partie de la production est consommée dans le pays où elle constitue un apport essentiel en protéines dans l'alimentation humaine. De leur côté les exportations de poissons, crustacés, mollusques et conserves de poissons augmentent d'année en année passant de 17,8 M CFA en 1978 à 46 M en 1982; depuis 1980 elles dépassent en valeur les exportations de produits arachidières et sont par conséquent la première source de devises du pays. La pêche qui bénéficie d'une politique cohérente de développement compte actuellement dans le secteur artisanal 9 200 pirogues (dont 5 000 motorisées) et dans le secteur industriel 250 bateaux (dont 128 battant pavillon sénégalais).

#### Les forêts.

Comme dans les autres pays du sahel la forêt sénégalaise est surexploitée au niveau du charbon de bois et du bois de chauffage (pour faire la cuisine). La pénurie énergétique du Sénégal n'est pas étrangère à cet état de chose mais des solutions existent pour utiliser moins de bois (nouveaux

types de fourneaux, fours solaires). Par ailleurs les sécheresses successives ont également contribué à la dégradation de la forêt sénégalaise. Cependant de nombreux projets sont en cours d'exécution visant à régénérer la forêt et à préserver l'avenir.

### 132 Le secteur secondaire.

La structure en valeur ajoutée dans ce secteur est la suivante (1980) :

industrie, mines, énergie	76,7 %
artisanat	5,7 %
bâtiment, T.P.	17,6 %
	<hr/>
	100,0 %

Globalement l'industrialisation du Sénégal piétine. L'indice de la production industrielle base 100 en 1969 était à 171 en 1979 et est retombé à 138 en 1982 ; l'indice sans les huileries (qui dépendent de la production arachidière) n'est pas meilleur (185,6 - 144,8).

#### Les mines Phosphates.

Il s'agit actuellement de la principale richesse minière du Sénégal. Production et exportations se présentent ces dernières années de la manière suivante :

	Production (milliers t)	Exportations	
		quantité (milliers t)	valeurs (millions FCFA)
1978	1585	1740	13713
1979	1651	1818	15564
1980	1648	1483	16465
1981	2077	1217	19500
1982	1300	1272	21000

Les phosphates constituent la quatrième source de devises du Sénégal. Toutefois la baisse de la demande d'engrais au niveau mondial a eu pour conséquence une diminution des ventes, une accumulation des stocks, une baisse des cours et une chute de la production de 37 % en 1982. En juin 1983 une longue grève a entraîné par ailleurs une baisse importante

de la production et des exportations. Signalons également que l'exploitation de nouveaux gisements est actuellement envisagée ainsi que la valorisation de certains rejets.

#### Sel.

Le sel marin est exploité à Kaolack. Sa production annuelle est de l'ordre de 140 000 t. Une partie importante est exportée (111 000 à 128 000 t) vers les autres pays d'Afrique de l'Ouest pour une valeur d'environ 3 milliards F.CFA.

#### Les projets.

L'exploitation de l'or de Sabodala devrait démarrer en 1984 avec une production prévue de 300 kg d'or par an pour un gisement estimé de 13 t.

Le projet minier le plus important concerne le fer du Sénégal oriental (MIFERSO). La décision d'exploitation a été prise par le gouvernement sénégalais qui doit maintenant trouver les sources de financement nécessaires. Les réserves sont très importantes et la production annuelle prévisible élevée. Le projet devrait démarrer à la fin des années 80, il nécessite la création d'une nouvelle ligne ferroviaire et d'un port minéralier. Les investissements nécessaires sont très importants, de l'ordre de 300 M CFA.

Les tourbes des Niayes pourraient être utilisées dans les années à venir pour produire de l'électricité; cela pourrait commencer à limiter le coût de l'importante dépendance énergétique du Sénégal.

D'autres projets existent qui donnent lieu actuellement à des études : diamant, lignites, marbre, uranium et pétrole.

#### L'industrie.

En 1979 l'industrie employait 30300 personnes et 13000 journaliers le tout dans environ 400 entreprises. La répartition de la valeur ajoutée était la suivante :

industries extractives	4 %
"      mécaniques	21
huileries	12
agro-industries et aliments	11
sucrierie-confiserie	7

énergie	22
chimie	6
textile, confection; chaussures	6
autres branches	11
	<hr/>
	100 %

Les industries alimentaires se sont développées surtout par l'apparition de petites unités. Les industries mécaniques ont connu une croissance rapide (PMI essentiellement). La part de la production d'énergie a nettement augmenté. Enfin il y a régression du textile et des huileries qui conservent néanmoins un rôle prédominant en raison de la concentration qui caractérisent ces secteurs.

En ce qui concerne les investissements privés 76 dossiers ont été agréés en 1982 contre à peine la moitié l'année précédente. Ceci représente 22,5 M CFA d'investissement (à réaliser dans les 3 ans), 2930 emplois nouveaux seront ainsi créés soit le triple par rapport à 1981. Les projets agréés se sont étendus à l'ensemble des régions du Sénégal cependant la région du Cap-Vert vient largement en tête (54 % des projets, 62 % des investissements) suivi par la région de Thiès (20 % et 22 %). La ventilation sectorielle de ces investissements fait occuper la première place à la pêche (17 %). Viennent ensuite dans l'ordre les industries alimentaires, le secteur touristique, les industries textiles,.....

Pour favoriser ces investissements le gouvernement a créé la zone franche industrielle de Dakar (Z.F.I.D.) ainsi que des domaines industriels dans les villes de l'intérieur.

Un certain nombre de projets industriels sont envisagés ou en cours de réalisation. Le plus important d'entre eux est celui des industries chimiques du Sénégal (I.C.S.) qui a pour objet la valorisation du phosphate de chaux tricalcique en vue de fabriquer, surtout pour l'exportation, de l'acide phosphorique et des produits dérivés entrant dans la composition des engrais. Les investissements (78 M CFA) ont commencé en 1981 et le complexe devrait fonctionner à partir de 1984.

### 133 Le secteur tertiaire.

#### Le tourisme.

Le tourisme qui a véritablement démarré en 1970 a connu depuis cette date une vive expansion. Ce secteur est planifié et s'oriente vers un tourisme de luxe ; il est créateur d'emplois et générateur de devises, <sup>presque</sup> autant par exemple que les phosphates. On peut chiffrer ainsi l'expansion du tourisme ces dernières années :

	capacité d'accueil (nb de lits)	nuitées (n b)	taux d'occupation	Entrées brutes (M.F.CFA)
1978	5781		49 %	13,2
1979	6420		49 %	13,3
1980	7550	862000	47 %	14,9
1981	8093	951100	48 %	18,3

53 % des lits sont situés dans la région du Cap-Vert, 18 % dans la région de Thiès et 17 % en Casamance. 228000 touristes ont visité le Sénégal en 1981.

Au cours du premier trimestre 1983 les nuitées ont progressé de l'ordre de 6 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant le taux d'occupation est en baisse de 1 % (59 % au lieu de 60 %).

Le Sénégal vise à la diversification de la clientèle et du produit, au maintien de la qualité des prestations et à l'étalement de la saison.

#### Le transport.

On peut estimer que le trafic routier assure près de 70 % du trafic national de marchandises et 90 % du trafic interurbain de voyageurs. Le chemin de fer est en perte de vitesse compte tenu de sa vétusté et de sa faible productivité. Après une baisse de 6 % de son trafic global en 1981 le port autonome de Dakar (P.A.D.) a connu une progression de 5% en 1982. Le trafic au niveau de l'aéroport de Dakar est en progression.

## 134 Les échanges extérieurs

### Les exportations

Après plusieurs années de relative stagnation les exportations ont fortement augmenté en 1982 (+38 %). Les principaux postes sont : les produits de la pêche (28 % en 1982), les produits arachidières (27%), les produits pétroliers raffinés réexportés par la société africaine de raffinage (S.A.R.) (environ 20 %) et les phosphates (13 %) soit au total 88 %; ces quatre groupes de produits représentent rarement moins des 3/4 des exportations.

### Les importations

D'année en année les importations augmentent (+ 12 à +20 % selon les cas, + 15 % en 1982). Les principaux postes sont : les produits pétroliers (26 % en 1980), les produits alimentaires (18 %) ainsi que les machines et appareils (14 %). Ces trois groupes de produits ne représentent jamais moins de la moitié des importations et leur part augmente au point d'atteindre désormais 60 % à cause du pétrole (la baisse de la part des machines et appareils peut paraître inquiétante du point de vue du développement). En 1981 les importations de produits pétroliers ont représenté 61 % de la valeur des exportations mais on est retombé à 49 % en 1982. Les produits alimentaires représentaient en 1981 47 % de la valeur des exportations. La diminution de la consommation de produits pétroliers depuis 1980 et la baisse du prix du pétrole n'ont pas compensé la hausse du dollar ; le pétrole coûte de plus en plus cher au Sénégal (80 M.F.CFA en 1982). Toutefois une partie importante des produits pétroliers est réexportée raffinée ; dans ces conditions les importations nettes sont les suivantes:

1978	4,1 M F CFA
1979	18,5
1980	39,4
1981	47,5

### La balance commerciale.

La croissance plus rapide des importations que des exportations a augmenté jusqu'en 1981 le déficit commercial (-132 M CFA en 81) et a diminué la couverture des importa-



tions par les exportations (44 % en 81). Toutefois la balance des marchandises s'est un peu améliorée en 1982 en étant moins déficitaire (-109 M) grâce à la rationalisation des importations et au plan de redressement économique et financier préconisé par le F.M.I. et appliqué par le Sénégal. Dans ces conditions, en 1982 la couverture des importations par les exportations est remontée à 53 %.

#### La balance des paiements.

Le déficit de la balance des paiements est quant à lui passé de -22 M CFA en 1978 à - 45 M en 1981 et 1982. La progression des transferts nets sans contrepartie et des mouvements nets de capitaux officiels n'a pas suffi en 1981 à contrebalancer la détérioration des transactions courantes. En 1982 il y a simplement stabilisation du déficit. Les prévisions 1983 portent sur un déficit de -74 M F.CFA. Les avoirs extérieurs nets en octobre 82 étaient de -200 M (88 % de la masse monétaire).

## II - ARMATURE URBAINE ET ROLE DES VILLES SECONDAIRES.

Parmi les pays de l'Afrique sud-saharienne, le Sénégal est un pays relativement urbanisé, où l'urbanisation a précédé l'industrialisation. La population urbaine actuelle approche les 2.000.000 d'habitants, soit 38 % des 5.085.000 sénégalais recensés en 1976.

Mise à part l'agglomération dakaroise légèrement industrialisée, les autres villes du pays rassemblent 45 % de la population urbaine totale. Dans l'ensemble ces villes s'accroissent rapidement malgré des fonctions peu diversifiées. Trente deux communes, hormis la capitale, ont entre 6.000 et 150.000 habitants. Ces communes constituent le réseau urbain sénégalais qui est polarisé sur Dakar.

L'origine des centres urbains est liée aux débuts de la colonisation européenne. Les centres côtiers de Gorée, Rufisque, Saint Louis furent fondés au

XVIII<sup>e</sup> siècle, pour les besoins du commerce atlantique. Tandis que les villes de l'intérieur datent en général du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à partir d'un petit port fluvial, d'un fortin ou d'une gare ferroviaire que furent établies les fondations des centres urbains.

Les villes de l'intérieur reflètent typiquement l'évolution historique du pays qui hérite d'une organisation de l'espace déphasée depuis plusieurs décennies et bloquée par la croissance démesurée de la capitale.

Depuis une vingtaine d'années, les effectifs urbains gonflent. En parallèle de nombreux centres ruraux se sont urbanisés (Mboro, Ourossogui...). Selon la répartition géographique, on observe plusieurs types de croissance avec des différenciations dans le peuplement, dans les fonctions urbaines, ce qui engendre des formes de rapports ville-campagne très spécifiques.

## 2 - 1 - Le peuplement.

Le Sénégal est un pays faiblement peuplé en égard à sa superficie (197.000 km<sup>2</sup>) et à certaines potentialités. Des facteurs historiques ainsi que certaines contraintes de l'environnement concourent à cette singularité. La majorité de la population rurale a une répartition qui n'est pas dictée par le potentiel agricole du pays. En effet, les 2/3 des paysans vivent au nord du Saloum dans des régions sèches et fragiles.

La connaissance démographique de la population sénégalaise repose sur des enquêtes par sondages faites en 1960-1961, puis en 1970-1971, ainsi que sur le premier recensement général de la population réalisé en avril 1976. Les données accessibles ne correspondent donc plus à la situation actuelle. Mais elles servent de repères pour appréhender les traits fondamentaux de l'évolution démographique.

En 1976, la population totale sénégalaise dépassait les 5 millions de personnes. En 1982, d'après la

Banque Mondiale, il y aurait eu 5.700.000 personnes (source : Rapport sur le développement dans le monde. 1982. in : Cahier d'Information SIILO n° 4 p. J).

Comme l'illustrent les cartes des densités, cette population est très inégalement répartie sur le territoire, ce que ne traduit pas le chiffre de densité moyenne, de 29 hab/km<sup>2</sup>. Le contraste essentiel est celui qui oppose les fortes densités de l'ouest à la vaste marge de sous-peuplement qui s'étale du nord-ouest au sud-est du pays.

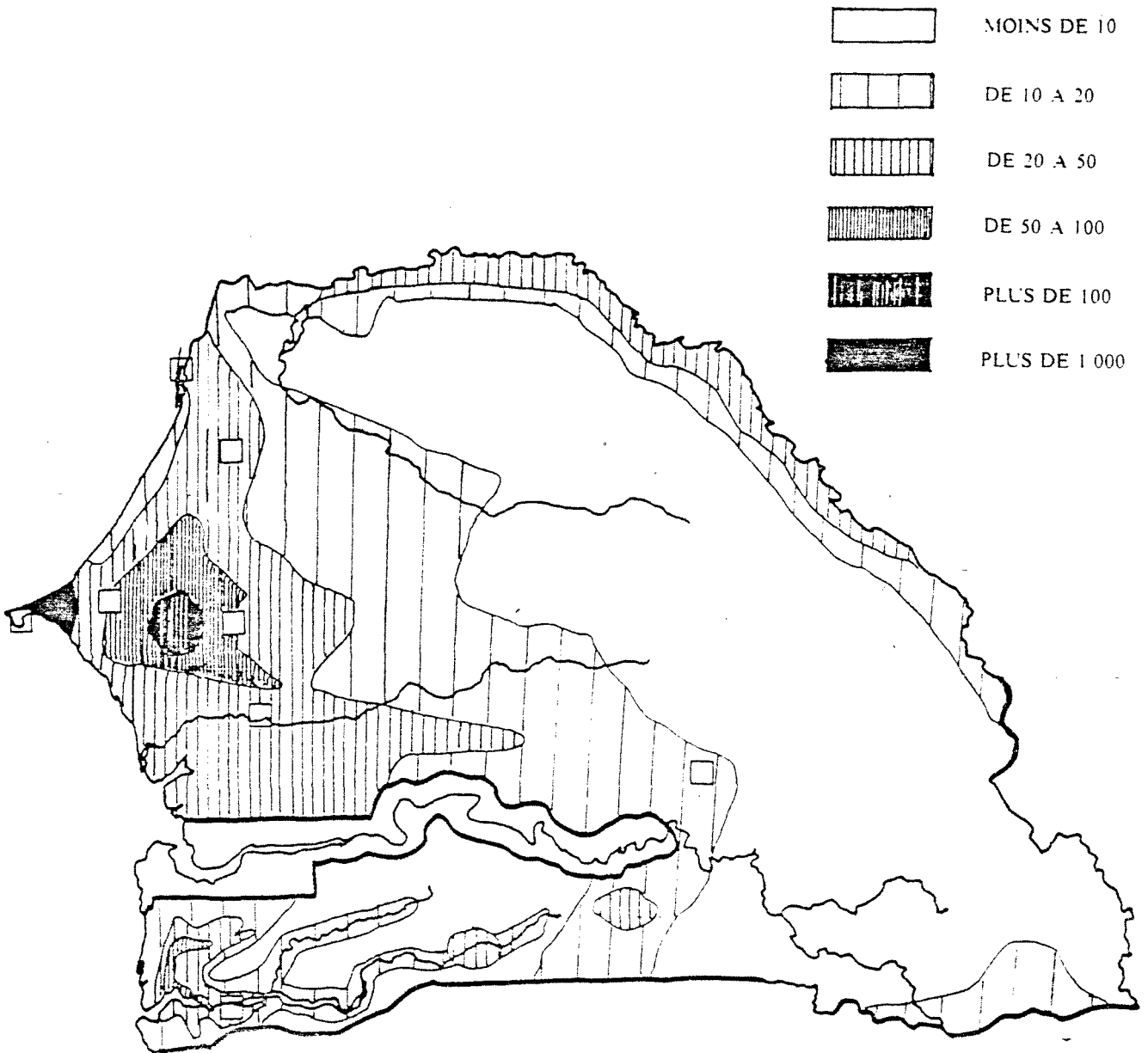
Il est donc important de préciser la trame de l'implantation actuelle de la population pour connaître le rôle des villes dans la répartition spatiale des habitants.

2-1-1- Les contrastes régionaux.

C'est une approche régionale qui permet de nuancer les disparités du peuplement entre l'est enclavé et l'ouest côtier. Le tableau ci-dessous donne, pour 1976, la ventilation de la population par Régions administratives en faisant apparaître le rapport à la superficie. La carte des densités par Régions complète cette information.

!	:	:	SUPERFICIE	:	DENSITE	!
!	REGION	:	POPULATION	:	EN KM2	:
!	-----	:	-----	:	-----	!
!	Cap Vert	:	984.660	:	600	:
!	Casamance	:	736.527	:	28.400	:
!	Diourbel	:	425.113	:	4.400	:
!	Fleuve	:	528.473	:	44.100	:
!	Sénégal oriental	:	286.148	:	59.600	:
!	Siné Saloum	:	1.007.736	:	23.900	:
!	Thiès	:	698.994	:	6.600	:
!	Louga	:	417.737	:	29.200	:
!	ENSEMBLE DU PAYS	:	5.085.000	:	196.700	:
!	:	:	:	:	:	!

Carte des densités

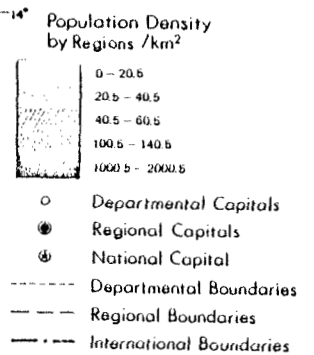
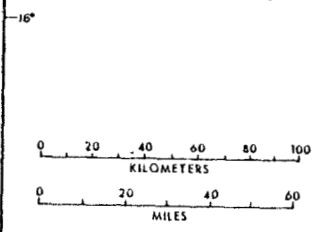
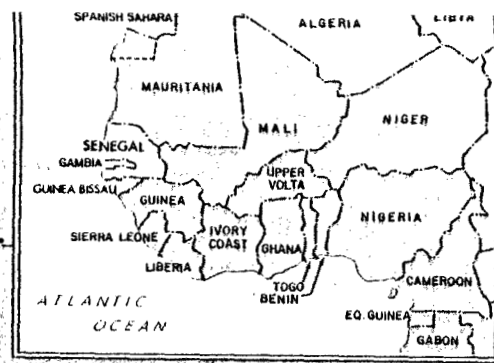


Source : Atlas du Senegal Paul Pelissier-Paris, Jeune Afrique, 1980.

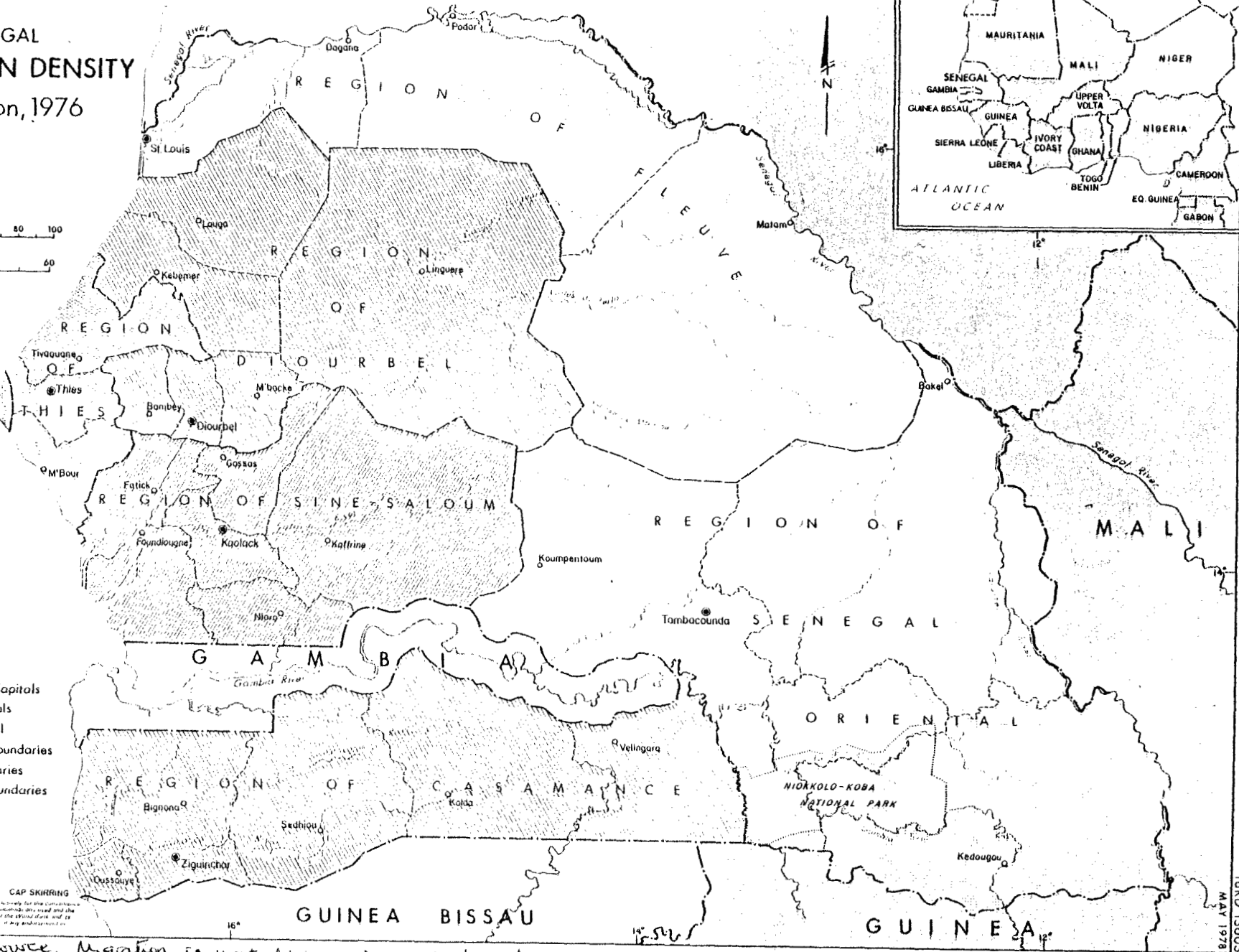
in. Cahiers d'Information Sico, n°4, mai 1983

# SENEGAL POPULATION DENSITY By Region, 1976

MAURITANIA



This map has been prepared by the World Bank's staff exclusively for the convenience of the members of the report to which it is attached. The boundaries, names and the location shown on this map do not imply, in the view of the World Bank, and it disclaims any judgment on the legal status of any territory, or any endorsement or recognition of such boundaries.



IBRD 13603  
MAY 1978

Source: Migration in West Africa: Demographic Aspects -  
 KC Zachariah and Julien Conde  
 A Joint World Bank - OECD Study, 1981

De fortes disparités tant numériquement que dans les surfaces des unités administratives, ce qui rend les Régions peu comparables entre elles.

Une seule Région dépasse le million d'habitants, en l'occurrence le Siné Saloun (12,5 % du territoire national) qui occupe plus de la moitié du bassin arachidier. La population est numériquement importante mais la superficie de la région fait tomber la densité moyenne à 42 hab/km<sup>2</sup>. Il est à noter que les petites Régions du Cap Vert et de Thiès détiennent les plus fortes densités humaines. Le Cap Vert, très restreint en superficie (0,3 % du territoire national) contient près d'un million d'habitants, soit 1790 hab/km<sup>2</sup>. Ce qui équivaut à 19,36 % de l'effectif national.

Les vastes Régions de l'est : du Fleuve et du Sénégal oriental, qui occupent 52,71 % du territoire national regroupent 16,02 % de la population totale.

Le sous-peuplement de l'est et nord-est sénégalais relève de différents facteurs. Depuis les franges nord du pays jusque vers le 14<sup>e</sup> parallèle nord, les contraintes naturelles limitent les possibilités de survie des populations. On est dans une vaste aire aride où les nappes phréatiques sont profondes. Seule, la vallée du Sénégal offre un ruban de peuplement rural (Toucouleur, Wolof) car le fleuve forme une artère vitale pour les marges sahélo-sahariennes qui l'entourent.

L'histoire a aussi contribué à dépeupler ce tiers du territoire aujourd'hui quasiment vide. De nombreuses migrations ont traversé, ravagé ces contrées. Ensuite la colonisation française a délaissé cette partie du territoire éloigné du littoral.

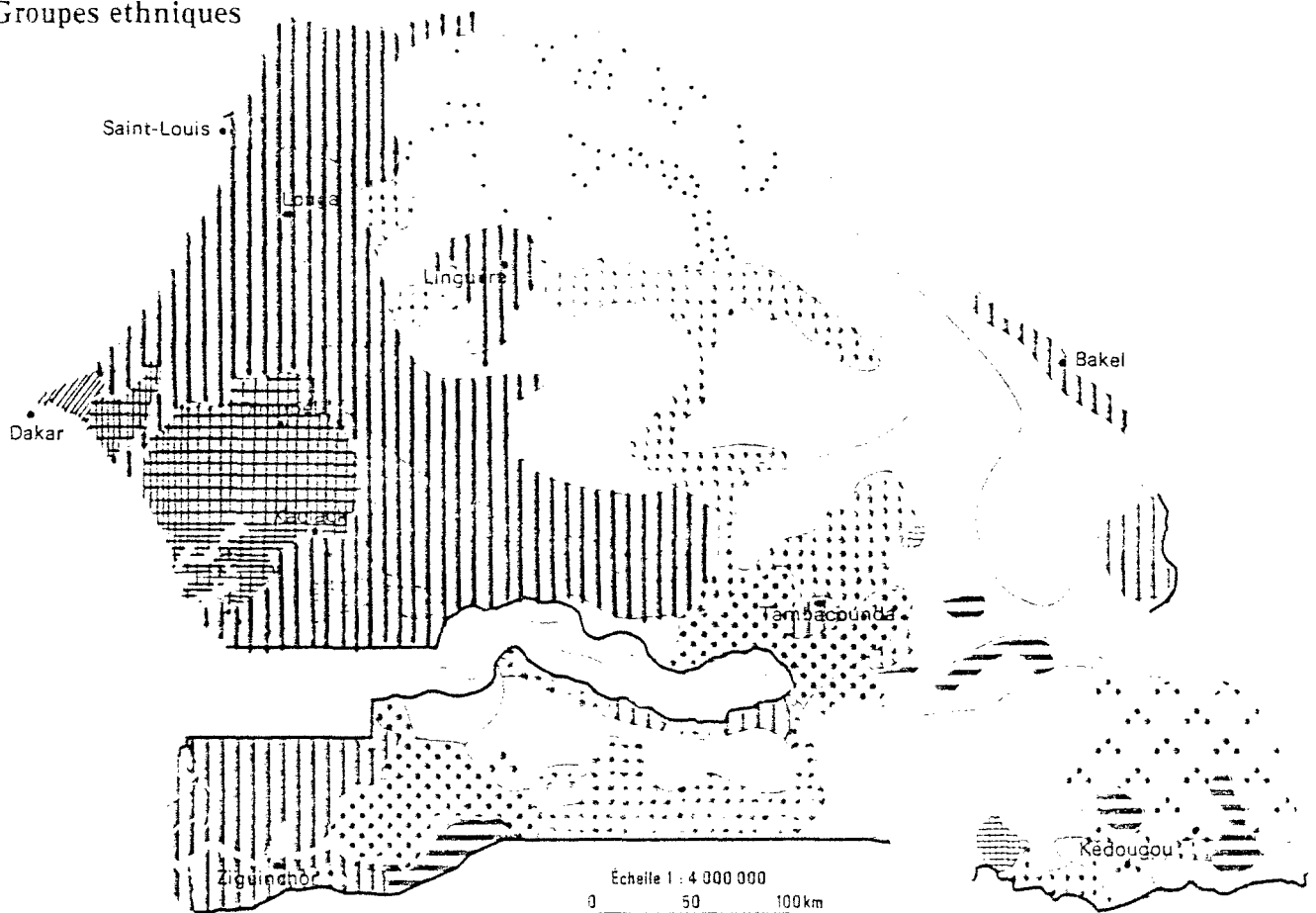
A l'inverse, l'ouest sénégalais qui est urbanisé et désenclavé par une longue façade maritime, est fortement peuplé. Les fortes densités du Cap Vert, du bassin arachidier et de la basse Casamance proviennent également d'une occupation ancienne des terres par un paysannat

sédentaire (Wolof, Sérér, Diola).


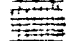

Les carte et tableau ethniques récapitulent la distribution spatiale des groupes et leurs principales activités.

En insistant sur la jeunesse du mouvement urbain sénégalais, on met aussi l'accent sur sa propension à se développer à un rythme accéléré. Au recensement de 1976, 18 agglomérations avaient plus de 10.000 habitants et 3 d'entre elles dépassaient les 100.000 habitants. (Source : Bulletin Officiel du M.A.C. juillet août 1976). Le tableau ci-dessous donne la ventilation des communes par taille et effectif de population par rapport à l'ensemble national.

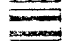
Groupes ethniques




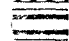
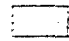
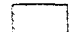
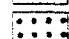
GRUPE SAHÉLO-SOUDANIEN

-  Wolof
-  Sérér
-  Lébou


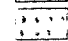


GRUPE MANDE

-  Soninké
-  Diakhanke
-  Bambara
-  Dialonké
-  Manding

GRUPE SUB-GUINÉEN

-  Diola
-  Balant
-  Bassari
-  Bedik
-  Bainouk
-  Mandjak-Mankagn

GRUPE AL POULAR

-  Toucouleur
-  Peul
-  Zone à dominante peul
-  Campement maure ou peul

### TABLEAU DES ETHNIES

GROUPE	ETHNIE	EFFECTIF	POURCENTAGE	ACTIVITE
SAHELO SOUDANIEN	WOLOF	2 522 100	40 %	Cultivateurs-Fonctionnaires Agriculteurs-Eleveurs Pêcheurs-Maraichers
	SERER	879 832	14 %	
	LEBOU	70 000		
MANDE	SONINKE	495 000	10 %	Agriculteurs
	DIAKHANKE			
	BAMBARA			
	MANDINGUE DIALONKE			
SUB GUINEEN	DIOLA	293 000	6 %	Riziculteurs
	BALANT			
	BASSARI	10 000	3 %	
	BEDIK			
	BENOUK			
MANDJACK				
MANKAGUE				
POULAR	TOUCOULEUR	645 210	11 %	Agriculteurs-Maraichers Pasteurs Nomades
	PEUL	704 860	12 %	

Source : Cahier d'Information Silo, n°4, mai 1983

### REPARTITION DES COMMUNES SELON LA TAILLE

Taille	Nombre de communes	Population	
		Effectif	%
Moins de 10.000 habitants	17	125 079	7
De 10 000 à moins de 50 000	11	215 832	13
De 50 000 à moins de 100 000	3	212 065	12
De 100 000 à moins de 900 000	2	219 399	13
Plus de 900 000 habitants	1	949 920	55
Ensemble .. . . . . .	34	1 713 295	100

Source : Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances.  
Direction de la Statistique; Recensement général de la population 1976. Analyse des résultats préliminaires. - p15



Le réseau urbain est constitué d'agglomérations de tailles très inégales. Sont considérées comme villes principales, les centres dont la population est supérieure ou égale à 20.000 habitants.

La capitale qui comptait près de 800.000 habitants en 1976 se détache de l'ensemble des autres villes.

Le tableau ci-contre indique quelles sont les villes principales du Sénégal et leur concentration numérique par rapport à la population de la Région.

Au total en 1976, 1.501.150 personnes habitent les principales villes du pays. Dakar mis à part, ce sont 702.358 habitants qui se répartissent dans les villes moyennes dont la taille varie de 20.000 à 120.000 individus résidents. Ainsi 46,78 % de la population urbaine résident dans les principales villes de province. Dans leur ensemble, ces villes se localisent dans l'ouest du Sénégal.

Il faut remarquer qu'une série de petits centres comprenant entre 2.000 et 20.000 habitants s'égrenent à l'intérieur du pays. Tel est le cas des petites "villes" dans la vallée du Sénégal. (Richard-Toll, Dagana, Podor, Matam, Bakel), dans la Casamance (Kolda), dans le Sénégal oriental (Kédougou) et dans le bassin arachidier (Nioro, Kongheul, Tivaouane..).

Sur l'ensemble du territoire sénégalais, les villes forment une ossature très déséquilibrée. Face à l'hyper-urbanisation de l'agglomération dakaroise, on ne trouve que des villes de taille modeste (120.000 à 20.000 hab.), concentrées en général dans l'ouest du pays. Leur croissance est due à l'exode rural des jeunes paysans. L'abandon des campagnes au profit des centres accentue le contraste entre le Sénégal occidental et l'intérieur.

Il existe donc un déséquilibre urbain entre l'est et l'ouest du Sénégal. Ce phénomène se manifeste bien sûr dans les structures démographiques du pays.

POPULATION DES VILLES PRINCIPALES

( ≥ 20.000 hab.)

REGION ADM.	VILLES	POP. URBAINE	% POP. URBAINE BR. A CELLE DE LA REGION
Cap vert	Dakar	798.792	81,12
Thiès	Thiès (chef lieu)	117.333	16,78
	Mbour	37.663	5,38
Siné Saloum	Kaolack (chef lieu)	106.899	10,60
Fleuve	Saint Louis (chef lieu)	88.404	16,72
Louga	Linguéré	78.000	18,67
	Kebemer	67.466	16,15
	Louga (chef lieu)	33.063	7,91
Casamance	Ziguinchor (chef lieu)	72.726	9,87
Diourbel	Diourbel (chef lieu)	50.618	11,90
	Mbacke	25.039	5,88
Sénégal oriental	Tambacounda (chef lieu)	25.147	8,78

(tiré de : Bulletin M.A.C., Dakar. juillet, Août 1976).

2-1-2- Structures et croissance démographique.

Le recensement de 1976 souligne la jeunesse de la population du Sénégal. Le tableau ci-dessous montre la distribution des effectifs nationaux par groupes d'âges et par sexes.

Répartition de la population selon le sexe et les grands groupes d'âge

Grands groupes d'âge	Hommes		Femmes		Deux Sexes	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%
Moins de 20 ans (jeunes)	1 338 225	54,1	1 328 309	52,6	2 666 534	53,3
20 à 59 ans (adultes)	967 722	39,1	1 051 281	41,6	2 019 003	40,4
60 ans ou plus (vieilles)	161 466	6,5	143 371	5,7	304 837	6,1
Age indéterminé (lards)	5 209	0,3	2 302	0,1	7 511	0,2
Tous âges .....	2 472 622	100,0	2 525 263	100,0	4 997 885	100,0

Source : Sénégal - Ministère de l'Economie et des Finances. Direction de la Statistique : Recensement général de la population 1976. p. 15.

53,3 % de la population a moins de 20 ans, tandis que la tranche des adultes de 20 à 59 ans correspond à 40,4 % des effectifs globaux. Les personnes âgées de 60 ans au moins forment un effectif de 6,1 %. Dans l'ensemble, l'effectif total des femmes dépasse légèrement l'effectif masculin. (Sources : C.C.)

Au niveau régional, on remarque des variations dans les grands groupes d'âges qui sont synthétisées dans le tableau ci-après sur la répartition de la population par Région et groupes d'âges. Toutes les Régions


ont au moins 50 % de jeunes ayant moins de 20 ans : de 50 % dans le Siné-Saloum à 55 % au Cap Vert ou dans la Région du Fleuve. Parmi les effectifs de population active (20-59 ans), il est important d'observer une plus grande marge de variation : il y a 38 % d'actifs dans la Région du Fleuve et jusqu'à 46 % dans le Siné-Saloum.

La croissance démographique générale résulte d'une forte fécondité qui est de l'ordre de 174 ‰, soit 6 enfants en moyenne par femme (Source : Diarra : La population du Sénégal. p. 643). Le taux de natalité est d'environ 46 ‰. Alors que le taux de mortalité oscille autour de 20 ‰. La croissance moyenne de la population est donc de 26 ‰ par an, ce qui amène à un doublement de la population en 27 ans.

Là encore, les données moyennes masquent de grandes disparités entre les urbains et les ruraux. Une certaine inégalité dans l'encadrement et les équipements médico-sanitaires en est la cause. Par exemple, la mortalité infantile est de 150 à 200 ‰ en ville, alors qu'elle atteint 250 à 300 ‰ dans les campagnes. Cette dissemblance se note aussi dans la mortalité générale qui est d'autant plus forte que la population est isolée, dispersée. (Source : Atlas : Jeune Afrique, p. 28).

Néanmoins, la natalité reste partout importante. Remarquons le record des campagnes Casamançaises : 48 ‰ de natalité (Source : BRUNEAU Ziguinchor en Casamance, p. 114).

Le phénomène majeur de la démographie sénégalaise réside dans le fait que la fécondité se maintient à un niveau élevé alors que les taux de mortalité tendent à décroître.


**REPARTITION DE LA POPULATION DE DROIT PAR REGIONS ET  
PAR GROUPES D'AGES - ANNEES 1975**

GROUPES D'AGES	REGIONS	CAP-VERT	CASAMANCE	DIOURBEL	FLEBUVE	SENEGAL-ORIENTAL	SINE SALOUM	THIES	ENSEMBLE SENEHAL
	0 - 19 ans	Effectifs	518 223	369 647	421 546	279 669	141 967	492 330	369 016
	Pourcentages	55 %	51 %	51 %	55 %	51 %	50 %	54 %	52 %
20 - 59 ans	Effectifs	386 312	318 909	338 888	193 225	122 480	452 945	266 510	2 081 737
	Pourcentages	41 %	44 %	41 %	38 %	44 %	46 %	39 %	42 %
60 ans et plus	Effectifs	37 690	36 239	66 124	35 594	13 918	39 386	47 835	297 398
	Pourcentages	4 %	5 %	8 %	7 %	5 %	4 %	7 %	6 %
ENSEMBLE REGIONS	Effectifs	942 225	724 795	826 558	508 488	278 365	984 661	683 361	4 956 518
	Pourcentages	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

SOURCES : RECENSEMENT DEMOGRAPHIQUE AVRIL 1976. Direction de la Statistique du Sénégal - 1976.

Même si les dénombrements de population antérieurs au recensement de 1976 sous estimaient souvent les effectifs, il y a incontestablement un mouvement naturel de croissance. D'autre part, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le Sénégal est l'objet de mouvements migratoires dont la sortie de travailleurs sénégalais et l'apport de travailleurs maliens, guinéens, voltaïques. Le solde migratoire reste toujours positif. Donc à l'accroissement naturel, s'ajoute un solde migratoire non négligeable.

### 2-1-3 - Les mouvements de population.

La population est extrêmement mobile au sein du pays. Mais le phénomène migratoire est ancien au Sénégal. Aujourd'hui il revêt des aspects nouveaux conditionnés par les contraintes de vie et le modèle de développement couramment véhiculé.

Pendant la période coloniale, trois éléments sont venus réorienter les migrations. D'une part, il y a eu l'urbanisation avec la création des secteurs secondaire et tertiaire. D'autre part, le développement de la culture arachidière a perturbé l'économie d'autosubsistance. Et enfin, l'ouverture de voies de communication (route, rail) a contribué à transformer l'économie.

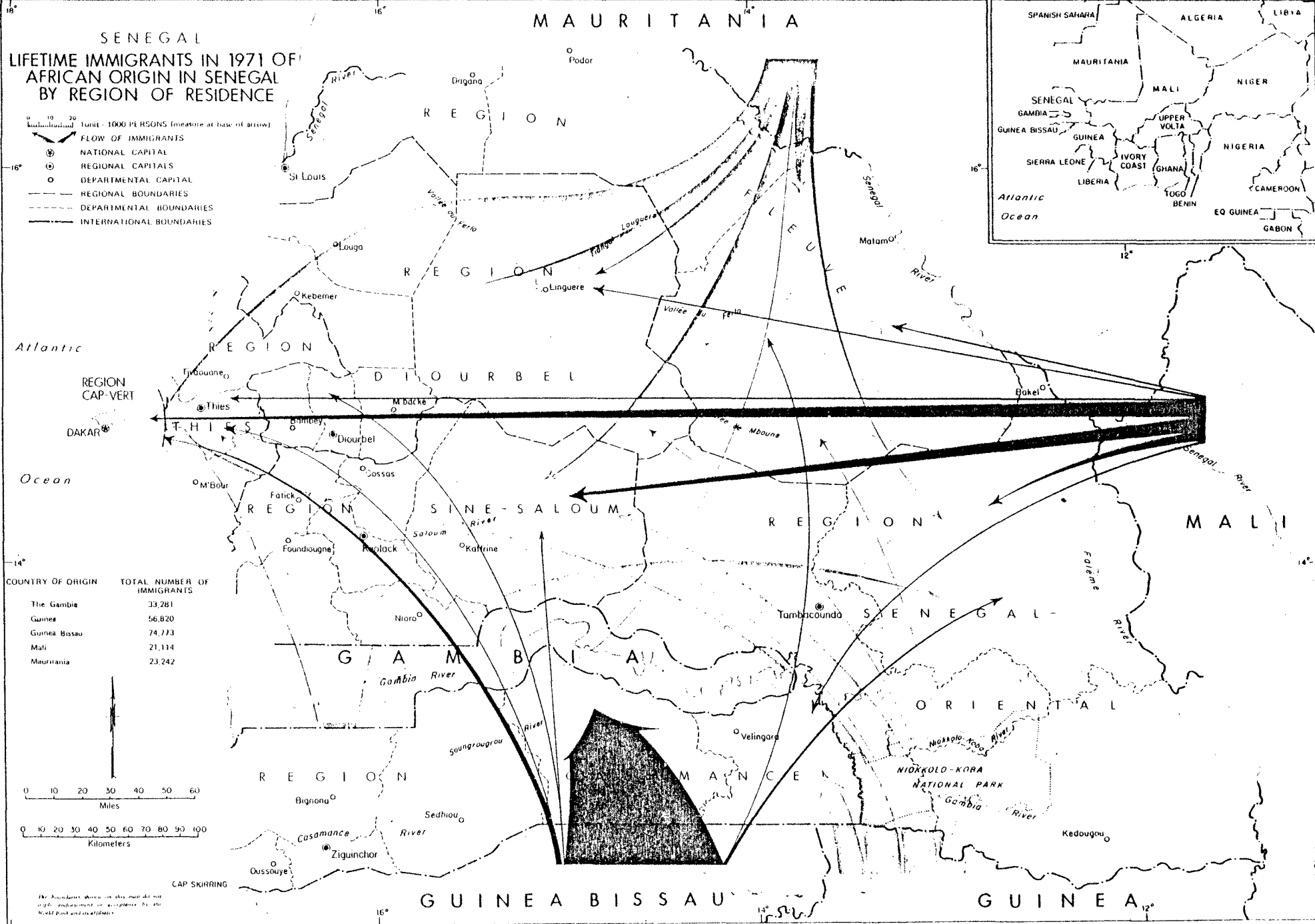
A l'intérieur du pays, les migrations relèvent de trois types : les migrations intra-rurales, l'exode rural et les migrations inter-urbaines. Notons cependant l'expatriation temporaire ou définitive de certains ruraux, notamment des Sarakolé de Casamance et des Toucouleurs du Fleuve disséminés dans d'autres pays africains francophones depuis la période coloniale, ou implantés dans des centres industriels français depuis 1960. Quant aux commerçants Wolof, ils s'éparpillent dans toute l'Afrique occidentale.

Les migrations intra-rurales. Les courants migratoires majeurs se font du nord sahélien vers le sud soudano-quinéen, compte tenu des possibilités naturelles mais aussi à cause de la monoculture arachidière qui a fortement infléchi les flux migratoires.

Le groupe Wolof a fortement contribué à l'extension du bassin arachidier, tandis que les "navétanes" : c'est-à-dire les travailleurs saisonniers issus du Mali, de Guinée, du Sénégal oriental et de haute Casamance, assuraient la main d'oeuvre saisonnière. Depuis les Indépendances, ce mouvement a chuté. Le front pionnier de l'arachide et le navétanat sont stabilisés. La carte ci-après montre l'origine des flux et leur intensité pour l'année 1971.

D'autres mouvements inter-ruraux existent, mais leur envergure demeure limitée. Les principaux de ces flux se font au sud du Saloum. On note la survie d'un mouvement Wolof et Toucouleur du Rip à la côte, entre le Saloum et la Gambie. D'autre part, l'imbrication des territoires sénégalo-gambien suscite une migration entre les deux Etats. Ce phénomène devrait s'éteindre à la suite de la constitution en novembre 1981 de la jeune confédération de Sénégalie. Tout au sud, en Casamance, des mouvements locaux sont observables (Diola, Manding) alors que les migrations les plus importantes sont le fait de groupes venant de Guinée Bissau (Balant, Mankagne, Mandjak) attirés par la riziculture et les défrichements sur les plateaux.

La pêche maritime donne lieu à des mouvements saisonniers réguliers entre la côte sud et la côte nord. Aux pêcheurs et à leur famille, soit plusieurs milliers de personnes, s'ajoutent d'autres saisonniers attirés par les possibilités d'emplois et de gains que suscite la pêche.



12. K.C. Zachariah and J. CONDE: Migration in West Africa



Annex Table 1: NATIVE POPULATION CLASSIFIED BY REGION OF BIRTH AND REGION OF RESIDENCE, 1971

Region of Residence	REGION OF BIRTH							Total
	Cap-Vert	Casamance	Diourbel	Fleuve	Senegal-Oriental	Sine-Saloum	Thies	
<u>Year 1970</u>								
Cap-Vert	369,799	28,580	59,809	57,595	3,742	37,852	59,769	617,146
Casamance	3,784	455,242	830	3,146	4,948	2,560	1,401	471,911
Diourbel	5,258	1,105	513,697	8,942	480	8,885	14,634	553,001
Fleuve	4,913	2,691	7,336	301,494	734	3,032	3,840	324,040
Senegal-Oriental	1,138	2,561	1,466	7,985	178,234	8,837	617	200,838
Sine-Saloum	5,899	3,776	38,480	14,825	4,958	598,668	13,475	680,081
Thies	12,760	2,120	28,315	12,590	603	16,711	432,601	505,700
TOTAL	403,551	496,075	649,933	406,577	193,699	676,545	526,337	3,352,717

Source: Senegal. Direction de la Statistique, n.d. Unpublished data from the 1970-71 National Demographic Survey.

W. K. Zachariah

L'exode rural. C'est l'orientation migratoire la plus importante. Face aux difficultés de survie en milieu rural (sols appauvris, surcharge démographique, sécheresses prolongées...) les jeunes paysans abandonnent leur terroir, temporairement ou définitivement au profit des villes où ils espèrent trouver des activités lucratives.

C'est dans le bassin arachidier (Régions de Thiès, Diourbel, Siné Saloun) que l'exode est le plus marqué. Mais les régions d'économie vivrière telles que la Casamance, le Sénégal oriental, le Fleuve, sont aussi touchées. Le tableau ci-contre chiffre la part des migrants dans leurs Régions de résidence à partir de l'inventaire des Régions d'origine. C'est cet exode rural qui en fait permet l'accroissement des villes et principalement celle de Dakar ; les autres villes fournissant une part importante des émigrants vers Dakar.

Les migrations inter-urbaines. Peu de renseignements sont accessibles sur ce type de migration. Jusqu'à ces dernières années, vraisemblablement, les petites villes servaient de relais entre le milieu rural et Dakar. Il semblerait qu'aujourd'hui les migrants partent directement vers la capitale, sans passer par le relais des centres de province.

Causes des migrations. Ce sont des causes économiques qui incitent à migrer, soit une recherche de terres plus propices à l'agriculture (cas dans le sud-ouest, en basse Casamance), soit le besoin de ressources complémentaires (travaux en ville en morte-saison). Cependant lors du sondage démographique national de 1970-71, 56 % des migrants de courte durée invoquaient des raisons familiales et 17 % des raisons de travail. (Source : Atlas IGN, p. 116).

Les principaux foyers d'émigration. La carte ci-après sur les zones d'émigration et les flux correspondants montre la convergence des mouvements sur Dakar.

De la partie occidentale du bassin arachidier, de nombreux migrants vont à Dakar. De la vallée du Sénégal, les hommes migrent en masse et pour plusieurs années vers Dakar ou l'Europe de l'ouest. La ponction d'hommes actifs intéresse jusqu'à 50 % de la population masculine dans certains villages (Source : Atlas Jeune Afrique. p. 29). En basse Casamance, au contraire, ce sont les jeunes filles qui forment la majorité du foyer d'émigrants saisonniers à destination de Dakar.

On peut considérer que chaque Région de province est un foyer d'émigrants potentiel.

La région du Cap-Vert connaît un fort excédent de population mâle dans les tranches en âge de travailler ; ceci reflète une forte migration vers Dakar, d'hommes non accompagnés.

La Casamance connaît un déficit relatif dans les tranches 15-29 pour les hommes et 15-25 pour les femmes, prouvant un exode rural qui doit s'amplifier et qui touche maintenant aussi la population féminine.

La région de Diourbel au contraire connaît un excédent dans les tranches actives de la population (20-29) aussi bien masculin que féminin, mais qui tend à se stabiliser.

La région du Fleuve est la plus touchée et connaît l'exode le plus ancien puisqu'il touche les classes d'âge jusqu'à 40 ans.

Le Sénégal oriental au contraire, a connu un afflux de population qui stagne et un exode pourrait apparaître.

Le Sine Saloum et la région de Thies connaissent un fort exode, déjà ancien, touchant les populations masculines et féminines.

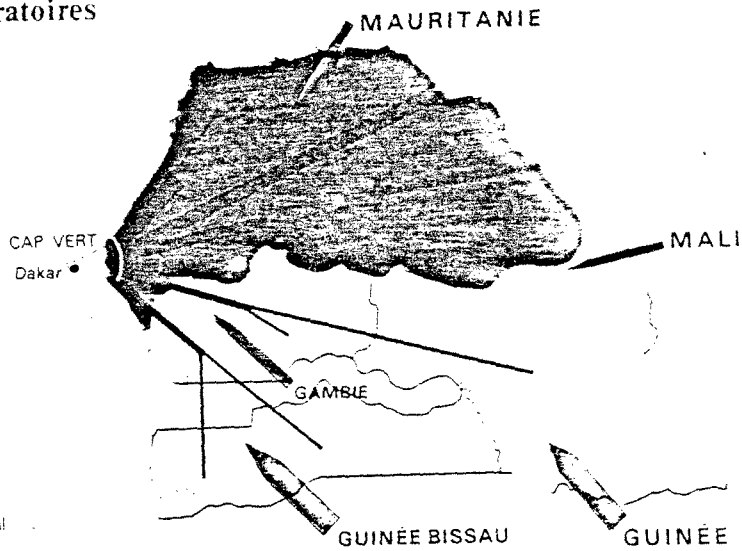
La zone de Iouga connaît un excédent féminin avec un exode masculin qui semble décroître.

L'exode rural qui se fait en direction de la capitale et des villes côtières perturbe fortement les économies rurales. Il contribue à alimenter la croissance de la population urbaine. Avec au moins 38 % de population urbaine, le Sénégal possède un des taux les plus élevés d'Afrique Noire.

### Principaux mouvements migratoires

Echelle 1 : 8 000 000  
0 100 km

- Zones de départ
- secondaires
- principales
- Principale région d'accueil
- Migrations internes vers le Cap Vert  
1 mm = 10% des migrants arrivés à Dakar
- Immigration à partir des Etats voisins  
1 mm = 10% des immigrants africains au Sénégal



Al les jeune Afrique

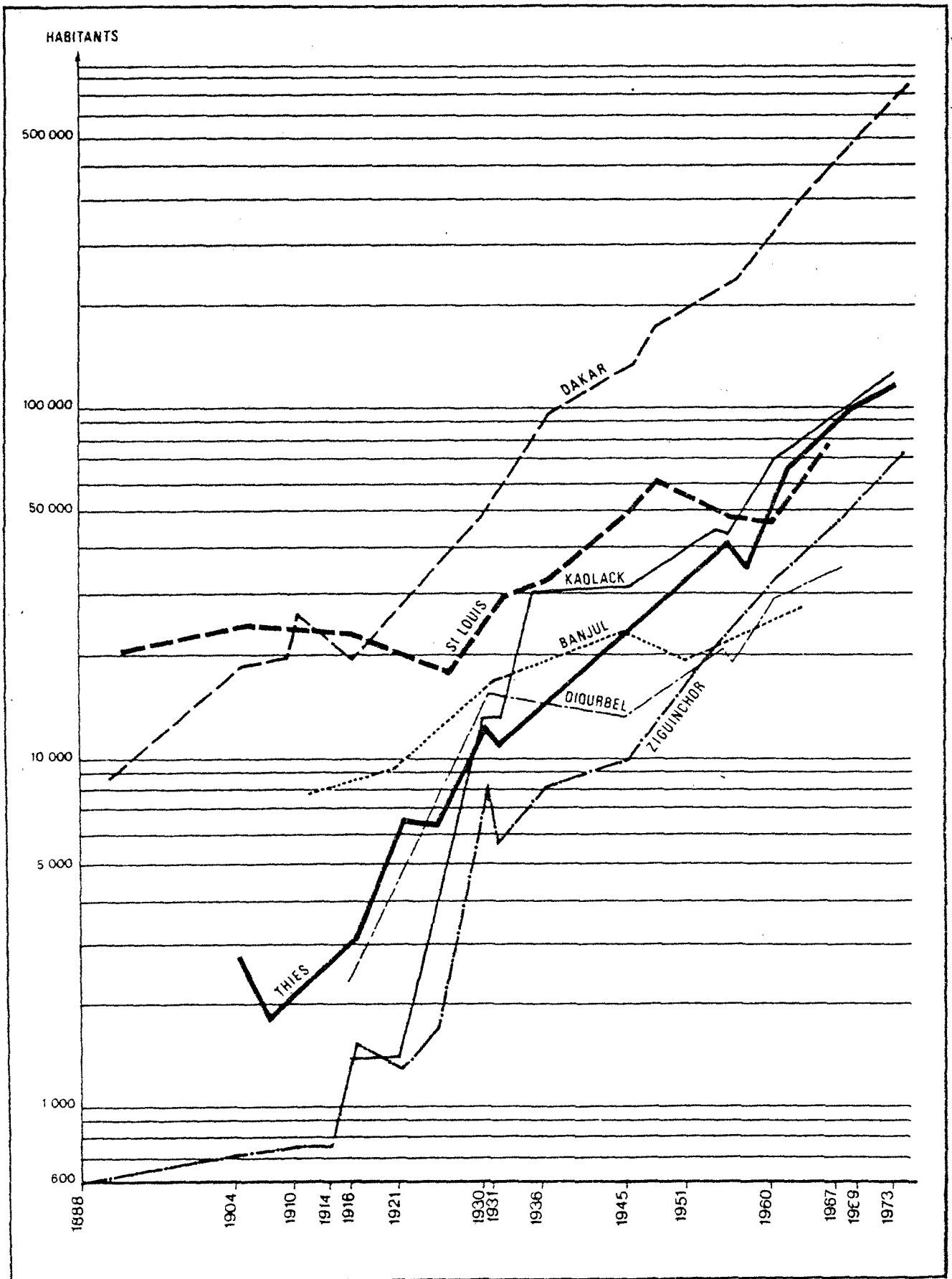
## 2 - 2 - La croissance urbaine.

Peu de données statistiques fiables permettant d'appréhender avec rigueur le phénomène de croissance urbaine au Sénégal. On se heurte à la même difficulté que pour traiter les principaux points démographiques déjà évoqués.

Le phénomène d'urbanisation est très ponctuel partout dans le monde et surtout hétérogène. Il se localise avec une relative intensité sur des espaces géographiques restreints où se concentrent un faisceau de relations notamment commerciales, administratives. Au moins un sénégalais sur trois habite dans une ville (recensement de 1976), mais Dakar absorbe la majorité des effectifs urbains. La prépondérance de l'agglomération dakaroise se traduit par la concentration de quasiment toutes les activités non-agricoles et par celles du commerce puisque 90 % des échanges extérieurs passent par Dakar. (Source : Atlas IGN. p. 118).

Le déséquilibre dans la répartition géographique des villes au profit de l'ouest sénégalais a été évoqué précédemment. Le réseau urbain est étroitement lié aux principaux axes de communication (chemins de fer et routes) établis dans l'ouest du pays au temps de la traite des arachides. La carte ci-après schématise l'implantation du réseau urbain et sa relation avec le chemin de fer, principale voie d'évacuation des arachides. Il faut noter l'importance de la desserte par le chemin de fer autour de Thiès, Kaolack, Louga, Tambacounda. L'armature urbaine du pays résulte donc du quadrillage administratif et économique (escales, villes-relais), qui répondait aux besoins de la traite de l'arachide.

L'évolution numérique des villes secondaires. Depuis le début du siècle on observe un développement important des villes. Le schéma ci-contre montre cette tendance générale des centres, puisqu'aucun centre n'est en régression numérique depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. En

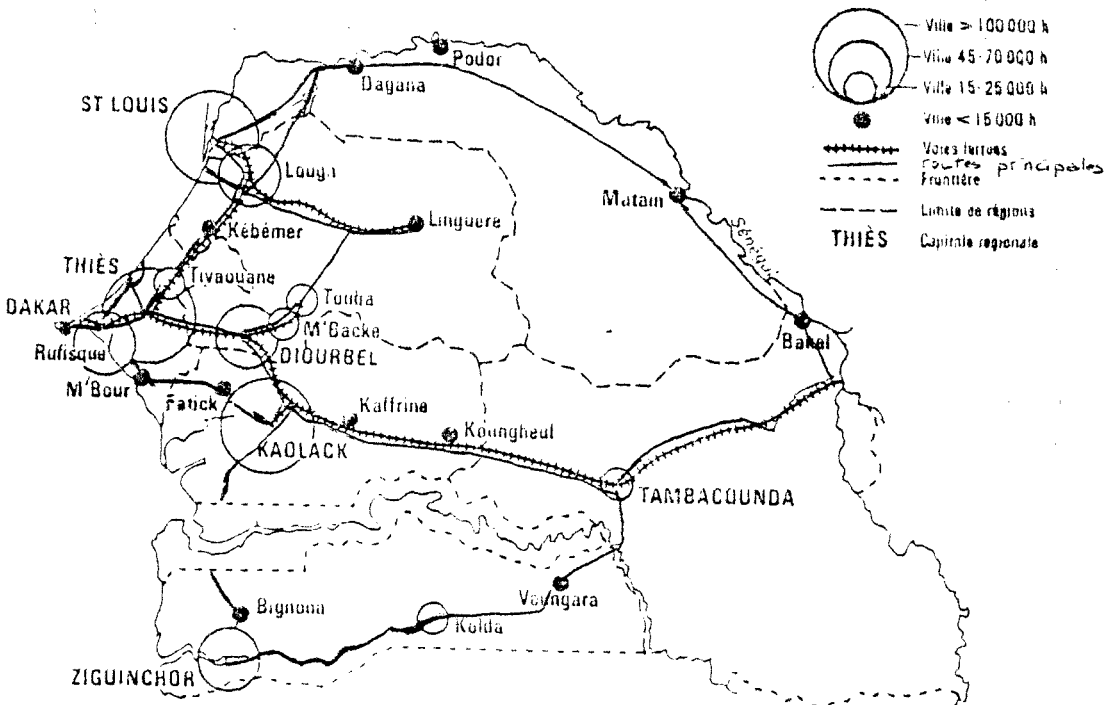


Source: BRUNEAU J.C.: Ziguinchor en Commerce. - figure 15 -

1900, il y avait 3 villes de plus de 5.000 habitants, en 1950 : 12 et en 1970 : 45 (source : Atlas IGN., p. 78). Donc, c'est surtout depuis une vingtaine d'années que les effectifs urbains augmentent à un rythme accéléré.

Pendant la période 1965-76, la plupart des villes ont au moins doublé. Dans le même temps, des centres ruraux se sont urbanisés.

### LE RÉSEAU URBAIN SÉNÉGALAIS



in: Atlas national du Sénégal. - IGN, 1977, p.118

Tel est le cas par exemple d'Ourossogui, de NDioum dans la Région du Fleuve. Le tableau ci-dessus indique la croissance numérique des centres comptant plus de 2.000 habitants en 1976. Les données comparatives datent de 1955 et 1965.

**Accroissement des centres urbains (1955-1976)**

	1955	1965	1976		1955	1965	1976
Saint-Louis	39 100	53 000	88 404	Khombole	4 100	4 800	6 803
Dagana	4 400	5 400	10 506	Kaolack	46 600	81 600	135 473
Matam	2 600	7 000	10 002	Guinguinéo	5 200	8 000	11 654
Bakel	2 300	3 000	6 577	Fatick	3 300	8 700	10 828
Louga	13 200	17 600	34 808	Kaffrine	2 200	2 800	11 526
Linguère	1 700	3 000	8 192	Nioro du Rip	2 900	4 000	8 149
Diourbel	20 600	31 000	53 820	Tambacounda	4 600	12 700	25 780
Mbacké	7 200	9 100	25 438	Kédougou	1 200	2 800	7 730
Touba			15 924	Ziguinchor	22 400	31 600	69 757
Bambey	6 300	8 000	9 850	Kolda	2 300	8 000	18 992
Thies	42 500	77 000	113 356	Bignona	4 400	7 000	14 518
Mbour	8 600	18 700	37 896	Sédhiou	2 500	4 400	9 338
Tivaouane	7 900	9 200	18 529	Velingara	1 400	3 200	8 775
Mékhé	5 600	5 500	10 178	Oussouye	700	1 300	2 480
Joal		7 900	15 665				

in: Atlas Jeune Afrique du Sénégal - 1980, p 42

Il serait erroné de parler réellement d'urbanisation face à la croissance des villes secondaires chefs-lieux ou bourgs ruraux, alors que ces centres sont asphyxiés sur le plan économique. Il est plus adéquat d'utiliser le terme de pseudo-urbanisation.

D'après leur répartition géo-politique, les centres ont des types de croissance différents. Un processus de déclin économique des villes secondaires était amorcé avant l'Indépendance. En effet, dès le milieu du siècle, les petits centres du Fleuve et Saint-Louis ont périclité sous l'action conjuguée de la construction du



chemin de fer et de la décadence du commerce de la gomme. Aux lendemains de la seconde guerre mondiale, la concentration du commerce sénégalais dans la métropole dakaroise a porté atteinte aux capitales successives de l'arachide (Rufisque, Kaolack).

Pourtant malgré ce blocage économique, les villes continuent de s'accroître.

Les villes du Fleuve qui sont marginalisées par rapport aux pôles d'attractions actuels du pays connaissent un accroissement rapide depuis 1965, surtout depuis 1970-74, années de sécheresse. Néanmoins leur taille demeure très modeste, inférieure à 10.000 habitants, Seule Saint Louis, ancienne capitale du Sénégal, dépasse 80.000 habitants.

En Casamance et dans l'est, les villes sont rares aussi et de petite taille. Néanmoins Ziguinchor (70.000 habitants en 1976) et Tambacounda (26.000 hab.) ont des rythmes de croissance rapide : près de 4,5 % de moyenne annuelle entre 1965 et 1976.

C'est dans le bassin arachidier que les villes sont nombreuses. Deux d'entre elles : Thiès et Kaolack dépassent 100.000 habitants. Diourbel compte plus de 50.000 habitants et d'anciennes escales ont plus de 10.000 habitants. Toutefois, les grandes villes ont un faible rythme de croissance, mais régulier par rapport aux petites villes telles que Mbacké, Mbour (> 25.000 habitants) ou que l'escale de Kaffrine (11.526 habitants). (Source : Atlas Jeune Afrique. p. 42-43).

Toutes les villes participent au vaste mouvement de croissance, même si leurs taux d'accroissement annuel sont hétérogènes, comme le souligne nettement la carte ci-après. Leur accroissement alimente aussi la forte croissance continue de Dakar qui se fait par le biais de cités satellites comme Pikine, née spontanément en 1955, ou comme Rufisque un ancien comptoir.

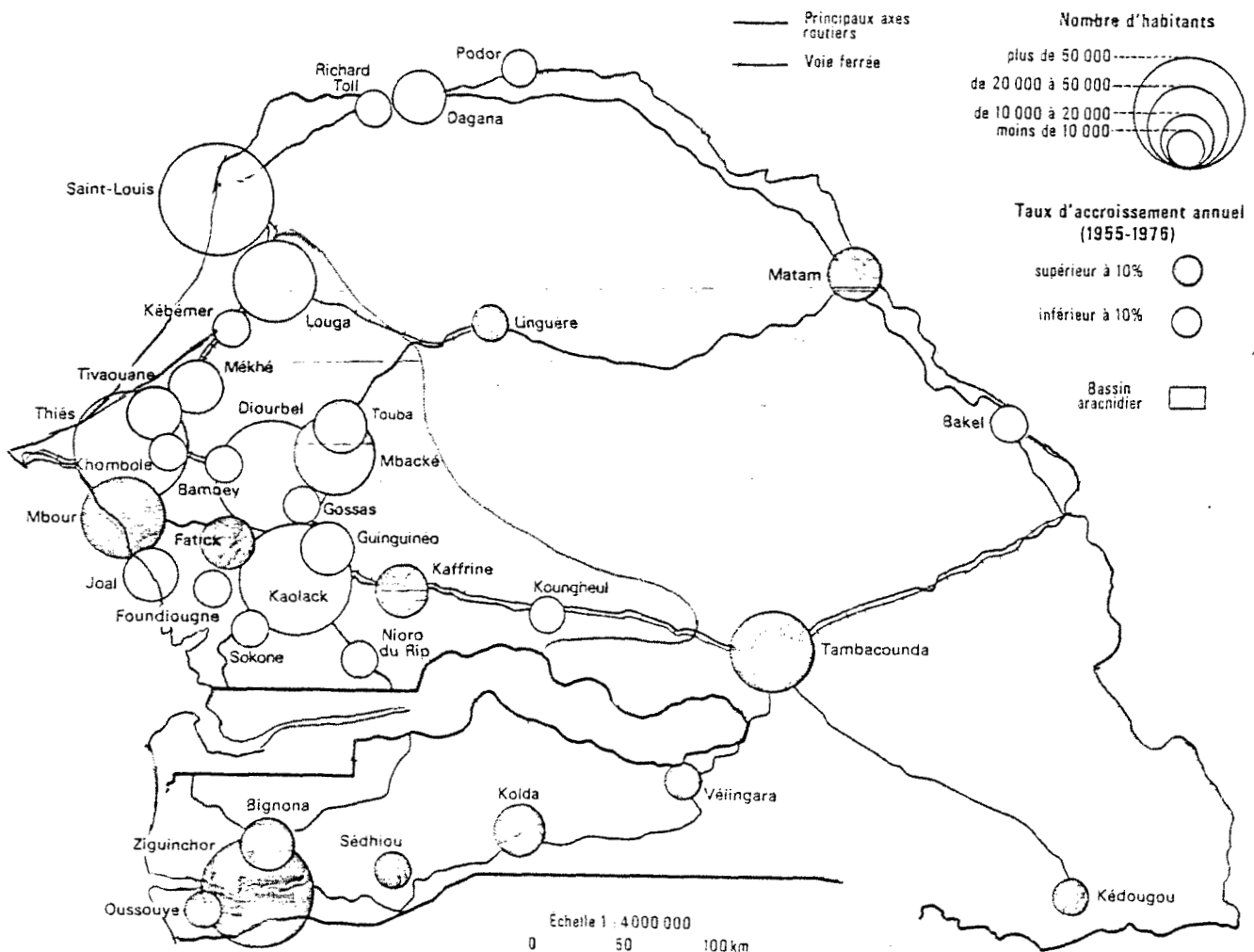
Vingt ans après l'Indépendance, toutes les villes secondaires se sont au moins accrues de 50 %. La croissance naturelle et le solde migratoire positif permettent cette croissance urbaine générale. A l'accroissement naturel déjà conséquent (2,5 à 3 % par an) s'ajoutent de gros contingents de ruraux en quête d'emplois urbains. Le processus de croissance est d'autant plus lourd que les ruraux arrivent dans les villes en déclin économique (Saint Louis, Diourbel, Kaolack, etc...). Le tableau ci-dessous fournit quelques chiffres sur des centres de l'ouest qui ont servi (1960-1970) de relais dans les migrations.

! VILLES	: GAIN BRUT (1960-70)	: ACCROISSEMENT BRUT (1960-70)	!
! Thiès	: + 21.548	: + 31,1 %	!
! Kaolack	: + 26.678	: + 38,3 %	!
! Saint Louis	: + 13.204 à + 32.364	: + 19,4 % à 66,3 %	!
! Diourbel	: + 7.450	: + 26,1 %	!
! Ziguinchor	: + 15.932	: + 53,4 %	!

Source : DUBRESSON A. : L'espace Dakar Rufisque en devenir.  
p. 46.

Compte-tenu de l'essor actuel des villes, il importe donc de connaître les facteurs de cette croissance urbaine.

### Villes secondaires et taux d'accroissement



in Atlas Jeune Afrique du Sénégal - 1930  
p 43

#### Les facteurs de la croissance urbaine.

Des causes historiques et une situation démographique contemporaine sont à l'origine, principalement, de cette croissance.

L'orientation économique de la colonie au début du XX<sup>e</sup> siècle a donné naissance à de nombreuses escales permettant de drainer les produits agricoles et de faciliter l'écoulement des produits manufacturés. Ces

points de traite devenus souvent des centres administratifs ont été créés sur les voies de circulation (rail, fleuve, route). Ainsi le bassin de l'arachide, les vallées de Casamance et du Sénégal ont été ponctuées d'escales ferroviaires, fluviales qui pouvaient être aussi des sites stratégiques.

Ce facteur historique explique la concentration des villes à l'ouest du 15<sup>e</sup> degré de longitude ouest, ainsi que la morphologie urbaine où le centre ancien, l'escale, contient toutes les principales activités économiques, administratives, au détriment des quartiers périphériques plus ou moins lotis.

Les mouvements de population vers les villes remontent à une vingtaine d'années. C'est l'exode rural qui a suscité l'augmentation rapide des effectifs urbains. Les petites villes de l'intérieur ont joué une fonction de relais pour les migrants attirés par le Cap Vert.

Entre 1960 et 1972, les réformes administratives et territoriales ont créé une hiérarchie de fonctions administratives engendrant des capitales régionales, des chefs lieux de département, d'arrondissement et de communes. Dans ce cadre d'interventions politiques et administratives, la nouvelle armature urbaine s'est constituée. La ville, tête de pont politique, administratif est aussi un carrefour de voies de circulation routière.

La diversité des situations administratives et politiques, des fonctions économiques et de l'implantation géographique explique que les villes n'aient pu avoir la même évolution. Dans la vallée du Sénégal par exemple, la population des anciennes escales s'est accrue entre 1960 et 1979. Leurs taux de croissance sont supérieurs à la croissance régionale. Mais la croissance varie selon les villes, compte tenu des facteurs qui ont pondéré cette croissance.

VILLES	ACCROISSEMENT ANNUEL
Bakel	+ 4,9 % (1960-1976)
Matam	+ 4,3 % (1958-1976)
Ourossogui	+ 4,3 % (1964-1979)
NDioum	+ 7,9 % (1964-1979)
Podor	+ 2,3 % (1958-1976)
	+ 5 % (1976-1979)
Richard Toll	+ 7,5 % (1958-1970)
	+ 10,4 % (1970-1979)
Dagana	+ 6,7 % (1958-1970)
	+ 0,7 % (1970-1976)

Source : Etude Socio-économique de l'OMVS,  
p. 43.

A Richard Toll, l'accroissement enregistré depuis 1958 est dû en partie à la création de casiers irrigués (S.D.R.S., puis C.S.S.) et à la création d'emplois corrélative. Depuis 1968, la construction de la route Saint-Louis Matam a enclavé Podor sur la rive du fleuve et a privilégié le village de Ndioum situé sur la route bitumée. Depuis 1976, Podor est désenclavé grâce à l'édification d'un pont qui facilite la liaison avec la route. Cependant, la récente période de sécheresse a renforcé l'importance de NDioum devenu un point de sédentarisation de nombreux éleveurs (4.000 habitants en 1976) ; (Source : PAIX C. : Podor et NDioum). Pour la Région du Fleuve, Dakar reste le centre polarisateur le plus important. Il attire trois fois plus de ruraux que les centres régionaux de la vallée et du delta (Source : O.C. p. 110).

L'attraction des ruraux pour les villes

pose de lourds problèmes de gestion urbaine, foncière, économique, du fait que ces nouveaux arrivants viennent grossir les effectifs de chômeurs déjà installés. Ce phénomène fait éclater spatialement les villes en quartiers spontanés incontrôlés.

Une rapide typologie des villes fait ressortir deux types de centres : des villes d'importance relative et des petites villes. Les critères de classement sont les structures socio-professionnelles, les chômeurs, les locataires. Une quinzaine de villes sont appréhendées ainsi dans le tableau ci-dessous.

VILLES DU SÉNÉGAL : QUELQUES CRITÈRES DE CLASSEMENT (BCEOM 1974)

Paramètres Villes	Population	% Chômeurs inactifs	Locataires %	Structures socio-professionnelles		
				% d'agricul.	% commerc. artis.	% cadres
<u>SAINT-LOUIS</u>	100 244	39,6	13,1	2,8	21	10,4
<u>THIÈS</u>	111 324	35,5	13,3	10	25,2	11,4
<u>KAOLACK</u>	107 194	28,6	17,4	6	34,7	7
<u>ZIGUINCHOR</u>	64 153	22	19,7	17,2	24,3	10
<u>DIOURBEL</u>	56 345	24,5	4,5	20,3	34,7	3,3
Louga	47 468	30,9	9,4	10,1	38,7	7,3
M'Backe	24 815	24,3	0,6	24,8	34,7	1,1
Tivaouane	23 380	29,9	2,9	24,8	32,7	3
Kolda	22 908	15,3	6,7	37,7	26,2	7,1
Touba	18 780	16,9	1,6	21,8	43,3	0
<u>TAMBACOUNDA</u>	18 679	15,7	21,9	22,2	22,7	12,3
Fatick	12 516	22,3	8,1	25,2	22,7	9,7
Dagana	10 096	24	5,8	16,5	33,4	4,4
Bakel	6 235	18,2	7,9	22,6	44,7	4,8
Koungheul	5 500	3,4	10	43,6	32,1	0

SAINT-LOUIS : Capitale régionale.

Source : Atlas IGN, p. 120.

Les villes d'importance relative correspondent en général aux capitales régionales. Elles ont plus de 50.000 habitants (Saint Louis, Kaolack, Ziguinchor, Diourbel), sauf Tambacounda qui a moins de 18.000 habitants. De nombreux chômeurs se dénombrent dans ces villes. La proportion de chefs de ménage locataires est notable aussi : 15 %. Le secteur agricole est peu représenté à Tambacounda, Ziguinchor et Diourbel. Au contraire la classe des cadres

est importante : 10 % en moyenne. (Source : Atlas IGN, p. 120).

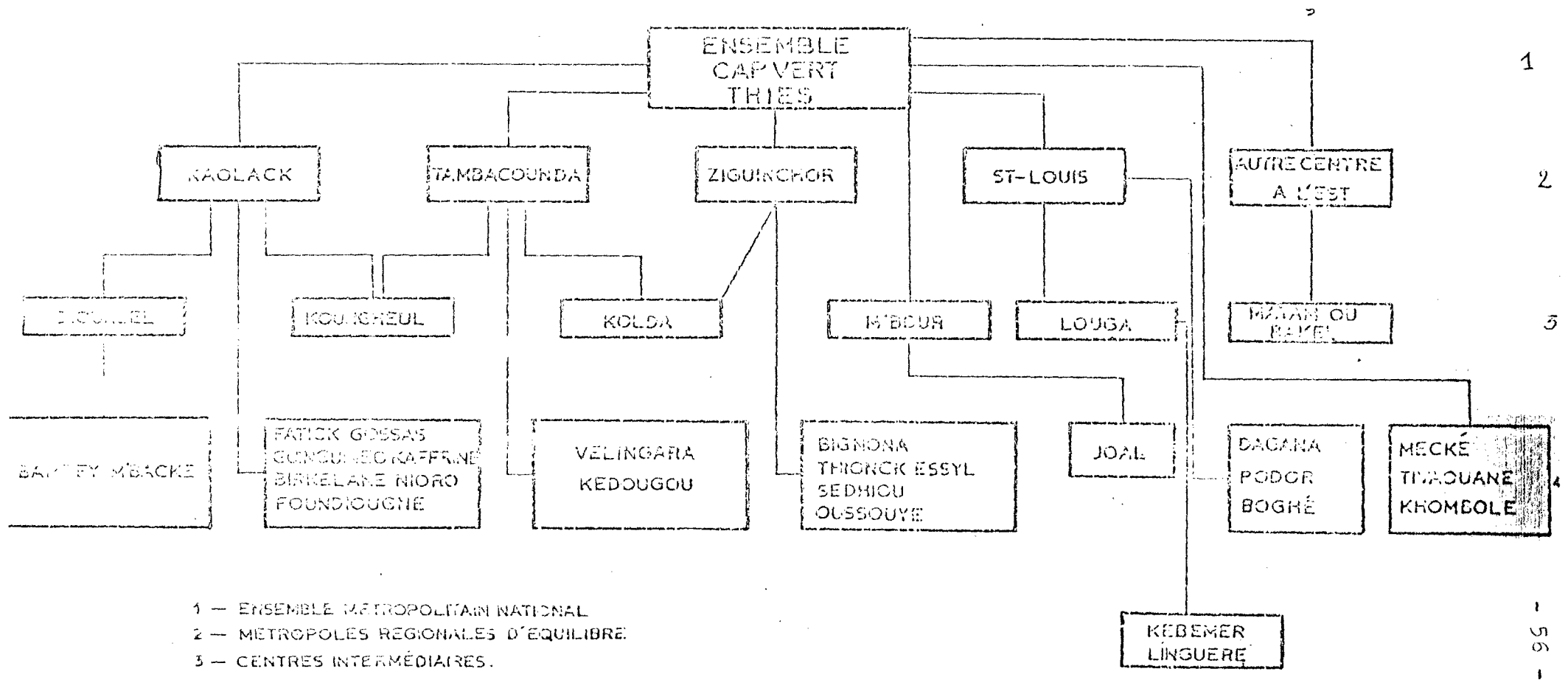
Les villes de petite taille forment l'autre groupe de centres. Leurs caractères reprennent ceux des villes précédentes. Cependant, elles sont hétérogènes, marquées par une contribution importante de l'agriculture dans les activités des habitants. Au moins 1/5<sup>e</sup> des actifs travaillent la terre. Chaque chef de famille dispose d'une parcelle ce qui réduit le nombre de locataires. Dans les centres ruraux, l'agriculture intervient fortement dans la vie économique (Koungheul : 43 % de cultivateurs). Dans les villes commerçantes, l'artisanat et le négoce occupent au moins 1/3 des actifs (Bakel : 44,7 %). (Source : Atlas IGN, p. 120).

Pour appréhender la croissance des villes secondaires au Sénégal, il faut donc tenir compte du poids sclérosant de la capitale sur la répartition des fonctions urbaines.

Depuis une dizaine d'années, les autorités sénégalaises semblent soucieuses de résoudre leurs difficultés socio-économiques en promouvant les villes de l'intérieur. Très symboliquement, des efforts ont porté sur Saint Louis (Université). Aujourd'hui encore, aucune véritable politique de régionalisation n'a été entreprise. Aussi, le schéma Directeur d'Aménagement Urbain, établi fin 1975, qui vise l'horizon 2.000, aura-t-il beaucoup de difficultés à s'adapter à la brève échéance de 16 ans !. (Source : Atlas IGN, p. 122).

Seule une ferme volonté politique d'aménagement du territoire peut tempérer la forte évolution démographique et la croissance urbaine. Des perspectives existent, certes, dans le schéma Directeur de l'Aménagement Urbain, en vue d'établir une hiérarchie fonctionnelle des villes (capitale, métropoles d'équilibre, centres intermédiaires, centres secondaires), comme l'indique le schéma ci-contre. (Source : WADE M.T : Mémoire sur la politique d'urbanisation au Sénégal et la création des villes nouvelles, 1973.)

# SCHEMA DE HIERARCHIE URBAINE



- 1 — ENSEMBLE METROPOLITAIN NATIONAL
- 2 — METROPOLES REGIONALES D'EQUILIBRE.
- 3 — CENTRES INTERMÉDIAIRES.
- 4 — CENTRES SECONDAIRES RATTACHÉS AUX MÉTROPOLES SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR L'INTERMÉDIAIRE DES CENTRES INTERMÉDIAIRES.

Source: WADE M.T. : Mémoire sur la politique d'urbanisation au Sénégal et la création des villes nouvelles



2.- 3 - Les perspectives démographiques.

Compte-tenu de l'évolution démographique que nous avons évoquée, il est intéressant de connaître les projections d'ici à la fin du siècle.

D'après les essais de quantifications de la croissance démographique (Source : Melle BINET - Ministère Coopération), il en ressort un accroissement de 58,07 % pour l'ensemble du Sénégal, entre 1980 et 2.000. Ce qui correspond à une légère augmentation de l'accroissement annuel : 2,6 % en 1976, 2,9 % en moyenne d'ici à l'an 2.000.

La population urbaine augmenterait de 42,13 % pendant la même période, soit + 2,1 % de moyenne annuelle. Il y aurait une reprise du mouvement à partir de 1990. Le tableau ci-dessous détaille cette projection.

Projection de la croissance urbaine  
(1980 - 2000).

! Période !	! Ensemble !	! Milieu !	! Dakar !	! Thiès !
! projection !	! pays !	! urbain !	! : !	! : !
! 1980 !	! 5.661.000 !	! 1.265.000 !	! 821.000 !	! 115.000 !
! 1985 !	! 6.474.000 !	! : !	! : !	! : !
! 1990 !	! 7.430.000 !	! 1.896.000 !	! 1.223.000 !	! 163.000 !
! 1995 !	! 8.525.000 !	! : !	! : !	! : !
! 2000 !	! 9.747.000 !	! 3.002.000 !	! 1.879.000 !	! 254.000 !
! : !	! : !	! : !	! : !	! : !

Taux de croissance moyen annuel (en %)

! Période !	! Ensemble !	! Milieu !	! Dakar !	! Thiès !
! projection !	! pays !	! urbain !	! : !	! : !
!-----! : !	!-----! : !	!-----! : !	!-----! : !	!-----! : !
! 1980-84 !	! 2,72 !	! 4,13 !	! 4,07 !	! 3,49 !
! 1985-89 !	! 2,79 !	! 4,13 !	! 4,07 !	! 3,49 !
! 1990-94 !	! 2,79 !	! 4,70 !	! 4,39 !	! 4,60 !
! 1995-2000 !	! 2,72 !	! 4,70 !	! 4,39 !	! 4,60 !
! : !	! : !	! : !	! : !	! : !

Source : Min.Coopération.Melle BINET : Essai de quantification de la croissance urbaine en Afrique à l'horizon 2000.

Cette hypothèse d'évolution démographique se traduirait par l'expansion de l'habitat et des besoins de la population en emplois et services divers.

2 - 4 - Les fonctions des villes secondaires.

Les fonctions sont peu diversifiées, marquées par l'omniprésence du secteur tertiaire. Les activités rurales ont une importance relative. La fonction industrielle est tout à fait embryonnaire.

2.2.1 - Analyse des fonctions administratives et politiques.

La réforme politico-administrative de juillet 1972 élargie en 1978 a innové en matière de déconcentration des pouvoirs au profit des villes secondaires. Ces villes ont des fonctions administratives mais peu de travaux détaillent leurs fonctions. Aussi donnons-nous les lignes générales du pouvoir régional qui est représenté

dans les centres urbains.

Les gouverneurs des huit Régions sis dans les chefs-lieux de Dakar, Ziguinchor, Diourbel, Louga, Saint Louis, Tambacounda, Kaolack et Thiès ont vu leurs pouvoirs renforcés. En excluant Dakar, les sept autres chefs-lieux rassemblent chacun les services offerts par les Ministères dakarois. Tous les services civils régionaux et locaux sont coordonnés par le gouverneur qui contrôle aussi la gestion des crédits accordés aux services régionaux. Le gouverneur est un agent théoriquement responsable du développement économique, social de sa Région, assisté par le Conseil Régional. (Source : Atlas IGN).

Au niveau des chefs-lieux de département, c'est le préfet qui coordonne l'activité des services civils départementaux. Il contrôle les crédits mis à la disposition du Département. Il assume la fonction de responsable du développement économique, social dans son Département. Le Conseil départemental a la même fonction que le Conseil Régional mais seulement à l'échelon des communes et arrondissements.

Au niveau de l'arrondissement, c'est le sous-préfet qui administre sous l'autorité préfectorale. Il a un rôle théorique de coordination et de contrôle. En principe responsable du développement économique et social de l'arrondissement, il exerce une tutelle auprès des communautés rurales qui regroupent chacune l'unité de base administrative : le village. Dans la sous-préfecture siège un conseil d'arrondissement, qui est consulté sur toutes les matières ayant une répercussion directe sur l'arrondissement. (Source : Atlas IGN).

Remarquons que les dépenses en personnel de la fonction publique (84,2 milliards de Cfa, 1982) équivalent plus ou moins aux recettes tirées de l'exportation de l'arachide. (Source : Cahier d'Information - SILO n° 4).

La plupart des ressources financières sont tirées du système bancaire et de crédit. Interviennent

des banques commerciales privées (BIAO, BICIS, SGBS, BSK) qui fournissent par exemple des ressources par opération de développement. (Source : Direction de la Statistique du Sénégal 1976).

Quant aux groupes financiers étrangers, ils ont eux aussi réorienté leur politique d'investissement. Il ne misent plus sur les possibilités des économies agricoles, mais ils cherchent à vendre des technologies et à exploiter directement les matières premières. En 1974, le groupe Paribas se trouvait, par exemple, dans les secteurs de l'immobilier et du tourisme, dans l'agro-alimentaire et dans l'aluminium. (Source : ROCHETEAU G : la politique d'investissement outre-mer des grandes compagnies financières, le cas du Sénégal. p. 306).

La ville pourvoyeuse d'emplois. La perspective d'emplois rémunérateurs est attirante pour les migrants potentiels à destination des villes.

A cet égard, il est intéressant de connaître le profil social de la population en milieu urbain. Mais la répartition en catégories socio-professionnelle est délicate à établir. Les statistiques lorsqu'elles existent ne dissocient pas la capitale des autres villes. De plus, les statistiques de l'Inspection du travail ne prennent en compte que les salariés recensés et les anciens salariés ayant perdu leur emploi. Ce dénombrement exclut quasiment les femmes, les jeunes après scolarisation, ou les ruraux demandeurs d'emploi en saison sèche.

La répartition en catégories d'activités économiques fait apparaître pour 1970-71, un secteur primaire occupant 83 % des actifs dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Le secteur secondaire représente 5 % des actifs dans les entreprises modernes et dans l'artisanat. Le tertiaire emploie 12 % des actifs dans des administrations ou similaires. Les professions de santé sont englobées dans ce secteur. (Source : DIARRA S : La population du Sénégal. 1971, p. 648).

Le sous-emploi est une réalité cruciale du milieu urbain. Au début du siècle, la pénurie de main d'oeuvre caractérisait l'économie coloniale. Les faubourgs servaient de réservoirs de travailleurs pour le commerce ou l'industrie naissante. Dès la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la population urbaine semble s'être enracinée. A Ziguinchor, une ville rurale, il y aurait eu 78 % d'actifs au recensement de 1951. (Source : BRUNEAU JC : Ziguinchor en Casamance, p. 139).

Or, dès l'Indépendance, toutes les villes se sont accrues alors que les débouchés en matière d'emplois urbains se restreignaient. Ainsi à Ziguinchor, le sondage de J.C. Bruneau en 1973, chez les ménages, fait apparaître 60 % d'adultes âgés de plus de 15 ans en réelle activité (O.C. p. 140). Le taux d'activité féminin enregistré vraisemblablement sans tenir compte du travail agricole ne dépasse pas 15 % en incluant même les petits métiers du micro-commerce et de l'artisanat. Il est à remarquer que à Ziguinchor comme dans le milieu urbain africain en général, il y a seulement une faible proportion de femmes reconnues actives. (Source : O.C. p. 140).

Au Sénégal, comme dans d'autres pays africains, les effectifs de travailleurs indépendants demeurent importants par rapport à ceux des salariés. Cette forme de travail serait une forme de prévention au sous-emploi. (Source : B.I.T. Genève, 1974, p. 9).

Les revenus moyens des ruraux et des urbains, affichent un écart variant entre 8,5 et 16,6 pour des niveaux professionnels comparables : paysans - manoeuvres ou apprentis. Le tableau ci-contre fournit les chiffres moyens des revenus annuels par catégories sociales. Cf: tableau ci-après.

En plus de cet éventail de salaires, le revenu monétaire des salariés urbains peut aussi être complété par les allocations familiales qui étaient en 1970 de l'ordre de 15.600 Cfa par an pour 2 enfants, ainsi que par des versements à caractère social (allocations de ma-

SENEGAL  
REVENU MONETAIRE ANNUEL MOYEN  
(en francs CFA - 1970)

Catégories	Revenu moyen
<u>Masses populaires rurales</u> (Payans et pêcheurs)	23.300
<u>Masses populaires urbaines</u>	
- Petits salariés (manoeuvres, apprentis)	
Secteur public	295.000
Secteur privé	200.000
- Petits artisans et commerçants et éléments marginaux	<u>72.000</u>
Ensemble des masses populaires urbaines	91.800
Ensemble des masses populaires urbaines et rurales	37.400
<u>Couches moyennes africaines</u>	
- Salariés du secteur public	695.000
- Salariés du secteur privé	507.000
- Artisans et commerçants moyens	<u>400.000</u>
Ensemble des couches moyennes africaines	510.000
<u>Couches supérieures africaines</u>	
- Hauts fonctionnaires	1.581.000
- Cadres supérieurs du secteur privé	1.014.500
- Gros commerçants, transporteurs, riches marabouts	<u>791.300</u>
Ensemble des couches supérieures africaines	1.020.000
<u>Européens et autres non africains</u>	
- Secteur privé	1.010.000
- Autres, y compris personnel de l'assistance technique	<u>714.300</u>
Ensemble	870.000
ENSEMBLE DE LA POPULATION :	79.600

Sources : Kelta Founéké : La fiscalité au Sénégal, IDEP, Dakar, 1972.

*in: World Employment programme research Working paper -  
B.I.T, Geneva, 1974, p 30*

ternité...)). (Source : S.O.N.E.P.I. Ministère du Développement Industriel. Dakar, 1970 p. 26).

### 2.2.2.- Fonctions industrielles et artisanales.

#### Industrie.

Comme partout en Afrique de l'ouest, le phénomène industriel est récent. Au Sénégal, le fait industriel est essentiellement côtier : 80 % des emplois sénégalais sont concentrés au Cap Vert, notamment à Dakar qui cumule les fonctions de capitale politique, de métropole industrielle et de marché. 70 % du chiffre d'affaire du pays se fait dans la Région du Cap Vert. (Source : DUBRESSON A ; Industrialisation et croissance urbaine en Afrique de l'ouest, p. 105).

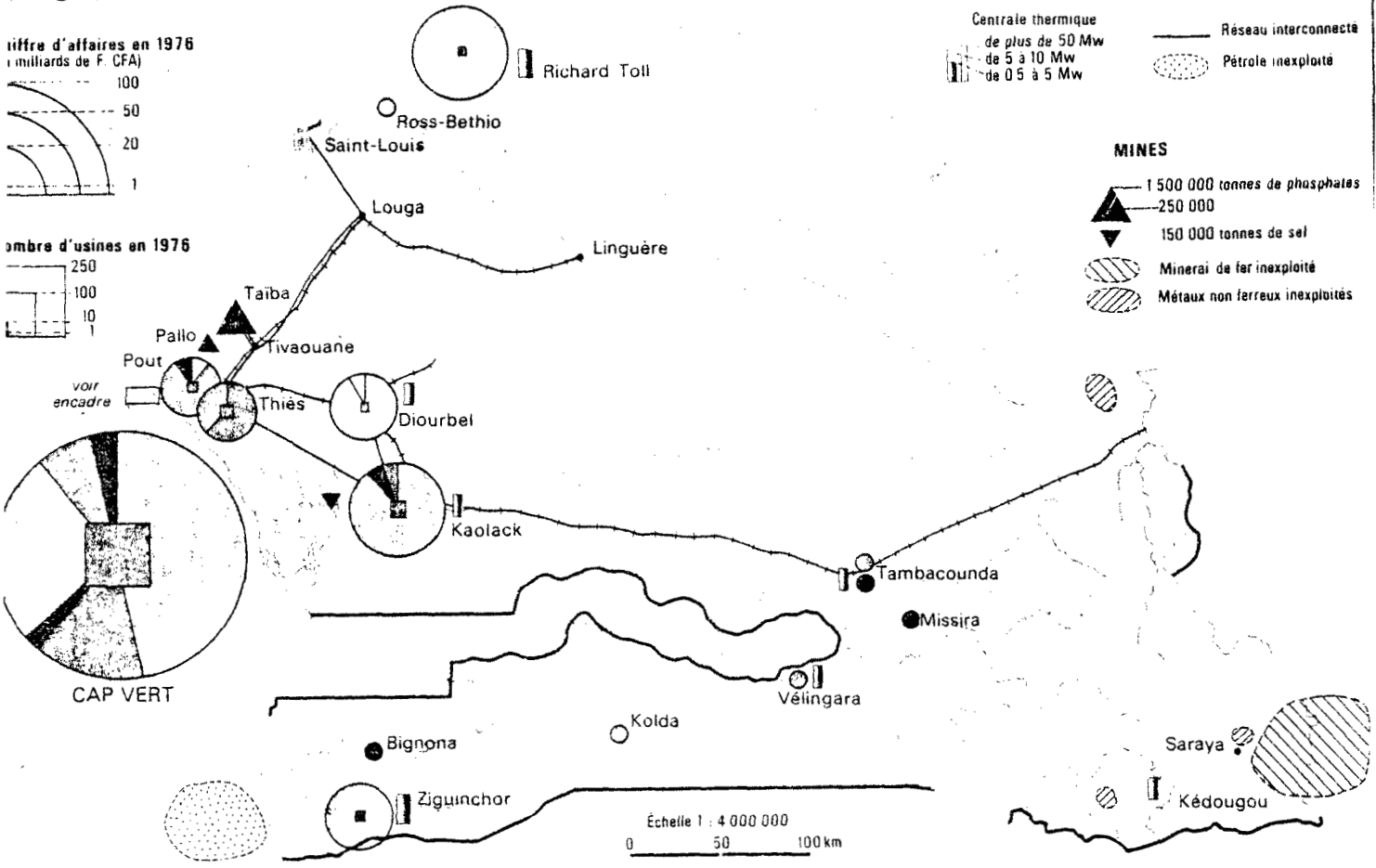
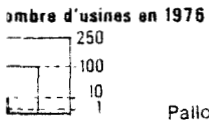
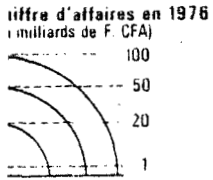
Dès l'Indépendance, le gouvernement sénégalais a adopté une série de mesures visant à démanteler le système de traite, à déposséder les traitants et à socialiser le commerce rural, essentiellement arachidier. Les années 1960 ont été des années de désorganisation régionale.

De nos jours, dans les villes secondaires, les quelques activités industrielles résultent de l'intention de décongestionner l'agglomération dakaroise. Jusqu'à présent les créations d'infrastructures industrielles sont restées très ponctuelles.

Remarquons que le degré de spécialisation est faible et que les activités sont peu différenciées. Les industries de biens de consommation sont beaucoup plus importantes en nombre et en chiffre d'affaire que les industries lourdes (Cf. carte ci-contre). L'industrie alimentaire prédomine avec en particulier les huileries et conserveries de poisson.

A Ziguinchor, une huilerie déjà ancienne de la S.E.I.C. faisait travailler 165 permanents en 1973,

# Énergie, mines et industries



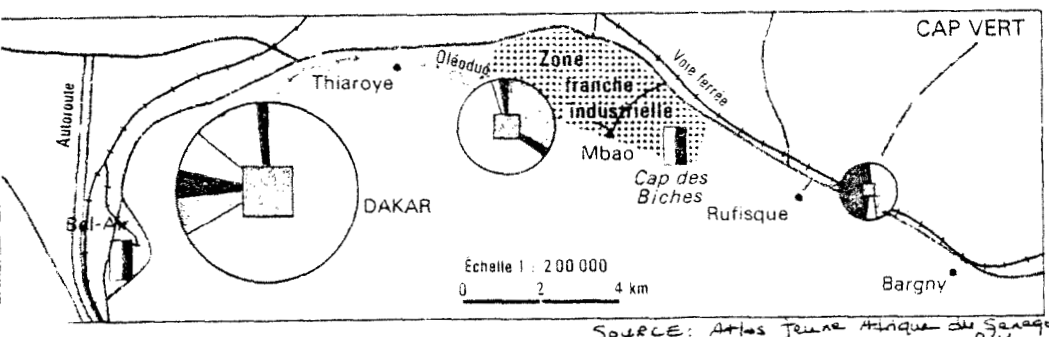
**ÉNERGIE**

- Centrale thermique de plus de 50 Mw
- de 5 à 10 Mw
- de 0,5 à 5 Mw
- Réseau interconnecté
- Pétrole inexploité

**MINES**

- ▲ 1 500 000 tonnes de phosphates
- ▼ 250 000 tonnes de sel
- ▨ Minerai de fer inexploité
- ▩ Métaux non ferreux inexploités

Échelle 1 : 4 000 000  
0 50 100 km



Échelle 1 : 200 000  
0 2 4 km

**INDUSTRIES**

- Alimentaires
- Textiles, cuir, chaussures
- Bois, papier, imprimerie
- Chimiques
- Métallurgiques
- Matériaux de construction

SOURCE: Atlas Jeune Afrique du Sénégal



tandis que les quatre usines de conditionnement des crevettes pour l'exportation avaient 340 permanents à la même date. En 1973, 23 % des salariés déclarés de la ville étaient occupés dans l'industrie, dont 2 % de femmes employées dans les usines à crevettes. (Source : BRUNEAU J.C.: Ziguinchor en Casamance, p. 93 et 141). A Kaolack, l'huilerie de la SODEC est aussi un pôle de travail qui doit être complété par un complexe d'activités textiles d'export (SOTEXKA) devant permettre la création de 1500 nouveaux emplois (Source : Centre sénégalais du Commerce Extérieur). Diourbel doit aussi bénéficier de la construction d'une nouvelle huilerie (Source : O.C.).

Dans la basse vallée du Sénégal, à Richard Toll des aménagements agro-industriels sont en cours de réalisation (tomates, riziculture, canne à sucre) et font de ce centre agro-industriel une sorte de grosse agglomération rurale géographiquement éclatée. 6.000 personnes au moins travaillent dans l'industrie sucrière (amont, aval). (Source : Etude socio-économique de l'OMVS, partie D, p. 53-1).

Les industries lourdes telles que la chimie, la sidérurgie, l'exploitation minière sont actuellement très restreintes. Jusqu'à présent, Thiès a eu le bénéfice quasi-exclusif de la création d'infrastructures industrielles, à cause de la proximité de Dakar. On y trouve des activités liées à la métallurgie, aux phosphates, à l'attapulгите (argile). A Kaolack, l'extraction du sel offre quelques possibilités d'emplois. Notons donc que ces activités sont peu répandues dans les villes secondaires et que au plan national, elles participent modestement au chiffre d'affaire pour 15 %. (Source : Atlas Jeune Afrique, p. 40).

L'évolution industrielle des villes secondaires pose un triple problème. D'une part, le centre de décision dakarois qui est aussi le noyau de l'essor économique compromet l'essor économique des villes secon-

daires. 88 % des établissements industriels sont à Dakar (Source : O.C. p. 41). D'autre part, il n'y a pas encore de diversification fonctionnelle dans ces villes. Elles sont considérées comme agglomération urbaine à cause de leurs effectifs de population mais elles n'ont pas encore d'armature industrielle. Une grande distorsion s'observe entre l'accroissement de ces villes et le nombre, la gamme très limitée d'emplois offerts. Et enfin, la morphologie urbaine héritée de l'époque coloniale est inadaptée aujourd'hui tant à l'accroissement de la population qu'à l'accueil d'infrastructures. Il en ressort des problèmes de remodelage urbain (escale-banlieue) et d'assainissement. (Source : O.C. p. 44-45).

#### Artisanat.

Il joue un rôle essentiel dans les villes. Même si les possibilités de développement sont limitées à cause de la dépendance vis-à-vis de Dakar et de l'étroitesse des revenus, ce secteur compte un nombre élevé de travailleurs. L'activité artisanale est plus ou moins régulière. L'artisanat apparaît comme une activité de subsistance qui prolifère parfois même sous la forme d'un chômage masqué.

Officiellement, 150.000 artisans déclarés sont constitués en 52 corps de métiers dans 13.500 entreprises ou ateliers. (Source : Centre sénégalais du Commerce Extérieur). Ils se répartiraient comme suit : 20 % en artisanat d'art, 30 % en artisanat de service, 50 % en artisanat de production. (Source : O.C.). Ces données couvrent tout le Sénégal et ne font pas apparaître le clivage entre artisanat moderne et traditionnel ni entre le Cap Vert et les autres régions.

Dans l'artisanat moderne, on peut intégrer les briquetiers, maçons, tailleurs, boulangers etc... Dans l'artisanat traditionnel, certains métiers sont liés à une caste déterminée (forgerons, cordonniers, menuisiers, bijoutiers, tisserands), la survivance de l'artisanat tra-

ditionnel est compromise par l'emploi des produits manufacturés (potières, teinturières, piroguiers etc...) Dans les zones d'émigration, comme la vallée du Fleuve, les bijoutiers bénéficient de l'élévation des revenus urbains et de ceux tirés des migrations. (Source : OMUS, p. 88).

La politique gouvernementale vise à réhabiliter et redynamiser le secteur artisanal en lui donnant de nouvelles structures. La SOSEPRA (Société sénégalaise pour la promotion de l'artisanat d'art) et la SONEPI (Société nationale d'études et de promotion industrielle) sont chargées d'organiser les artisans en coopératives, chambres de métiers et groupements professionnels. Elles doivent contribuer à élever leur niveau de qualification, de production, leur faciliter l'accès au crédit et à la commercialisation des produits. (Source : Centre sénégalais du Commerce Extérieur). Depuis août 1977, il existe une Chambre des Métiers qui permet d'organiser la production.

A Ziguinchor, la SODIZI (Société du domaine industriel de Ziguinchor) a été créée en 1973, à l'exemple de Thiès, pour regrouper les artisans les plus opérationnels de la ville en vue de leur attribuer des moyens financiers et matériels pour exercer une activité semi-industrielle. A cet effet, 4 ha de terrains ont été aménagés au bord du fleuve. (Source : BRUNEAU J.C : Ziguinchor en Casamance, p. 93).

Avec la croissance démographique des villes secondaires, l'artisanat moderne peut être amené à se développer parallèlement à la croissance des besoins. Faut-il seulement qu'il en ait les moyens.

### 2.2.3. - Les fonctions de service.

Elles font intervenir les activités de commerce et de transport qui participent à la distribution des produits ainsi que les services de type moderne (encadrement administratif, social, tourisme).

A la suite de la réorganisation spatiale entreprise par les gouvernements sénégalais depuis 1960, il faut insister sur le rétrécissement des aires d'influence des centres urbains. Cette réduction des aires est corrélative à la socialisation des campagnes (systèmes coopératifs) et à la polarisation sur Dakar.

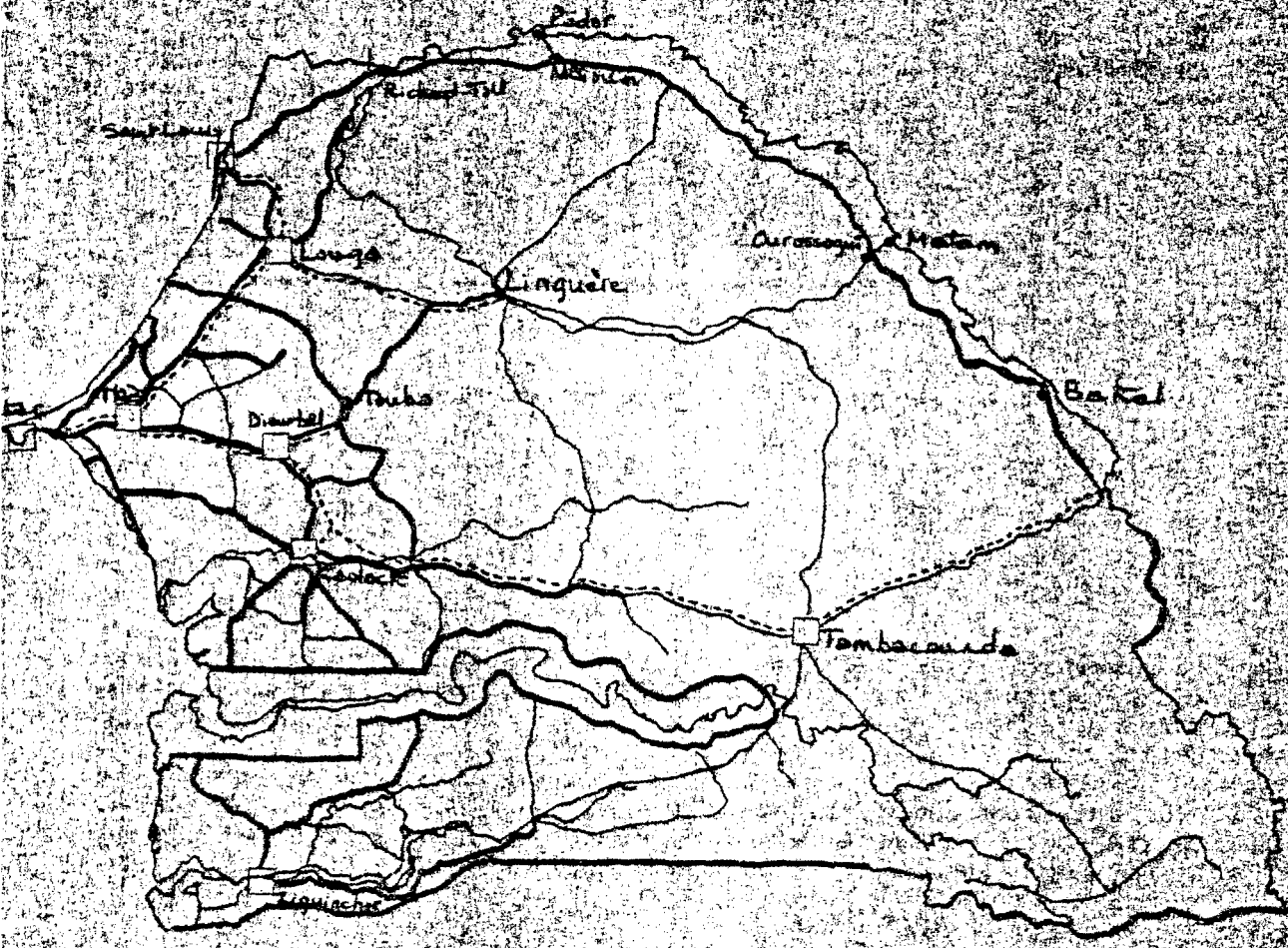
#### Le commerce et les transports.

Jusqu'à l'Indépendance, le commerce était contrôlé par les compagnies commerciales françaises qui maintenaient des points d'achat et de vente dans chaque escale. Aux lendemains de l'Indépendance, le gouvernement a créé un organisme (OCA, puis ONCAD) monopolisant la commercialisation des produits agricoles. Cette réorganisation des marchés a perturbé en partie les activités des commerçants urbains qui se sont alors repliés sur Dakar. Aujourd'hui, le commerce urbain revient globalement au secteur privé.

Les voies de circulation soutiennent les activités commerciales. Le Sénégal est un des pays ouest africains les mieux lotis en matière de réseau routier et ferroviaire. Comme l'illustre la carte ci-contre, l'ensemble du réseau de communication, mis à part les voies fluviales, est orienté sur Dakar. Le déséquilibre spatial s'accroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. C'est l'exploitation de l'arachide qui est à l'origine des grandes lignes du réseau de communication.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le bassin arachidier fut doté des infrastructures nécessaires à l'évacuation de l'arachide vers Dakar ou Kaolack. La ligne ferroviaire sur Saint Louis a été ouverte en 1885, puis la ligne Thiès-Niger par Tambacounda a été achevée en 1923. A partir de 1930, le rail a commencé à perdre sa fonction au profit de la route. C'est après l'Indépendance que le réseau routier s'est développé et que toutes les régions ont été équipées de voies de circulation. Les voies fluviales, surtout le Sénégal, ont servi d'axes de circulation

TRANSPORTS



- ROUTE BITUMÉE
- - - ROUTE ET PISTE
- · · VOIE FERRÉE

Source: Atlas du Sénégal/Paul Pétiassier-Paris, Jeune Afrique, 1985

11: Cahier d'Informations Sénégal, 1983, p. 52

jusqu'à la construction du chemin de fer. Le déclin de ces voies remonte au début du siècle. Après 1960, la route a définitivement conquis le monopole du trafic national. Néanmoins les fleuves conservent encore une très relative activité à l'échelle locale.

Depuis 1960, des efforts sont faits pour articuler et ramifier le réseau routier qui sert de trame vitale dans les échanges et les mouvements de population au niveau régional et national. Les opérations de bitumage (routes du Fleuve, du Sénégal oriental) devaient amoindrir le déséquilibre entre l'est et l'ouest. Un prêt du F.S.D. d'un montant de 17 millions de fr. suisse a été accordé pour la construction des routes Kedougou-Saroya et Ourosogui-Bakel. Le tronçon Kédougou-Saroya a aussi bénéficié d'un financement F.E.D. Il existe cependant d'importantes difficultés pour l'entretien des voies abimées lors des pluies et des inondations (Casamance, Fleuve, Sénégal oriental).

La construction de la route bitumée Saint Louis-Bakel qui vient de s'achever a eu un impact sur les villes de la vallée situées sur la route. Dagane et Matam, chefs lieux de départements se sont accrus plus vite que Podor qui n'était pas reliée à la route jusqu'en 1978. Les bourgs de NDioum et Ourossoqui implantés sur la route ont aussi subi le contre-coup de cette route (commerce le long de l'axe routier, stations de carburants). Cela a aussi déclenché l'arrêt du petit transport fluvial et réorienté le trafic à destination de Matam qui passait jusqu'alors par Linguère. (Source : Etude Socio-économique de l'OMVS, p. 53-3).

Dans leur ensemble, les villes secondaires ont conservé leur fonction de redistribution pour leur arrière-pays, des produits de demi-gros en provenance de Dakar. Les réseaux commerciaux sont relativement stables. Les noeuds routiers (Kaolack), ferroviaires (Thiès), les ports (Ziguinchor) sont des pôles de convergence et de

redistribution. C'est une fonction urbaine qui tient une place essentielle. (Source : Atlas Jeune Afrique, p. 44). Tambacounda par exemple, située sur les bords du Ferlo, tire surtout ses ressources du commerce et de l'activité ferroviaire.

L'étude socio-économique qu' a menée l'OMVS dans la vallée du Sénégal montre cependant la précarité du commerce urbain de cette unité géographique, depuis la restructuration du réseau routier. Si le nombre des gros commerçants a périclité depuis l'Indépendance, on remarque une croissance du secteur commercial à partir de 1970 : une légère reprise chez les gros commerçants (Maures, Wolof) et une augmentation certaine du petit commerce. Dakar joue un rôle prépondérant dans la redistribution des produits. Cette fonction diminue au fur et à mesure que la distance s'allonge : l'attraction est de 89 % pour Richard Toll et de 44 % pour Bakel. (Source : OMVS, p. 81 à 85). Les capitales régionales (Saint Louis, Tambacounda) ont un rôle très limité dans l'approvisionnement des petites villes.

#### La fonction de service social.

Cette fonction est inhérente à la polarisation administrative que le découpage de 1972 a engendrée.

L'équipement en structures et superstructures administratives confère aux capitales régionales et aux chefs-lieux une fonction de services pour leur arrière-pays. Mais ces services sont peu pourvoyeurs d'emplois.

Au niveau des services d'éducation, les villes attirent surtout pour l'enseignement secondaire. L'enseignement primaire semble être assuré en grande partie dans les villages. Mais l'importance de l'infrastructure du primaire et du secondaire dépend des décisions gouvernementales. Dans la vallée du Sénégal, 92 % des enfants fréquentent l'école primaire du village (OMVS, p. 116). Quant à l'enseignement secondaire, c'est Dakar équipé de lycées qui draine la moitié des effectifs. (Source :

Direction de la statistique du Sénégal, 1976, p. 28). Ensuite les Régions du Fleuve (un lycée à Saint Louis), de Thiès, du Siné Saloum totalisent 39 % de l'ensemble des effectifs (Source : C.C. p. 28). Les Régions de Casamance, Diourbel, Sénégal oriental n'ont que des C.E.G. (C.C. p.28).

Le tableau ci- après récapitule de manière très indicative la structure régionale des deux cycles d'enseignement en dissociant la participation des filles et des garçons en 1974-75.

Compte tenu des équipements primaires en milieu rural, les ruraux n'ont pas besoin de se rendre systématiquement en ville pour bénéficier des services scolaires. Ensuite, c'est la capitale nationale qui attire la majorité des lycéens. Il en est de même pour l'enseignement supérieur.

Au niveau des services de santé, l'infrastructure ne suffit pas aux besoins des habitants (manque de médicaments, etc...). Les quelques 500 centres sanitaires du pays sont rassemblés principalement dans l'ouest (cf carte ci-après ). Les 10 hôpitaux sont tous situés dans les capitales nationale et régionales, sauf celui de NDioum : 4 à Dakar, 6 en province : Saint Louis, NDioum, Diourbel, Kaolack, Thiès, Ziguinchor. En 1975, ces hôpitaux recevaient 50 % des approvisionnements pharmaceutiques. Les centres de santé sont en principe établis dans les chefs lieux (38 centres en 1975). La soixantaine de maternités (1536 lits en 1976) du pays est souvent proche des hôpitaux ou des centres de santé. Les postes de santé, les PMI et les secteurs de grandes endémies couvrent en général les zones rurales, mais de manière très insuffisante. (Source : Atlas jeune Afrique, p. 63). Le développement de l'infrastructure médicale n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique. Les 2 tableaux suivants chiffrent l'état de l'infrastructure par Région, affinant ainsi les disparités qui apparaissent sur la carte.



STRUCTURE REGIONALE 1974-1975

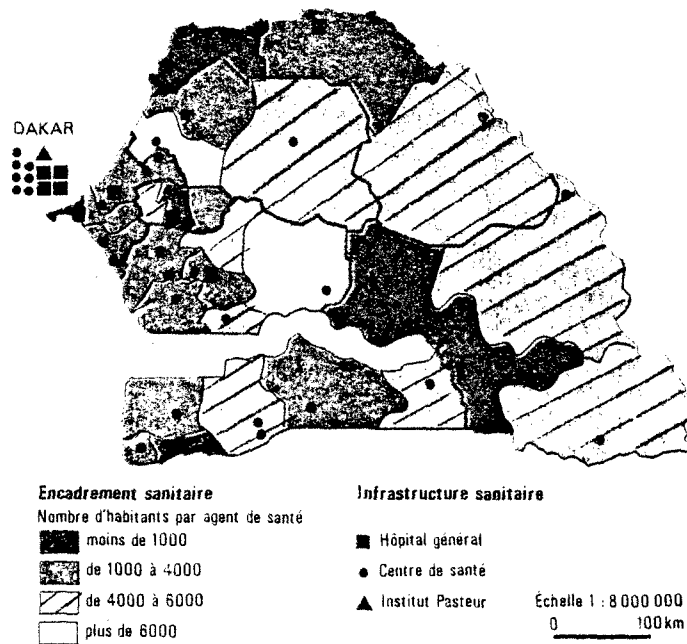
REPARTITION PAR REGION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PREMIER ET

DEUXIEME CYCLES

CYCLES	PREMIER CYCLE			DEUXIEME CYCLE			ENSEM- BLE
	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	
<u>REGIONS</u>							
<u>CAP-VERT :</u>							
Public.....	9 716	5 980	15 696	2 133	1 839	3 972	19 668
Privé.....	5 093	3 396	8 489	1 860	242	2 102	10 591
Ensemble.....	14 809	9 376	24 185	3 993	2 081	6 074	30 259
<u>CASAMANCE :</u>							
Public.....	3 670	627	4 297	655	107	762	5 059
Privé.....	1 492	742	2 234	162	97	259	2 493
Ensemble.....	5 162	1 369	6 531	817	204	1 021	7 552
<u>DIOU BEL :</u>							
Public.....	1 624	550	2 174	-	-	-	2 174
Privé.....	167	94	261	-	-	-	261
Ensemble.....	1 791	644	2 435	-	-	-	2 435
<u>FLEUVE :</u>							
Public.....	4 751	1 460	6 211	1 929	367	2 296	8 507
Privé.....	509	419	928	-	-	-	928
Ensemble.....	5 260	1 879	7 139	1 929	367	2 296	9 435
<u>SENEGAL-ORIENTAL :</u>							
Public.....	480	62	542	-	-	-	542
Privé.....	145	143	288	-	-	-	288
Ensemble.....	625	205	830	-	-	-	830
<u>SINE-SALOUM :</u>							
Public.....	4 104	1 565	5 669	1 322	172	1 494	7 163
Privé.....	784	465	1 249	-	-	-	1 249
Ensemble.....	4 888	2 030	6 918	1 322	172	1 494	8 412
<u>THIES :</u>							
Public.....	3 594	1 147	4 741	790	579	969	5 710
Privé.....	1 797	767	2 564	213	81	294	2 858
Ensemble.....	5 391	1 914	7 305	1 003	260	1 263	8 568
<u>SENEGAL :</u>							
Public.....	27 939	11 391	39 330	6 829	2 664	9 493	48 823
Privé.....	9 987	6 026	16 013	2 235	420	2 655	18 668
Ensemble.....	37 926	17 417	55 343	9 064	3 084	12 148	67 491

Source : Direction statistique du Sénégal - 1976.

## INFRASTRUCTURES SANITAIRES



SOURCE : Atlas jeune Afrique du Sénégal, p.63

### INFRASTRUCTURES SANITAIRES CAPACITÉ D'HOSPITALISATION (1975)

Régions	Nombre de lits				Total	Indice lit/population		
	Total	Hôpi- taux	Mater- nités	Au- tres		Hôpi- taux	Mater- nités	Autres
Cap-Vert	2 916	2 195	644	77	1/289	1/384	1/1 309	1/10 950
Casamance	468	70	145	253	1/1 458	1/9 752	1/4 707	1/2 698
Diourbel	444	176	155	113	1/1 577	1/3 980	1/4 519	1/6 199
Fleuve	751	548	142	61	1/569	1/780	1/3 010	1/7 099
S. Oriental	127	—	32	95	1/2 121	—	1/8 421	1/2 836
Sine-Saloum	601	250	241	110	1/1 494	1/3 592	1/3 726	1/8 165
Thiès	478	120	177	181	1/1 285	1/5 119	1/3 471	1/3 393
Ensemble	5 785	3 359	1 536	890	1/767	1/1 321	1/2 888	1/4 984

Source : Vè Plan du Sénégal p. 246

### RAYON MOYEN D'ACTION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES en km (1975)

Régions	Centres Santé	Maternités	Postes Santé	PMI
Cap-Vert	13,2	3,2	1,7	2,7
Casamance	38,8	33,6	10,2	35,9
Diourbel	42,2	34,5	15,6	42,2
Fleuve	59,3	48,4	14,7	48,4
S. Oriental	79,5	69,5	25,2	79,5
Sine-Saloum	29,1	27,6	9,6	27,6
Thiès	20,5	17,3	6,1	14,5

Autre service embryonnaire dans les villes secondaires, le tourisme progresse régulièrement. Même si la majorité des implantations échappent à ces villes, la décentralisation touristique est amorcée au profit de la Casamance dont Ziguinchor, de Thiès et plus modestement au profit des centres du Fleuve. (Source : O.C. p. 65).

### III - POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE.

(Sources : Gerdat : Contribution à la détermination des objectifs agronomiques et technologiques à long terme. Sénégal. 1983 ; EDIAFRIC. La Documentation française. L'économie sénégalaise, 5è édit., 1983).

#### 3 - 1 - Bilan du développement passé.

A l'Indépendance, le Sénégal est un pays essentiellement rural (85 % de la population active) dont l'économie est basée sur la seule arachide. Déjà les importations des pays vivriers sont importantes, 14,9 milliards (34 %) d'un montant global de 44 milliards.

Ce déséquilibre des productions agricoles s'accompagne d'une mauvaise répartition interne des revenus puisque, en prenant en compte la valeur des produits auto-consommés, les revenus ruraux ne représentent que 37 % du revenu global.

L'Indépendance n'amènera pas de modifications et la stratégie de développement reste basée sur :

- une production arachidière qui amène des ressources monétaires aux paysans, des recettes à l'Etat et des devises aux pays,

- une auto-consommation céréalière par le secteur rural,

- des importations de riz et de brisures pour le secteur urbain.

Ce système continue globalement à être valable même si, parallèlement, des actions de diversification ont été menées, dont les résultats n'ont encore qu'une importance relative : diversification vers le coton et le maïs et contrôle de l'eau dans la vallée du fleuve Sénégal ouvrant de nouvelles perspectives (riz, canne à sucre, tomate...).

Au début des années 60, cette stratégie permettait de miser sur un développement rapide du secteur secondaire qui devait entraîner le reste de l'économie, dont l'agriculture, d'autant plus que, jusqu'en 1964, l'arachide bénéficia d'un surprix (accordé par les Français) vis-à-vis du cours mondial. Mais en poursuivant cette stratégie alors que depuis quelques années le prix des produits arachidières diminue et tend à s'aligner sur celui des produits de substitution (soja, tournesol), que le prix des équipements et des intrants importés connaît de fortes hausses et que la productivité et la production régressent, le pays ne pouvait que connaître des difficultés accrues d'autant que, parallèlement, les importations de céréales n'ont cessé de croître et atteignent désormais 500.000 tonnes environ.

La situation du secteur rural reste très précaire et ceci, malgré l'ampleur des projets et des fonds qui y ont été injectés.

Les politiques furent définies par produits et les actions mises en oeuvre pour le secteur rural s'adressèrent à des catégories de producteurs. Cette politique fut facilitée par la régionalisation des productions qui est assez nette. Les structures mises en place jouèrent ainsi un rôle important dans la définition et le déroulement des actions.

3 - 2 - Les structures établies depuis l'Indépendance.

- La structuration du secteur productif :  
les coopératives.

Un des premiers objectifs du Gouvernement Sénégalais après l'Indépendance fut de structurer le secteur rural pour organiser et contrôler la commercialisation de l'arachide mais aussi pour disposer d'un relais capable de "faire passer" les innovations (semences, engrais, crédit...) qui devaient permettre le développement de la production.

C'est ainsi que très rapidement fut développé un secteur coopératif qui comptait 161 coopératives en 1960, 1.653 en 1969 et 2.254 en 1980 ainsi réparties :

1.750		coopératives arachidières
113	"	milicoles
61	"	rizicoles
29	"	marai-chères
5	"	fruitières
162	"	d'éleveurs
112	"	de pêcheurs
23	"	d'exploitants forestiers.

Leur répartition géographique est la suivante :

	Arachi- dières	Mil	Riz	Marai- chères	Pêche	Elevage	Diverses	Total
Cap Vert . . . . .	16	-	-	18	9	2	93	138
Casamance . . . . .	390	-	24	1	12	11	7	445
Diourbel . . . . .	368	-	-	9	-	45	24	446
Fleuve . . . . .	9	107	36	3	4	9	31	199
S. Oriental . . . . .	189	-	-	2	-	22	3	216
Sine-Salaoum . . . . .	505	-	-	18	18	18	4	563
Thiès . . . . .	181	-	-	11	12	3	24	231
Total . . . . .	1 658	107	60	62	55	110	136	2 238

Mais, ce mode de groupement prenant comme unités de base le producteur et son exploitation ne correspond à aucune réalité sociale. L'exploitation sénégalaise traditionnelle comprend en effet un chef de famille, des femmes et des dépendants, cadets et navétanes qui, tous, exploitent avec des finalités et des logiques différentes rendant artificielle la notion de coopérative.

L'organisation du secteur rural est donc exogène et ne correspond pas à l'apparition d'une structure socio-professionnelle du paysannat. Il en est de même des "groupements" sur les grands périmètres et vraisemblablement des Associations de Base de Producteurs (ABP) nouvellement créées par la SODEFITEX dans la zone cotonnière. Elles ne sont, en fait, qu'un centre de groupage des produits, un lieu de distribution des fournitures (semences, engrais, matériel...), une assurance, théorique, de remboursement grâce à la caution et à la solidarité des coopérateurs. Leur contrôle par les notables, les fraudes sur les pesées, les mauvaises répartitions et le non-remboursement des crédits sont logiques dans ce système mais détruisent toute finalité de co-opération.

- La structuration du secteur public.

Nous ne décrivons que les organismes engagés dans les actions de développement ou jouant un rôle économique important dans la production.

Des organismes régionaux à vocation produit.

Ce sont des organismes chargés d'assurer le développement, l'animation, la vulgarisation... pour une région donnée mais dont la vocation produit est très marquée :

La SODEFITEX. Société de développement des fibres textiles. Elle est chargée de conduire les actions de développement intégré associant le coton et les produits

vivriers au Siné-Saloum, au Sénégal oriental et en Haute Casamance. Elle exploite 4 usines d'égrenage du coton à Tambacounda, Kahône, Velingara et Kolda et une rizière à Kédougou. (On constate depuis 1979 un déplacement des zones de production vers le sud).

La SAED. Société Nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du Fleuve Sénégal et des vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé.

Les surfaces aménagées s'élevaient à 15.400 ha en 1980-81 dont 3.500 ha de périmètres villageois et concernent le riz (9.930 ha) les tomates (760 ha) et le maïs (1.020 ha).

Le programme d'aménagement de la SAED pour 1982-1988 porte sur 18.990 ha plus 1.855 ha à Ndierba, 2.175 ha de réhabilitation à Dagana, 740 ha à Guede, 1.100 ha à Doudoum, 925 ha à Nianjo, 1.180 ha à Salde Wala, 660 ha à Kassak Nord, 3.660 ha à Matam. Ce programme est financé pour 3/4 par des sources bilatérales et 1/4 par des sources multilatérales.

Quatre Délégations Autonomes ont été créées : celles de Bakel, de Matam, de Podor et de Dagana.

La SCDEVA. La Société de développement et de vulgarisation agricole.

Un des projets Sodeva financé par le FIDA sur les départements du bassin arachidier, Louga et M'Bour, n'a touché en 5 ans que 18.000 exploitations sur 51.200 et 42.000 habitants sur 603.000.

La SOMIVAC. La Société de mise en valeur agricole de la Casamance.

Elle est chargée de la coordination des projets de développement intégré en Basse-Casamance comprenant essentiellement des cultures rizicoles et de l'élevage.

La SODAGRI. Société de développement agricole et industriel du Sénégal (Société d'intervention).

Le programme d'aménagement du Bassin de l'Anambé porte sur des ouvrages de retenue principaux, des ouvrages de protection contre les inondations et de stations de pompage. La construction du réseau d'irrigation commencera en 1987. 16.265 ha seront mis en valeurs.

La S.T.N. La Société des Terres Neuves.

En plus de la vocation traditionnelle de colonisation des terres neuves, la STN doit assurer l'encadrement du secteur maraîcher et fruitier de la zone des Niayes et assure le développement rural avec le SAED et la SODEVA des régions de Thiès, Louga et du Fleuve.

D'autre part la STN s'occupe de différents projets :

Programme de Développement agricole intégré de Bonconto dans le département de Velingara qui est un projet test de colonisation et d'encadrement concernant 18.000 ha, 22 villages et 2.333 habitants. Ce projet vise à augmenter les productions céréalières et industrielles par l'extension des superficies cultivées grâce à des apports de population.

Le Projet Alimentaire de Développement intégré de la Communauté Rurale de Keur Momar Sarr vise à l'accroissement des productions vivrières (mil, sorgho, niébé) pour l'auto-suffisance de la diversification d'autres productions (maraîchères, rizicoles, arachidières) pour l'augmentation des revenus. Ce projet porte sur 3.034 actifs.

Le Projet-Test de développement de la production maraîchère dans le Gandiolais porte sur une zone de 130 km<sup>2</sup> et concerne 4.080 habitants dont 2.500 maraîchers. Trois types d'intervention seront mis en place : action de vulgarisation, fourniture d'intrants, petits investisse-



ments de production.

Des organismes nationaux.

Le plus important a sans nul doute été l'ONCAD chargé d'approvisionner le secteur rural en intrants, d'assurer la commercialisation de l'arachide et le crédit à la production. La non maîtrise des prix de commercialisation et une succession de mauvaises récoltes ont, entre autres raisons, amené à la dissolution de cet organisme donnant la fonction approvisionnement en intrants à un nouvel organisme, la SONAR, supprimant la fonction crédit et transférant directement aux huileries la collecte de la production arachidière. Mais l'ONCAD reste présent puisqu'elle doit encore écouler les stocks de mil de 62.000 tonnes de 1980.

Ces organismes ont renforcé ainsi la stratégie initiale de séparation entre cultures de rentes et cultures d'auto-consommation ; structures souvent très lourdes par le personnel mis en place et par les fonds importants (d'origines nationale et internationale) qu'elles drainent. Elles n'ont pas toujours su se donner les moyens d'agir efficacement.

- Les investissements dans le secteur rural.

Les 2 tableaux suivants fournissent pour les différents plans, les investissements réalisés, ainsi que les perspectives du VI Plan. Notons ici l'orientation très nette de développement des cultures irriguées qui bénéficieront d'un financement supérieur à celui des cultures sans pluie, avec 32,5 milliards d'investissement contre 23,5 milliards.

Sur l'ensemble du secteur rural, le pourcentage d'exécution des prévisions des différents plans a été en moyenne de 58 % plus élevé pour l'agriculture (67 %) et plus faible pour l'élevage (40 %).

Tableau recapitulatif des investissements réalisés en faveur du secteur rural (en millions F CFA).

SOUS-SECTEURS	1er PLAN	2e PLAN	3e PLAN	4e PLAN	5e PLAN	TOTAL	6e PLAN 1981/85
	1961/65	1965/69	1969/73	1973/77	1977/81		
Agriculture (Exécution)							
Cultures irriguées (SAED)		936 (900)	2318 (1414)	11844 (6802)	15633 (10727)	30731 (19843)	(15539)
Cultures pluviales		8555	5270	10840	19739	44404	
Horticulture			337	1878	4354	6569	
Total exécution	5640	9491	7925	24562	39726	87344	
Prévisions Plan	11467	16632	15824	38958	47666	130547	
% exécution	49%	57%	50%	63%	83%	67%	
Elevage (exécution)	574	836	486	1693	5257	8846	
Prévisions Plan	2607	2230	1559	7200	8466	22062	
% exécution	22%	37%	31%	24%	62%	40%	
Eaux et Forêts (exécution)	248	306	299	1290	2246	4389	
Prévisions Plan	375	553	815	3955	4883	10581	
% exécution	66%	55%	37%	33%	46%	41%	
Pêche (exécution)	266	1300	3100	7282	5404	17352	
Prévisions Plan	1053	2597	4430	14860	16973	39913	
% exécution	25%	50%	70%	49%	32%	43%	
Total secteur rural (Exécution)	6728	11933	11810	34.827	52633	117931	
Prévisions Plan	15502	22012	22628	64.973	77988	203103	111790
% exécution	43%	54%	52%	54%	67%	58%	
Total-Plan (exécution)				166.000	350.000		464.051*
% exécution secteur rural				21%	15%(est)		24%

\* prévisions

Source : Ministère du Développement Rural, DAKAR

DU VI° PLAN

<u>Secteur primaire</u>	111.790	(24 %)
dont agriculture	56.671	(50,7 %)
élevage	11.739	(10,5 %)
forêts	11.957	(10,7 %)
pêche	11.390	(10,2 %)
hydraulique agricole	7.724	( 6,9 %)
hydraulique rurale	12.158	(19,9 %)
<u>Secteur secondaire</u>	153.239	(33 %)
<u>Secteur tertiaire</u>	102.949	(22 %)
<u>Secteur quaternaire</u>	96.081	(21 %)

Source : Doc du 6ème Plan : Ministère du Plan, DAKAR

La répartition des investissements montre bien la tendance actuelle de la politique agricole : la part consacrée aux cultures irriguées passe de moins de 10 % lors du Deuxième Plan à 48 % lors du 4<sup>e</sup> et 40 % pour le 5<sup>e</sup> ; inversement, les cultures pluviales qui recevaient 90 % des investissements lors du 2<sup>e</sup> Plan n'en reçoivent plus que 44 % pendant le 4<sup>e</sup>.

Jusqu'au 4<sup>e</sup> Plan inclus, l'élevage a été délaissé et recevant moins de 10 % des sommes consacrées à l'agriculture.

Lors des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Plan, le secteur rural a reçu respectivement 21 et 15 % du total des investissements alors que le secteur primaire représente actuellement 28.1 % de la PIB .

#### - Sources de financement.

Les plans sénégalais dans le secteur agricole ne sont en réalité qu'une suite de projets ponctuels dont l'ensemble est supposé être cohérent et représenter une politique de développement du secteur rural. Lors de leur élaboration, les financements ne sont qu'en partie assurés par le Budget National d'Equipement et les sources extérieures jouent un rôle prédominant (environ 75 % des prévisions de besoin de financement).

La majorité des financements externes sont faits sous formes de prêts et les actions mises en oeuvre doivent donc dégager une rentabilité suffisante, à l'échelon du projet ou du pays pour assurer leur remboursement.

La concurrence entre les sources de financement, leurs contraintes économiques et techniques imposant le choix des matériels, leur vision souvent limitée dans le temps et l'espace par la nature ponctuelle des projets, et la dépendance des interlocuteurs sénégalais vis-à-vis de ces sources font qu'il est difficile - toutes autres raisons mises à part - au gouvernement de

définir une politique agricole et d'être un centre de décision efficace.

### 3 - 3 - Orientations politiques.

L'état fixe le prix des productions agricoles et a gardé le monopole, théorique, de la commercialisation pour l'arachide et les céréales, jusqu'à la disparition de l'ONCAD. La politique des prix était donc pour le producteur l'élément essentiel, sanctionnant ses résultats et le guidant dans son choix de cultures. Ce choix est en réalité très limité puisqu'il doit assurer avant tout son auto-subsistance et que l'éventail des cultures de rentes est très restreint dans certaines zones. Ceci est un facteur explicatif du maintien des superficies arachidières. Le tableau de la page suivante donne l'évolution du revenu rural de 1967 à 1980. La succession des mauvaises récoltes, la stagnation des rendements et l'augmentation du coût des intrants font que, jusqu'en 1980, les revenus des producteurs se sont considérablement détériorés, phénomène qui n'a pu être compensé par une augmentation des superficies cultivées du fait de la forte pression foncière dans de nombreuses régions.

Quelles que soient les productions, un certain nombre de constantes se dégagent des orientations stratégiques prises par le Sénégal :

- l'importance des rôles des sociétés de développement aux multiples fonctions, parfois contradictoires qui a souvent entraîné une croissance démesurée de leur personnel et une inefficacité préjudiciable,
- un système de relation avec la production basé sur la fiction du producteur individuel alors que persiste une structure traditionnelle très forte impliquant des objectifs différents pour les membres de l'exploitation.

- une dépendance unilatérale des sociétés de développement vis-à-vis de la recherche qui met au point des techniques à rationalité agronomique mais dont la mise en oeuvre se heurte à des barrières économiques et socio-culturelles. A ce sujet on peut espérer que le premier projet de recherche mis en place par le Secrétariat d'Etat à la recherche Scientifique et Technique et d'Institut Sénégalais de recherche agricole (ISRA) réussira dans son objectif de coordination entre la recherche, la vulgarisation et l'activité agricole au Sénégal.
- un manque de connaissance et de capacités pour agir sur les systèmes de production.

- Les résultats.

Indice d'évolution de la production agricole - Base 100 en 1967.

	Moyenne 1960-80	1960-68	1969-73	1974-77	1978-80
Indice moyen de la période	109	107	96,4	129	106
Taux de croissance de la période	0,8 %	3,6 %	- 5 %	13,5 %	- 7,3 %

En 20 ans, la production agricole n'a progressé, en volume, que de 0,8 % par an alors que la population croît annuellement de 2,8 %.

En tenant compte de la population active et de l'augmentation des surfaces, la productivité par actif rural diminue au taux annuel de 0,7 %.

En terme constant, le revenu rural par habitant décroît, en moyenne, de 1 % par an depuis 13 ans,

Evolution du revenu rural (en Francs constants 1971)  
de 1967 à 1980

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Revenu monétaire (milliards)	39.07	41.17	39.31	39.91	38.42	48.09	39.58	43.62	49.93	61.66	53.36	44.01	49.76	42.60
Revenu non monétaire (milliards)	13.08	16.85	12.16	15.75	10.96	13.76	11.92	11.23	16.54	13.87	11.99	9.59	15.58	11.79
Revenu primaire (milliards)	52.15	58.02	51.47	55.66	49.38	61.85	51.51	54.85	66.47	75.52	65.35	53.61	65.34	54.31
Revenu rural/hab Frs 1971	17 740	19 330	16 800	17 800	15 450	18 950	15 450	16 100	19 120	21 270	18 020	14 480	17 280	14 070
RIB/milliards	200.9	217.9	100.6	219.3	217.0	231.9	219.3	228.9	246.5	262.9	269.8	236.4	265.5	
RIB/hab Frs 1971	49 216	50 933	46 870	50 035	45 260	50 260	46 325	47 294	49 548	51 408	50 182	43 916	47 960	
RIB/hab Frs courants	44 050	45 960	44 670	48 550	48 260	52 360	51 880	62 270	72 790	79 040	79 930	73 770	81 630	73 415

Source : C.C.C.E.

et stagne à 35 % du revenu moyen sénégalais.

### 3 - 4 - Les cultures industrielles.

#### La filière arachidière.

L'arachide a toujours été le moteur économique du Sénégal dont il constitue la production, la source de revenus et d'activité et l'exportation principales. Cette prédominance de l'arachide (49 % des surfaces cultivées soit 1 million ha environ, 75 % du revenu monétaire paysan, 50 % de la valeur exportée du secteur agricole) soumises aux aléas des répartitions annuelles des pluies expliquent en grande partie les difficultés économiques du Sénégal. (cf. tableau évolution de la production ci-après).

La récolte arachidière, catastrophique lors de la campagne 1980/81 (production 523.000 t ; commercialisation : 190.000 t soit 36 %) a été bonne en 82.83 (1.091.000 t, 891.000 t soit 82 %) grâce à des pluies régulières mais aussi à une augmentation des surfaces (+ 150.000 ha) aux dépens du mil et du sorgho dans certaines régions et à un capital semencier suffisant et de bonne qualité (cf tableau ci-après sur la récolte arachidière 1980-1982). La campagne 1983/84 est marquée par un retard des pluies à quoi s'est ajoutée une diminution des quantités d'engrais employées à cause de la hausse des prix et des moyens de lutte insuffisants contre les parasites.

Le prix d'achat, comme mesure d'incitation à la production, a pourtant été augmenté par l'Etat, de 50 à 60 CFA/kg en 1981/82.

#### Organisation de la production.

Depuis la disparition de l'ONCAD, la Société Nationale d'approvisionnement du monde rural, SONAR, gère les activités semencières et les livraisons d'engrais ;



## 1.- EVOLUTION DE LA PRODUCTION ARACHIDIERE

CAMPAGNES	SURFACES ENSEMENCEES (1000 ha)		PRODUCTION GLOBALE (1000 tonnes coques)		RENDEMENT (kg/ha)
	TOTAL	dont arachide de bouche	TOTAL	dont arachide de bouche	
1960-61	977		892		913
1961-62	1026		995		969
1962-63	1015		914		900
1963-64	1084		952		878
1964-65	1055		1019		966
1965-66	1114		1121		1067
1966-67	1114		857		769
1967-68	1164		1005		864
1968-69	1191		830		697
1969-70	953		789		828
1970-71	1049	8	583	8	556
1971-72	1060	11	989	13	932
1972-73	1071	15	570	17	532
1973-74	1026	19	675	17	658
1974-75	1052	22	980	20	932
1975-76	1203	25	1412	24	1174
1976-77	1346	17	1208	13	897
1977-78	1113	24	519	11	466
1978-79	1179	24	1061	10	900
1979-80	1069	21	676	8	632
1980-81	1085	6	490	3	452
1981-82	1015	5	884	5	870

m : 811.5

sources = Direction Générale de la Production Agricole et B.C.E.A.O.

les huiliers eux mêmes sont responsables de l'achat et du transport des arachides.

L'encadrement technique de la Production revient à une Société Régionale de développement, la SODEVA qui n'a donc aucune fonction commerciale ou industrielle ce qui lui donne des moyens d'intervention plus limités.

#### Les actions mises en oeuvre.

De par son importance économique, la production arachidière a toujours été très encadrée. Le tableau ci-après (Evolution du programme arachidier) en résume les finalités et les objectifs depuis 1964, année où la SATEC a été chargée d'un programme de vulgarisation de masse.

L'évolution des finalités traduisent la détérioration de la situation : du maintien des revenus de l'Etat au maintien des revenus ruraux, puis à leur augmentation et leur sécurisation. La recherche de "l'émergence d'une société rurale autogestionnaire" traduit la volonté de désengagement de l'Etat qui sera précitée par le VI<sup>e</sup> Plan (promotion de l'action coopérative sous l'égide d'une direction nationale de la coopération, service devenu autonome du Ministère du Développement rural).

L'adoption des "thèmes légers" a été importante dans le bassin arachidier et la vente de semoirs et de houes en témoignent (12.300 semoirs et 16.800 houes par an en moyenne). La consommation d'engrais n'a cessé de décroître de 46.000 t en 75-76 à 16.250 t en 81-82 baisse provoquée par la forte augmentation du prix des intrants.

Malgré l'ensemble des actions, les rendements ont chuté traduisant notamment une détérioration des sols (de 11067 kg/ha en 1965-66 à 870 en 1981-82).

RECOLTE ARACHIDIÈRE 1980-1982.

- 91 -

	1981-82		1980-81	
	tonnes (%)		tonnes (%)	
<u>Production globale</u>	883 700 T	(100%)	489 576	(100)
commercialisation parallèle	53 350	(6.0 )	162 004	(33.1
conservée comme semences	60 000	(6.9 )	61 658 *	(12.2
auto consommées	80 000	(9. )	75 000	(15.4
<u>Production commercialisée officiellement</u>	690 350	(78.1)	190 914	(39.0
semences sélectionnées	65 500	(7.4 )	36 955	(7.5
arachides de bouche	4 350	(0.5 )	1 565	(0.3
<u>Collecte des 1 750 coopératives</u>	620 500	(70.2)	152 354	(31.1
déchets, pertes de stockage	34 300	(3.9 )	4 985	(1.0
prélèvement pour reconstitution du capital semencier	54 500	(6.2 )	79 009	(16.1
<u>Production livrée aux huiliers</u>	531 700	(60.1)	68 400	(14
<u>Commercialisation des entreprises</u>				
huile brute exportée	( 150 000 T x 215 000			
huile raffinée exportée	( F/T = 32 250 MFcfa			
huile raffinée locale	( 13 000 x 235 000			
tourteaux exportés	( F/T = 3 050 MFcfa			
	( 61 000 **			
	( 214 000 x 50 000			
	( F/T = 10 700 MFcfa			
(recettes d'exportation millions de Fcfa CAF)			46 000 M Fcfa	

\* dont 1 658 T remboursées à l'ONCAD sur un exigible de 145 000 tonnes !

\*\* dont plus de 90 % provenant d'huiles végétales importées.

Source : "Evaluation Arachide MRE/MCD

### Bilan économique de la filière.

En francs courants, la valeur ajoutée totale reste constante, sauf en 80.81 où elle chute de 80 % et les effets négatifs sont supportés par l'Etat qui finance la filière pour 18 milliards de F CFA.

Le prix croissant des intrants fait craindre que les rendements ne continuent à baisser ce qui, ajouté à la détérioration du cours mondial de l'arachide (158,2 F CFA en 1960-64 et 137,0 en 1982 : cours CFA Rotterdam en francs par tonne) qui semble irréversible en fonction de l'alignement des prix des produits arachidières sur les produits de substitution tels que le soja et le tournesol et la pression démographique et foncière de la zone arachidière, ne peut qu'accroître les difficultés de la production.

### La filière cotonnière.

La production cotonnière, comme l'arachide, a été très mauvaise en 1980/81 : 21.000 t mais elle a atteint un record en 1982/83 avec 47.000 t de coton graine et devrait continuer à augmenter dans les années à venir. Cette croissance devrait être favorisée par l'augmentation des prix aux producteurs (de 60 F CFA/ en 80/81 à 3.290 en 82/83).

Introduite au Sénégal il y a moins de 20 ans pour approvisionner l'industrie locale et diversifier les exportations agricoles, la culture du coton est un exemple réussi d'implantation d'une nouvelle production dont il ne faut pas, néanmoins, exagérer l'importance : elle n'est pratiquée que sur 30.000 hectares environ et représente seulement 3,5 % de la branche agriculture et moins de 1 % de la PIB.

EVOLUTION DU PROGRAMME ARACHIDIERS

FINALITES	BUTS	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS
<p>1ère période 1964-68 : SATEC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir les revenus de l'Etat</li> <li>- maintenir les revenus du Monde Rural</li> </ul>	<p>Accroître la production de 25% en 5 ans</p>	<p>vulgarisation de masse de "thèmes légers"</p>	<p>Semences : sélection, traitement fumure minérale semis en ligne à bon écartement Entretien mécanique Récolte à maturité</p>
<p>2ème période 1969-78 : SODEVA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- idem 1ère période</li> <li>- diversifier la production</li> <li>- lutter contre la détérioration des sols</li> </ul>	<p>Promouvoir un système intensif</p>	<p>mêmes "thèmes légers" ---&gt; "thèmes lourds" ---&gt;  Promotion de l'élevage ---&gt; (après 1975)</p>	<p>idem quésouchage - phos- phatage de fons - fumures fortes - reboisement - labour traction bovine - diversification-rotation  Alimentation rationnelle, promotion des génisses de trait sauvetage des veaux</p>
<p>3ème période depuis 1979 : SODEVA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DRI du bassin arachidier</li> <li>- Equilibre de la balance</li> <li>- Autosuffisance alimentaire</li> <li>- Augmentation, sécurisation des revenus des producteurs</li> <li>- Emergence d'une société rurale autogestionnaire</li> </ul>	<p>Accroître la production sans augmentation de surfaces accroître la production céréale en rendement et surface maîtrise de leurs organismes professionnels par les producteurs</p>	<p>Poursuite de certains thèmes légers révision des thèmes lourds vulgarisation en matière d'élevage autogestion coopérative</p>	

D'après "Evaluation MRE/MCD"

### L'organisation de la production.

Il s'agit d'un système de production très centralisé au sein duquel la SODEFITEX est chargée d'encadrer l'ensemble des activités , production, assistance technique, fourniture des intrants et du crédit, achat et commercialisation. •

La zone d'intervention s'étend sur 80.000 km<sup>2</sup> de chaque côté du fleuve Gambie et touche 500.000 ruraux cultivant des superficies moyennes de 40 ares. Depuis 1979, la SODEFITEX a promu la production des zones à plus faible risque climatique (Tambacounda, Velingara, Kolda).

### Répartition des surfaces en 80.81.

Siné Saloum	5.347 ha.
Tambacounda	9.644 ha.
Kedengou	173 ha.
Velingara	8.464 ha.
Kolda	6.285 ha.

Les rendements ont été de 1.282 kg/ha en 81-82, le meilleur résultat depuis le lancement de cette filière. Mais déjà des signes inquiétants apparaissent : acidification du sol, rapidité de l'érosion sur les versants , diminution du temps de jachère qui ne pourront être atténués que par une intensification des cultures céréalières.

### Bilan économique.

Le revenu moyen du producteur en F CFA est passé de 23.916 en 68.69 à 29.742 en 81.82, grâce à l'augmentation des prix aux producteurs (de 60 F CFA/kg en 80.81 à 70 F CFA en 82.83) accompagnée d'une agmentades cours du coton en 1983.

Si une partie du coton est destinée aux industries locales (filatures-tissages) il reste cependant

que l'exportation de la fibre représente 80 % des exportations de la filière dont la rentabilité reste très dépendante de l'évolution des cours mondiaux. Ces dernières années, l'exportation du coton coûtait entre 300 millions et 1 milliard à la CPSP. En 1980, les exportations de coton égrené représentaient une valeur de 2,1 milliards CFA. (Cf les tableaux ci-contre sur la balance commerciale et les paiements de la filière coton).

#### La filière sucrière.

La compagnie sucrière sénégalaise (C.S.S. Groupe Mimran) basée à Richard-Toll détient le monopole de la production et de l'importation de sucre. Elle a récolté en 1981/82 720.000 t de canne à sucre avec lesquelles elle a produit 52.000 t de sucre. En outre, avec de la mélasse importée, elle a produit 28.000 t de sucre raffiné afin de couvrir l'ensemble des besoins nationaux (80.000 t). En 82/83, 80 % de ces besoins ont été couverts par la canne sur 7.500 ha devrait être suffisante en 83/84 pour satisfaire la totalité des besoins nationaux.

#### La contribution de la vallée du fleuve Sénégal à la production nationale de riz-paddy (Source : Evaluation économique de la rive gauche du fleuve Sénégal. Rapport général C.C.C.E. Décembre 1982).

Etant donné les espoirs mis par l'Etat sénégalais dans l'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal pour résoudre le déficit céréaliers du pays, il convient de décrire cette opération avec quelque détail.

Tout d'abord un constat : malgré des investissements importants de 34 milliards de F CFA entre 1964 et 1978, la production de paddy a dépassé le seuil de 30.000 t seulement en 1976 ce qui représente 23 % de la production nationale (128.000 t en 1978/79), et 10 % des objectifs du Vè Plan en matière de riz irrigué. Il faut

BALANCE COMMERCIALE ET DES PAIEMENTS  
DE LA FILIERE COTON POUR LES CAMPAGNES 79-80 ET 80-81.

Entrées de Devises

millions de F. CFA

	1979-80	1980-81
Coton fibre	2.556,85	2.272,11
Tissus - fils	187,6	195
Tourteaux	271	285
<b>Total</b>	<b>3.015,4</b>	<b>2.752,11</b>

Sorties de Devises (imports CAF)

	1979-80			1980-81		
	Effets directs	Effets Indirects	Total	Effets directs	Effets Indirects	Total
SODEFITEX	1.075,6	300,9	1.376,5	971,8	269,3	1.241,1
Filature-tiss.	494,9	187,6	682,5	623,5	226	849,5
Huileries	82	21	103	109,7	26,2	135,9
<b>Total</b>	<b>1.652,5</b>	<b>509,5</b>	<b>2.162</b>	<b>1.705</b>	<b>521,5</b>	<b>2.226,5</b>

Solde de la balance commerciale

	1979-80	1980-81
<b>Solde</b>	<b>+ 853,4</b>	<b>+ 525,6</b>

Source : MRE/MCD



Transferts entre le SENEGAL et l'Extérieur

	1979-80			1980-81		
	Effets Directs	Effets Indirects	Total	Directs	Indirects	Total
SODEFITEX	297,1	359,2	656,3	332	264	596
Filature-tiss.	398	278,3	676,3	387	302,3	689,3
Huileries	133,1	36	169,1	106,7	41,7	148,4
Total	828,2	673,5	1.501,7	825,7	608	1.433,7

Solde de la balance des paiements

	1979-80	1980-81
Solde	- 648,3	- 908

ajouter que seulement le quart des 32.810 t de paddy produites en 1980/81 a été commercialisé. Enfin la variété locale n'est guère appréciée des consommateurs urbains qui préfèrent payer plus cher mais avoir la variété Siam en Pakistan amélioré (cf. Grain demand and consumer preference in Senegal, Clark G. Ross in Food Policy, V. 5 n° 4 1980).

Historique de la SAED.

La mise en valeur de la vallée remonte à la création en 1824 d'un jardin à Richard Toll pour expérimenter toutes sortes de cultures. Puis en 1939, une mission chinoise crée un colonat à Guédé.

En 1964, la Mission d'Aménagement du

Sénégal construit la grande digue périphérique du Delta qui protège 30.000 ha de cuvettes contre les crues. Enfin, en 1965, la SAED a la charge d'organiser l'aménagement et le peuplement de la zone du delta.

De 1965 à 1970, 5 villages de colons sont créés et 10.000 ha des cuvettes équipés de canaux à fonds plats et de stations de pompage. Dans les années 1970, la SAED étend sa compétence territoriale à la moyenne vallée et aux départements de Matam, Podor, Bakel. Dans ces 3 départements la SAED lance des PIV, Périmètres Irrigués Villageois de 10 à 25 ha mettant en oeuvre des moyens très faibles.

En 1980, la SAED a aménagé 15.000 ha répartis en grands et petits périmètres (concentrés dans la Moyenne Vallée). En regard de ce chiffre, il faut se rappeler que le Club du Sahel a évalué les potentialités de la vallée à 267.000 ha dont on pensait, en 1977, que 155.000 ha pouvaient être aménagés avant l'an 2000.

La SAED, on l'a vu, a une fonction de commercialisation qu'elle maîtrise avec quelque difficulté. En effet deux types de commercialisation coexistent, celui de la SAED et celui du commerce privé. Les commerçants traditionnels achètent à des prix voisins de ceux de la SAED mais payent sans délai et consentent également des avances sur la récolte en période de soudure.

En tout état de cause la part commercialisée reste faible puisque les trois quarts de la production sont auto-consommés.

Pourcentage de la commercialisation du paddy  
en 1980-1981.

!	:	:	Grands	:	Périmètres	!		
!	:	:	périmètres	:	villageois	!		
!	-----	-----	-----	-----	-----	!		
!	riz	:	Commerce privé	:	3 %	:	1 %	!
!		:	SAED	:	23 %	:	4 %	!
!	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	!
!	tomate	:	Commerce privé	:	30 %	:		!
!		:	Usines	:	70 %	:		!
!	:	:	:	:	:	:	:	!

Le milieu humain.

Les aménagements hydro-agricoles s'étendent, de manière discontinue, sur 700 km de Saint Louis jusqu'à Kidira à l'est.

La population par département est la suivante  
(recensement de 1976) :

DEPARTE- MENTS	RURAU X	CHEFS LIEUX	POP. TOTALE	KM2	DENSITE RURALE	TAUX DE CROISSANCE %
DAGANA	103.000	11.000	114.000	5.776	18	1,23
PODOR	135.000	7.000	142.000	11.993	11	1,23
MATAM	161.000	10.000	171.000	26.418	6	1,26
BAKEL	83.000	-	-	19.362	4	2,72
ANNOND	-	-	34.000	-	-	-
OLOLDGU	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:

La croissance urbaine le long du fleuve est de 7 % par an depuis 20 ans d'après l'étude socio-économique de l'OMVS.

59 % de la population réside dans 16 % des villages de plus de 500 habitants.

Mais, le phénomène démographique le plus important est celui des migrations qui touche surtout les actifs masculins.

!	:	:	:	!	
!	:	immigration	émigration	migratoire	
!	-----	-----	-----	!	
!	Fleuve	: 41.000	: 112.000	: - 71.000	!
!	Sénégal oriental	: 43.000	: 17.000	: + 26.000	!
!	:	:	:	:	!

Quelques pourcentages des hommes migrants entre 15 et 45 ans relevés dans certains villages montrent la gravité de la situation.

Ndouloumadji (Matam)	47 %
Guédé Cuma	20 %
Wouro-Madian (Nianga)	15 %
M'Boudoum Nord	39 %

Ce pourcentage peut aller jusqu'à 51 % dans les villages de Goumal dans la zone de Bakel (J.Y Weigel, Orstom).

Ces migrations ont des conséquences graves sur la vie économique et sociale : une perte en force de travail, notamment pour les travaux agricoles qui pourrait à terme, compromettre les projets d'aménagement .

### Les unités de production.

La famille paysanne tire ses revenus de la culture, de l'élevage mais aussi d'activités diverses créatrices de revenus comme la pêche, l'artisanat, les transports, le commerce, les activités salariés etc...

Le but premier de l'activité agricole est l'auto-consommation familiale (56 % de la production lui est consacrée en 1980/81) et, la production de riz étant monétairement déficitaire sur les petits périmètres et demandant trop d'investissements en culture irriguée, le paysan ne souhaite pour l'instant pas produire du riz pour la vente.

La comparaison des principaux types de systèmes de culture irriguée permet de tirer quelques conclusions.

- au niveau de la structure, la surface cultivée par exploitant est de 1 ha environ sur les grands périmètres et inférieure à 40 ares sur les petits. La tomate n'est cultivée qu'à Dagana et Guédé, le maïs seulement à Matam, le riz partout. Le nombre de journées de travail par hectare est très élevé dans les petits périmètres.

- au niveau des résultats, les rendements du riz par hectare cultivé sont faibles dans le delta et à Dagana, assez bons ailleurs : sur les grands périmètres 2 t de paddy, 1 tonne sur les petits et 3,5 à 5,6 t de tomate. Les résultats bruts vont de 20.000 à 200.000 CFA.

En conclusion il faut souligner la divergence radicale-semble-t-il pour l'instant- entre l'objectif de commercialisation de la SAED et l'objectif d'auto-consommation du paysan.

### La filière tomate.

La production de tomates 1980/81 sur les périmètres encadrés de la SAED a été évaluée à 12.356 t

réparties ainsi :

- 7.816 t aux usines SOCAS et SNTI.
- 2.579 t pour l'auto-consommation.
- 1.961 t pour le commerce longue distance.

Le prix de vente de la tomate par les commerçants longue distance a été évalué à 150 CFA/kg avec les pertes estimées à 50 %.

Le prix du concentré de tomate sortie usine est de 325,5 F CFA/kg de concentré semi-brut. Prix officiel inférieur au prix de revient des usines et obtenu grâce à une subvention de 96,7 F CFA/kg versée pour modérer la concurrence du produit importé. La production nationale de concentré de tomate demi-brut est de 2.800 t. En 1981 les importations ont porté sur 1.320 t et la fraude a été évaluée à 3.800 t, ce qui représente 48 % du marché national.

3 - 5 - Les céréales traditionnelles. (Source : Etude du stockage céréalier au Sénégal. Ministère de la Coopération, Juillet 1979.)

Le mil.

Etant donné l'objectif de réduction de la dépendance alimentaire par l'augmentation, entre autres moyens, de la consommation du mil, il apparaît important de s'attarder sur cette production.

Les tableaux suivants permettent de dégager quelques conclusions.

- certaines régions présentent un bilan toujours excédentaire. C'est le cas du Siné Saloum, de Diourbel et du Sénégal oriental,

- d'autres régions connaissent toujours un déficit : le Cap Vert pour des raisons évidentes, la région du Fleuve, la région de Thiès, la région de Louga, la Casamance.

Les deux cartes et les deux tableaux ci-après - montrent que, dans les deux cas, les excédents dégagés dans le Siné Saloum servent à approvisionner les régions de Thiès et du Cap Vert. De même il semble normal que le Fleuve reçoive les surplus de Diourbel et du Sénégal oriental. Il s'agit donc de deux courants d'échange indépendants l'un nord-sud, l'autre est-ouest.

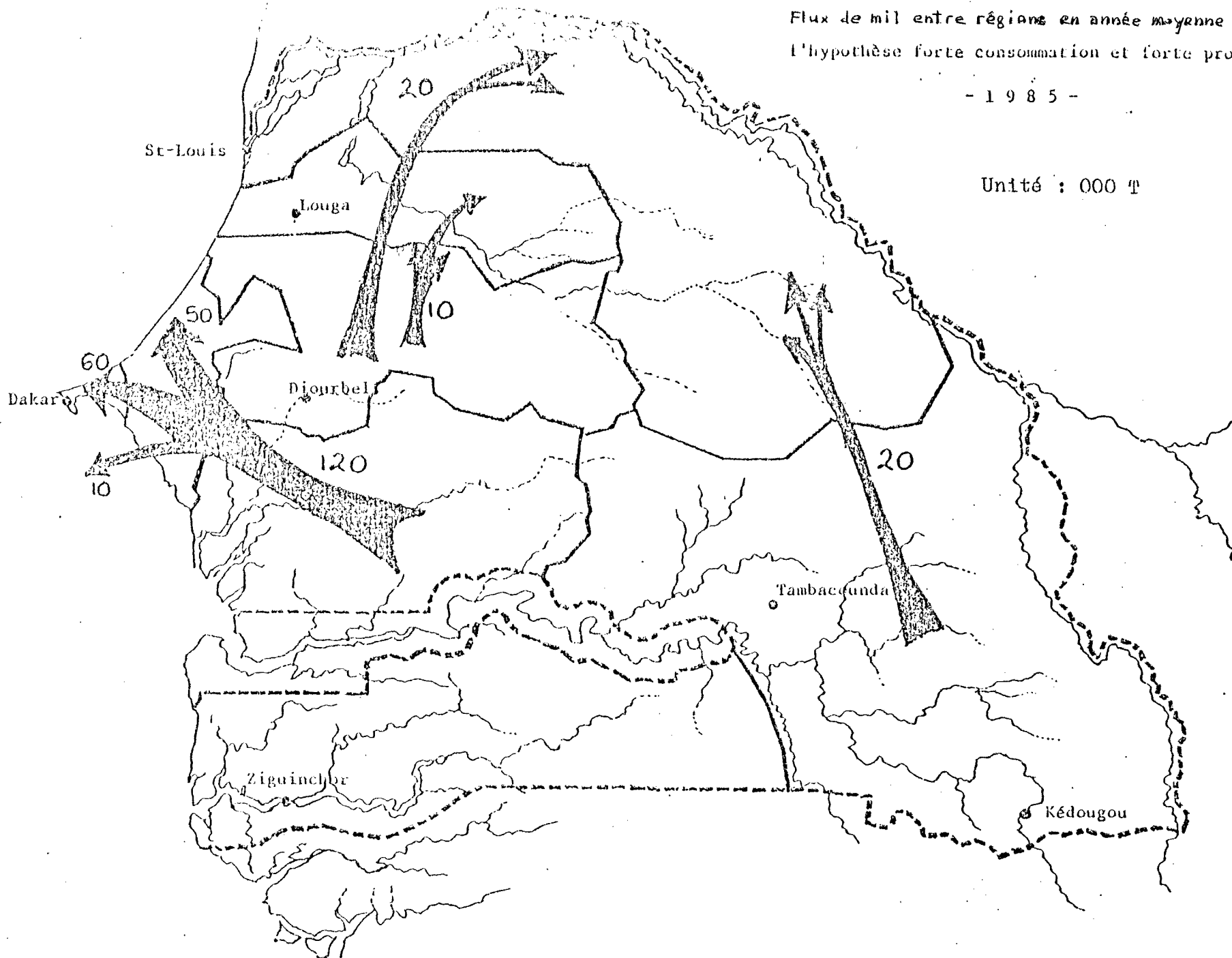
L'enquête agricole de 1960-1961 fait apparaître que 58 % des exploitations ont moins de 3 ha de superficie alors que les exploitations de 15 ha et plus représentent seulement 2,8 %. B. FOUNCOU-TCHIGOUA (Stratégie de l'auto-suffisance alimentaire et choix d'une céréale prioritaire au Sénégal - IDEP, 1980) relève un facteur limitant en montrant que les organismes intervenant dans le monde rural ne s'adressent qu'au chef de carré, ignorant les femmes et les jeunes, éléments souvent les plus dynamiques. Le remplacement du pouvoir des chefs de carrés n'est pas compatible avec une politique agricole innovatrice.

Actuellement les productions varient entre 496.000 t (79/80) et 585.000 t (82/83) et la campagne de 82/83 a été marquée par une baisse de la consommation d'engrais, par un parasitisme important, par le manque de crédits et par une diminution des surfaces cultivées. Enfin les départs habituels de la commercialisation ont empêché la collecte d'une partie de la production au profit des milieux urbains (Cf Supra). Malgré le relèvement du prix d'achat officiel de 40 CFA/kg en 80/81 à 55 F en 81/83, le problème reste celui de l'organisation des circuits de commercialisation. Soit le paysan ne trouve pas acheteur au prix officiel, soit le prix du marché, en cas de mauvaise récolte, est supérieur au prix officiel. Enfin, l'absence d'un différentiel de prix favorable à la consommation de mil dans les villes réduit beaucoup la demande.

Flux de mil entre régions en année moyenne dans l'hypothèse forte consommation et forte production.

- 1985 -

Unité : 000 T

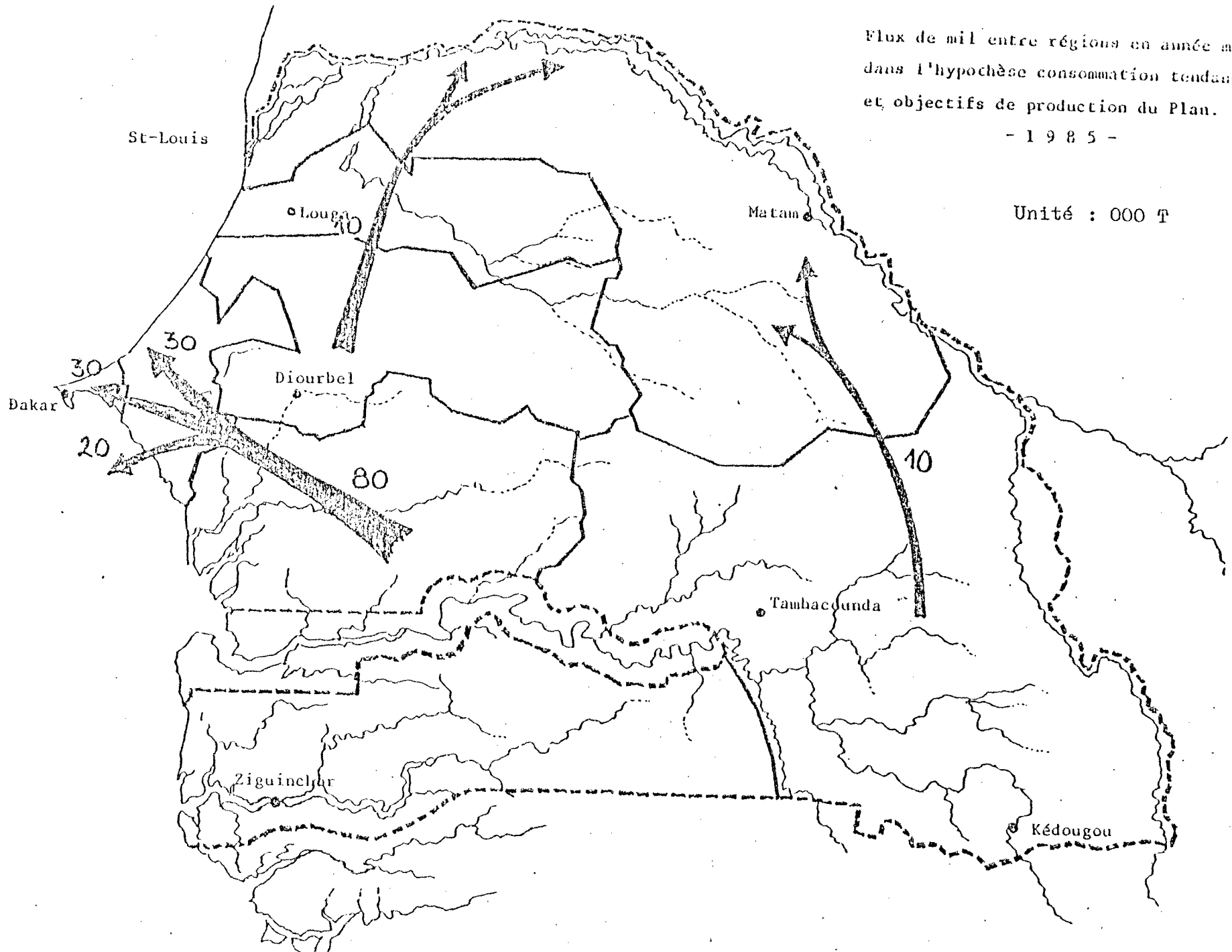




Flux de mil entre régions en année moyenne  
dans l'hypothèse consommation tendancielle  
et objectifs de production du Plan.

- 1985 -

Unité : 000 T



POPULATION TOTALE PAR REGIONS - 1976-1985

	<u>Cap Vert</u>	<u>Casamance</u>	<u>Diourbel</u>	<u>Louga</u>	<u>Fleuve</u>	<u>Sén.Oriental</u>	<u>Sine Saloum</u>	<u>Thiès</u>	<u>Ensemble</u>
1976	990	741	428	420	531	288	1 014	703	5 115
1981	1 264	818	465	464	578	330	1 164	810	5 893
1985	1 537	885	498	502	619	369	1 299	909	6 618

Source : Recensement 1976 - Etude SONED.

Tableau 2.4.

NORMES ET OBJECTIFS DE CONSOMMATION DE MIL

		Unité : kg/tête/an.							
		<u>Cap Vert</u>	<u>Casamance</u>	<u>Diourbel</u>	<u>Louga</u>	<u>Fleuve</u>	<u>Sén.Oriental</u>	<u>Sine Saloum</u>	<u>Thiès</u>
<u>1975</u>		20	110	145	145	110	140	155	140
<u>1981</u>	(C1)	20	110	145	145	110	140	155	140
	(C2)	35	110	145	150	115	140	155	150
<u>1985</u>	(C1)	20	110	145	145	110	140	155	140
	(C2)	50	110	145	155	120	140	155	160

DEMANDE EN MIL : SITUATION DE BASE et PROJECTIONS

		Unité : 000 T.								
		<u>Cap Vert</u>	<u>Casamance</u>	<u>Diourbel</u>	<u>Louga</u>	<u>Fleuve</u>	<u>Sén.Oriental</u>	<u>Sine Saloum</u>	<u>Thiès</u>	<u>Ensemble</u>
<u>1974-79</u>		19,8	81,5	62,1	60,9	58,4	40,3	157,2	98,4	578,6
<u>1981</u>	(C1)	25,3	90,0	67,4	67,3	63,6	46,2	180,4	113,4	653,6
	(C2)	40,3	90,0	67,4	72,3	68,6	46,2	180,4	123,4	688,6
<u>1985</u>	(C1)	30,7	97,4	72,2	72,8	68,1	51,7	201,3	127,3	721,5
	(C2)	60,7	97,4	72,2	82,8	78,1	51,7	201,3	147,3	791,5

Source : Plan alimentaire - Etude SONED - Estimations Mission.

SCENARIO 1 : SOLDES MOYENS PRODUCTION-CONSOMMATION POUR LE MIL - 1985

Prolongation tendance pour consommation/

Unité : 000 T.

	<u>Cap Vert</u>	<u>Casamance</u>	<u>Diourbel</u>	<u>Longa</u>	<u>Fleuve</u>	<u>Sen. Oriental</u>	<u>Sine Saloum</u>	<u>Thiès</u>	<u>Ensemble</u>	
Base <u>1974-79</u>	- 19,3	- 12,8	+ 10,3		- 31,9	- 6,8	+ 47,2	- 43,4	- 43,4	
<u>1981</u>	- 24,7	- 5,0	+ 2,3	- 6,9	- 29,6	+ 8,2	+ 70,3	- 31,0	- 16,1	
<u>1985</u>	( P1	- 30,1	- 12,4	- 2,5	- 12,4	- 34,1	+ 2,7	+ 49,4	- 44,9	- 84,0
	( P2	- 30,1	- 2,2	+ 8,6	- 3,1	- 29,9	+ 12,9	+ 91,1	- 29,6	+ 18,0
	( P3	- 30,1	+ 0,4	+ 29,8	+ 3,7	- 29,9	+ 20,5	+ 121,7	- 26,6	+ 86,0

SCENARIO 2 : SOLDES MOYENS PRODUCTION-CONSOMMATION POUR LE MIL

Unité : 000 T.

Accroissement de la consommation/

	<u>Cap Vert</u>	<u>Casamance</u>	<u>Diourbel</u>	<u>Longa</u>	<u>Fleuve</u>	<u>Sen. Oriental</u>	<u>Sine Saloum</u>	<u>Thiès</u>	<u>Ensemble</u>	
Base <u>1974-79</u>	- 19,3	- 12,8	+ 10,3		- 31,9	- 6,8	+ 47,2	- 43,4	- 43,4	
<u>1981</u>	- 39,7	- 5,0	+ 2,3	- 11,9	- 34,6	+ 8,2	+ 70,3	- 41,0	- 51,1	
<u>1985</u>	( P1	- 60,1	- 12,4	- 2,5	- 22,4	- 44,1	+ 2,7	+ 49,4	- 64,9	- 154,0
	( P2	- 60,1	- 2,2	+ 8,6	- 13,1	- 39,9	+ 12,9	+ 91,1	- 49,6	- 52,0
	( P3	- 60,1	+ 0,4	+ 29,8	- 6,3	- 39,9	+ 20,5	+ 121,7	- 49,6	+ 16,0

### Le maïs.

La production de maïs a tendance à augmenter : 45.000 t en 1979/80 à 81.000 t en 82/83. Cependant la commercialisation du maïs est faible pour les mêmes raisons que pour le mil.

### CONCLUSION.

D'une manière générale, les résultats du secteur agricole sont donc très inquiétants : la situation du monde rural ne cesse de se détériorer, le revenu agricole par habitant représente 34 % du revenu intérieur brut moyen par habitant contre 38 % il y a 5 ans ce qui renforce et accélère les phénomènes d'exode rural et de migration.

Etant donné cette situation il est utile de décrire brièvement la politique céréalière du Sénégal, au risque de quelques redites, en essayant d'éclairer ses principales contradictions.

3 - 6 - Le Plan Alimentaire du Sénégal. (Source : Rapport de la mission de supervision du projet FAC/CCCE de stockage céréalier et de diagnostic de la politique céréalière sénégalaise. Ministère Coopération).

Le déficit céréalier sénégalais est un déficit structurel qui reflète une inadaptation entre la production et la consommation. Alors que l'offre intérieure repose à plus de 80 % sur le mil et le sorgho, ces deux céréales ne représentent que 50 % environ de la demande qui se porte de manière croissante sur le riz et le blé.

De 1975-77 à 1979-81, la production céréalière n'a augmenté que de 10,4 % alors que, dans le même temps, la population estimée a augmenté de 13,5 % environ. (les 4 tableaux ci-après montrent l'évolution de l'approvisionnement en céréales).

EVOLUTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN CEREALES DU SENEGAL  
(1975/77 A 1979/81)  
(COMPARAISON DES MOYENNES TRIENNALES)

	Mil/ Soraho	Riz	Maïs	Blé	Aide alimentaire *	TOTAL CEREALES
Production nationale	+ 10,5 %	- 3,1 %	+ 27,5 %	-	-	+ 10,4 %
Importations	+ 90,2 %	+ 68,0 %	- 29,5 %	- 22,2 %	-	+ 27,9 %
Aide alimentaire	-	-	-	-	+ 60,4 %	+ 60,4 %
Exportations (farine)	-	-	-	+ 864,0 %	-	+ 864,0 %
Disponibilités brutes	+ 12,8 %	+ 49,1 %	+ 14,1 %	- 40,1 %	- 60,4 %	+ 16,8 %
Index d'autosuffisance apparent ** 1975/77	97,1 %	26,6 %	76,5 %	0	-	61,5 %
1979/81	95,2 %	17,3 %	85,5 %	0	-	58,2 %
Disponibilités brutes par tête 1975/77	110,6 kg	47,3 kg	12,4 kg	27,9 kg	12,2 kg	210,5 kg
1979/81	111,4 kg	62,2 kg	12,5 kg	14,7 kg	17,3 kg	216,6 kg
Variation en %	+ 0,7 %	+ 31,5 %	+ 0,8 %	- 47,3 %	+ 41,8 %	+ 2,9 %

toutes céréales confondues , mais à forte dominante de blé  
= 1/5 en %

Sources : Ministère du développement Rural, Direction des Douanes et CAA

EVOLUTION DU DEFICIT COMMERCIAL, DES IMPORTATIONS CEREAALIERES ET DES EXPORTATIONS  
DE PRODUITS ARACHIDIERS  
(1971/73 ET 1979/81)  
(COMPARAISON DES MOYENNES TRIENNALES)

(En Milliards de F.CFA)	1971/73	1979/81	Variation
	En milliards de F.CFA		en %
Déficit commercial	- 26,1	- 108,1	+ 314
Importations céréalières	10,0	27,5	+ 175
Exportations produits arachidières	18,8	23,6	+ 26
en %	38,3	25,4	-
en %	53,2	116,5	-

Sources : Statistiques du Commerce Extérieur et Plan d'Investissement Alimentaire (1971/73)

CPSP : EVOLUTION DES PEREQUATIONS\* DE 1973 A 1981

(en milliards de f. CFA)

I. SECTEUR ARACHIDE/HUILES	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
- ARACHIDE	4,8	14,3	2,9	3,4	14,5	4,7	4,7	(1,9)	(6,0)
- HUILE ARACHIDE	(2,7)	(4,4)	(0,6)	(0,4)	(1,6)	(4,7)	(4,2)	(0,7)	(0,8)
- HUILES IMPORTEES	-	-	-	-	-	-	(0,2)	0,6	(5,2)
SOLDE NET I	2,1	9,9	2,3	3,0	12,9	0	0,3	(2,0)	(12,0)
II. AUTRES PRODUITS									
( RIZ IMPORTE	-	(5,0)	(1,7)	2,4	6,6	3,7	5,6	4,2	(3,0)
( RIZ LOCAL	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)	ND	ND	ND
SUCRE	(1,8)	(1,1)	1,4	1,8	1,2	2,2	1,1	(3,4)	(2,8)
( TOMATE LOCALE					(0,08)	(0,04)	(0,1)	(0,2)	(0,3)
( TOMATE IMPORTEE						0,05	0,2		
BLE/FARINE	-	-	(1,3)	(2,4)	(0,06)	0,8	(0,07)	0,4	(0,9)
COTON	-	1,1	0,2	0	1,1	(0,8)	(0,9)	(1,0)	(1,1)
SOLDE NET II	(1,8)	(5,0)	(1,4)	6,8	8,7	5,8	5,8	0	(8,1)
SOLDE NET I + II	0,3	4,9	0,9	9,8	21,6	5,8	6,1	(2,0)	(20,1)

ND : non disponible

\* : péréquation négative : ( )

NB : Jusqu'en 1977, l'exercice de la CPSP commençait le 1.10 et s'achevait le 30.9. A partir du 1.1.1978, l'exercice correspond à l'année civile, certaines péréquations étant encore définies sur la base des campagnes agricoles, tous les chiffres ci-dessus ne devraient pas, en toute rigueur être cumulés. Les soldes doivent être considérés comme des ordres de grandeur.

Sources : BIRD : The economic trend and prospects of Senegal. 1979

Etude diagnostique de la CPSP (7 volumes) Andersen & Gaye, 1982

CPSP : communication sur la CPSP, juillet 1981

VOLUME DE L'AIDE ALIMENTAIRE 1974 - 1981

ANNEE	PROGRAMME D'URGENCE (AIDE EXTERIEURE)	PROGRAMMES REGULIERS (PAM ET CRS)	TOTAL
1974	59.583	10.955	70.538
1975	13.173	5.006	18.179
1976	17.880	10.146	28.026
1977	27.284	22.652	49.936
1978	114.256	45.344	159.600
1979	27.136	26.443	53.579
1980	61.323	35.408	96.731
1981	105.042	39.005	144.047

Source : Commissariat à l'aide alimentaire (données sans doute incomplètes)

1  
1  
1  
1  
1

Les importations de riz qui plafonnaient entre 140 et 200.000 t jusqu'en 1977 dépassent maintenant 350.000 t (80 % en brisure de riz en provenance de la Thaïlande dont le Sénégal est le premier client mondial) ce qui explique par un taux de 0,9 % de croissance annuelle moyenne de la production intérieure de riz. (16,3 % comme taux d'auto-suffisance en riz en 1983).

La croissance du déficit commercial est elle aussi une donnée structurelle de l'économie sénégalaise. (cf 2<sup>e</sup> tableau). Il faut noter la part énorme des importations pétrolières (de 7,5 milliards en 71/73 à 53 milliards en 79/81). Hors produits pétroliers, le déficit commercial provient pour 50 % environ des importations céréalières.

D'autre part, à partir de 1981, toutes les péréquations sont provisoirement devenues négatives plaçant la CPSP (Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix) dans une situation financière qui lui interdit de poursuivre son aide au monde rural (cf. 4<sup>e</sup> tableau).

#### Les problèmes d'organisation de la filière céréalière.

Que ce soit en matière de production céréalière, de commercialisation, d'importation, de sécurité alimentaire ou de recherche en matière de technologie alimentaires, six ministères au moins sont concernés qui ont sous leur tutelle quelques dizaines de sociétés, de services et d'établissements publics, de comités consultatifs etc... Mais aucun de ces ministères et encore moins aucune de ces structures ne dispose d'une véritable autorité ou même d'un droit de regard sur l'ensemble des volets de la filière.

Le Commissariat à l'Aide Alimentaire, C.A.A. créé en juillet 1974 est placé sous la tutelle du Ministère du Développement Rural. A l'origine, sa mission



était limitée à la définition des besoins en aide alimentaire, à la réception et à la distribution des produits. Mais après la dissolution de l'ONCAD, le CAA s'est vu confié la commercialisation des céréales locales (maïs, mil) et la gestion des stocks régulateurs et de sécurité.

#### L'aide alimentaire.

L'aide alimentaire représente selon les années de 6 % (1976) à 34 % (1978) des importations céréalières. La contre valeur de l'ensemble de l'aide alimentaire en nature s'élevait à 8,7 M CFA en 1981 et 10,9 M en 1982. De l'avis de beaucoup, l'aide alimentaire est disproportionnée aux besoins. Par exemple en 1979, l'ONCAD ne peut écouler 115.000 t de mil local en même temps qu'une demande d'aide alimentaire de 41.000 t est faite. En 1980, le CAA annonce que 3,4 millions de personnes doivent être secourues pendant 10 mois ce qui voudrait dire que les zones sinistrées n'ont produit que 17 % des besoins. Or, la Casamance où se trouve 78,4 % de la population sinistrée, a effectivement produit 140.000 t de céréales soit un disponible de 218 kg/ tête.

Cette situation de sur-demande s'explique par la multiplicité des centres de décision avec des intérêts divergents mais aussi par un marché du mil incontrôlé entraînant des variations importantes entre le prix fixé (50 CFA/kg) et les prix sur le marché parallèle (27,5 ou 60 CFA). Néanmoins il faut souligner que si la brisure du riz se vend facilement à 80-90 CFA/kg le mil à 50 CFA/kg ne s'écoule pas. D'autre part l'opération de lamiblé s'est soldée par un échec relatif pour de nombreuses raisons dont le non respect des proportions imposées : 15 % de mil et 80 % de blé.

Il serait urgent que le Sénégal marque non seulement sa volonté de réduire l'aide alimentaire le plus rapidement possible mais aussi son souhait de l'utiliser, pendant une période transitoire, à des fins de

développement de la production céréalière intérieure et de promotion des céréales locales. Cet engagement serait conforme à la résolution n° 5/CM/12 du Conseil des Ministres du CILSS de janvier 1980 et devrait s'accompagner d'un changement d'attitude des fournisseurs actuels qui n'apportent en fait qu'une aide au budget ou à la balance des paiements tout en orientant la consommation vers des produits que le Sénégal ne peut produire dans des conditions satisfaisantes (blé et riz).

#### Le Plan Alimentaire.

Ce plan, élaboré en 1977 et considéré comme un modèle n'a pas reçu le moindre début d'application jusqu'à présent, même si on a tendance à vouloir le sortir de l'oubli depuis quelque temps.

L'objectif principal était de réduire la dépendance alimentaire du pays en prenant en compte les 3 contraintes suivantes :

- nécessité de tripler les revenus par habitant d'ici l'an 2001
- prise en compte d'une démographie galopante (2,1 % par an)
- augmentation du niveau nutritionnel (cf tableaux ci-après du bilan nutritionnel et de l'apport énergétique).

Les actions envisagées étaient destinées à augmenter les cultures pluviales tout en maintenant les programmes de culture irriguée et à produire des cultures de substitution aux importations céréalières, ceci afin de réduire l'aide alimentaire à 75.000 t en 1985. L'augmentation de la production du mil et du maïs devait être obtenue par l'augmentation des rendements et l'extension des surfaces. Sur le plan de la consommation un double objectif était clairement énoncé :

- augmenter la demande de mil et de maïs et pour cela favoriser les recherches sur la préparation industrielle de couscous de mil et de farines sèches et stabilisées plus conformes aux besoins des urbains,

- réduire la demande de riz et de blé en agissant sur les prix relatifs et le traitement du mil pour qu'un différentiel de prix significatif puisse favoriser la consommation des céréales locales.

Objectifs de la demande intérieure (x 1000 tonnes)

!	:	1974	:	1981	:	1984	:	%	!
!	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	!
!	farine de blé :	74	:	100	:	60	:	> 50 %	!
!	riz blanc	225	:	289	:	234	:	> 30 %	!
!	farine maïs	57	:	72	:	170	:	< 100 %	!
!	farine mil	296	:	343	:	440	:	< 20 %	!
!	:	:	:	:	:	:	:	:	!

Le Bilan nutritionnel (Bulletin Semestriel sur l'exécution du Plan - 1.1.1978).

Dans les zones rurales l'effort énergétique et protidite par tête est voisin du minimum. Il existe une malnutrition saisonnière généralisée et une insuffisance des rations alimentaires de groupes vulnérables.

!	:	urbain	:	rural	:	moyenne Sénégal	!
!	-----	-----	-----	-----	-----	-----	!
!	apport calorique total :	2.495	:	2.070	:	2.210	!
!	apport calorique des	:	:	:	:	:	!
!	céréales	1.550	:	1.365	:	1.490	!
!	protéines (grammes)	87	:	58	:	68	!
!	:	:	:	:	:	:	!

Apport énergétique : catégories vulnérables.

! Catégories	: Couverture des be-	!
!	: soins en %	!
!-----!	!-----!	!
! 1 - 3 ans	: 74	!
! 4 - 6 ans	: 70	!
! femmes adultes	: 99	!
! femmes enceintes	: 88	!
! femmes allaitantes	: 82	!
! :	:	!

A noter que la consommation abondante de poisson diminue les carences en protéines.

En moyenne, selon la division de la nutrition de la FAO les besoins énergétiques quotidiens estimés à 2.380 calories sont couverts à 92 % soit 2.181 calories.

L'exécution de ce Plan, constituerait un cadre stratégique dont la mise en oeuvre pourrait être confiée, selon la suggestion du Contrôle Financier, à une structure autonome du type Office céréalier. Les grandes fonctions de cet office seraient une fonction de stabilisation des prix à la consommation, une fonction commerciale classique, une fonction de service public (stockage de sécurité etc...). Quant à la conception de la politique de sécurité alimentaire, elle devrait revenir au Ministère du Plan et de la Coopération.

On se trouve, en dernière analyse, devant ce qui apparaît comme un ensemble de politiques nationales divergentes pour ne pas dire contradictoires. Mais, soulignons le, les mêmes contradictions apparaissent au sein des aides qui préconisent l'application du Plan Alimentaire, tout en continuant de financer le développement du riz en cultures irriguées et de fournir une aide alimen-

taire préjudiciable la plupart du temps à la mise en place de réelles politiques de développement des céréales secondaires.

#### IV - RAPPORTS VILLES - CAMPAGNES.

Le Sénégal est fortement urbanisé puisque plus du quart de sa population habite en ville, mais c'est aussi un pays où la population est jeune, 45 % des sénégalais ayant moins de 15 ans. D'autre part, cette population urbaine est fortement concentrée dans la région du Cap Vert où l'on trouve une densité de 2.000 h/km<sup>2</sup> avec Dakar la capitale.

Ce fort taux d'urbanisation est provoqué entre autres par la pauvreté des zones rurales (revenu moyen de 14.070 F CFA en francs 1971) débouchant sur un exode rural et une migration massive. Remarquons que les régions qui ont le plus fort potentiel agricole (sols relativement fertiles, sécurité pluviométrie) c'est-à-dire le sud et sud est du pays ne sont pas autant exploitées que les terres appauvries du bassin arachidier. Alors que les plus fortes densités d'agriculteurs se trouvent précisément dans le bassin de l'arachide. Il y a donc un paradoxe dans l'occupation des terres agricoles. La forte urbanisation entraîne également l'Etat à perpétuer la dépendance alimentaire par des importations massives de céréales, entre 450.000 et 500.000 tonnes par an (y compris, mais on ne le sait pas avec précision, l'aide alimentaire) afin de nourrir la population urbaine à des coûts économiques recevables pour elle tout en évitant de dangereuses tensions sociales. Cette obligation s'assortit au plan des principes, ou de la volonté politique, d'un désir de lutter contre l'exode rural en développant le monde rural.

C'est dans cette triple perspective de l'urbanisation concentrée sur Dakar, de l'exode des jeunes à la recherche d'un travail rémunérateur dû à l'insuffisance de la création d'emplois et de la dépendance

alimentaire que nous avons voulu situer notre réflexion.

4 - 1 - La problématique.

La plupart des projets de développement rural s'efforcent avant tout de créer des emplois et des productions primaires dans un cadre laissant peu de place à l'initiative privée. Ces projets en outre sont souvent situés en pleine campagne et oublient de prendre en compte le rôle de plus en plus important des villes qui seules permettront de dépasser le niveau de productivité nécessaire à l'auto-suffisance alimentaire de chaque exploitation. On peut ici donner l'exemple de la SAED qui a fait l'objet d'une analyse très poussée des fonctions qu'elle doit assumer (cf. Evaluation Economique). Fonctions principales (pilotage, gestion, création de nouvelles unités de production irriguée, fourniture de services aux attributaires) et sous-fonctions minutieusement décrites ne font appel à aucun moment à une articulation quelconque avec des villes, petites, moyennes, ou grandes. Ces fonctions se développent dans un espace abstrait marqué seulement par les conditions liées aux qualités des sols, au climat, à la maîtrise de l'eau etc... A la limite, on pourrait penser que cette immense zone contrôlée par la SAED (à terme 41.000 ha de surface irrigable en 1990) n'est peuplée que de canaux et d'une "force de travail" adaptable à toutes les exigences.

Et pourtant l'espace sénégalais sera de plus en plus structuré par les villes et ces grands aménagements hydro-agricoles. En fait, l'urbanisation "est une condition nécessaire du développement... y compris celui de la croissance de la productivité de l'agriculture..." (Commentaires sur le Programme Indicatif d'action de la Banque Mondiale pour le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara . Jean Marie COUR, SCET International, 1981).

Le problème urgent à résoudre consiste à accompagner le taux croissant d'urbanisation (7 % dans la région de la SAED) d'une augmentation de la production agricole. Le Sénégal est encore très loin de la solution puisqu'en 20 ans la production agricole globale n'a guère évolué (0,8 % par an) alors que la population croissait chaque année de 2,6 à 2,8 %.

Les biens et services, nécessaires à la production primaire doivent être accessibles aux ruraux. "La distribution spatiale des emplois non primaires du complexe primaire est loin d'être indifférente à la capacité d'évolution du système agricole. On constate, en effet, très généralement que la productivité, tant par hectare que par agriculteur, est nettement plus forte à la périphérie des bourgs ruraux et petites villes qu'en rase campagne. La proximité immédiate du marché et des services incite à une diversification des productions, à l'adoption de solutions techniques plus élaborées (J.M. COUR).

Il serait donc important que les études de planification cessent d'être élaborées pour des systèmes clos (la ville, l'espace rural, le projet etc...) mais envisagent au départ l'ensemble petites - villes - pays rural avoisinant comme "un système agro urbain" dont il faut prévoir les modalités de fonctionnement.

Ce niveau de l'articulation ville-campagne a été insuffisamment étudié mais les études de A. DUBRESSON pour Rufisque, de J.C. BRUNEAU sur Ziguinchor et de C. PAIX sur Podor et N'Dioum permettent néanmoins d'esquisser les grandes lignes de la problématique.

4 - 2 - Etudes de cas : 3 villes secondaires.

ZIGUINCHOR. (Source : BRUNEAU J.C. Ziguinchor en Casamance, 1979).

Depuis le début du siècle, l'arrière-pays casamançais n'a jamais pu produire suffisamment de riz pour sa capitale. On importe donc, par bateau et par camion, 5 à 10.000 t de riz asiatique. Cet apport complète les réserves de céréales que les citadins de fraîche date constituent en continuant à cultiver en hivernage les rizières de leurs village natal.

De plus la ville est alimentée en fruits et en produits maraîchers, cultivés autour de la ville ou près du littoral. Mais, bien que Ziguinchor soit un gros marché rural, "l'emprise de la ville sur les campagnes de Basse-Casamance est encore très limitée, et ne devient décisive que dans les environs immédiats". La ville ne peut donc vivre que grâce aux marchandises importées de l'extérieur.

En fait c'est le marché du bétail et des produits de la pêche qui témoignent de l'attrait de Ziguinchor comme centre potentiel de commercialisation de la production régionale. La pêche locale suffit à "alimenter à peu près le marché et les industries ziguinchoroises" en poisson. Notons néanmoins que les espèces de haute mer sont rares sur le marché par suite de l'inadéquation du réseau routier. C'est ainsi que les pêcheurs de Kafountine en sont réduits à vendre leur poisson en Gambie.

D'une manière générale l'appareil de distribution est "atomisé et précaire" (prédominance du micro-commerce) mais correspond au pouvoir d'achat très faible de la population.

Le Gouvernement veut faire de Ziguinchor un pôle d'attraction industriel mais bien que l'on ait



compris depuis longtemps le profit que la Casamance pourrait tirer de la transformation de ces produits naturels, la liste des projets industriels qui n'ont pas abouti est longue. Pour l'instant (1979) l'activité industrielle tourne autour de l'huilerie (toute la production est exportée vers la France et Ziguinchor consomme l'huile raffinée dans les usines de Kaolack - Lyndiane, du Diourbel ou du Cap Vert) et des 2 usines de conditionnement des crevettes (environ 1.800 t qui sont commercialisées sur Dakar et sur le marché français ; à peine une tonne et demie en 1972 a été mise en circulation sur le marché local.

En 1973, la S.O.D.I.Z.I. est créée. Cet organisme se propose de regrouper "tous les artisans variables de Ziguinchor afin de leur donner les moyens matériels et financiers susceptibles de les amener progressivement à une activité semi-industrielle", des crédits extérieurs doivent financer l'opération.

RUFISQUE. (Source : DUBRESSON A : L'Es-  
pace Dakar-Rufisque en devenir,  
1979).

L'un des chapitre de l'étude de A.  
DUBRESSON porte un titre extrêmement significatif "Les  
fonctions urbaines : régression et dépendance".

Depuis l'après-guerre, les commerçants libanais se sont substitués aux sociétés européennes et assurent le commerce de redistribution à l'extérieur de la ville (alimentation en demi-gros, matériaux de construction, représentation de Mobil Oil) tous ces produits dont le riz passent obligatoirement par Dakar.

L'aire de redistribution est bloquée et réduite (20 km au nord, 5 km à l'ouest, une douzaine de km à l'est), la ville elle-même reste un gros marché dont l'aire de collecte en produits alimentaires dépasse largement les limites de la périphérie immédiate. Il faut sou-

ligner que l'amélioration du réseau routier est avant tout favorable à Dakar.

La régression des activités de pêche se mesure par la diminution des tonnages de prise (3000 t en 1960, entre 800 et 1000 en 1972), la diminution du nombre de pêcheurs rufisquais et du nombre de pirogues, notamment de pirogues motorisées. Les causes principales de cette régression semblent être d'une part le développement rapide de la pêche industrielle à Dakar et les rafles à grande échelle des chalutiers étrangers qui privent les pêcheurs de leurs zones de pêche, d'où baisse totale des prises. Il a donc fallu élargir l'aire de collecte pour faire face aux besoins d'une population dont l'alimentation utilise le poisson comme nourriture de base (le régime au poisson). Rufisque ne fournit plus que le quart des poissons frais vendus quotidiennement sur le grand marché.

A l'inverse de la pêche, les activités agricoles exercées par les citadins cultivateurs ou non restent importantes. Les exploitations de petite taille fournissent essentiellement du sorgho et du mil pour l'auto-consommation, mais aussi du manioc dont les surplus sont commercialisés.

Les activités de maraîchage dans les Niayes et de l'arboriculture sont en développement. Depuis 1961, la spécialisation maraîchère provoquée par une forte demande sur les marchés urbains a fait progresser d'au moins 25 % la superficie légumière exploitée en 1973 par 1170 exploitants avec l'aide d'une main-d'oeuvre importante et engendré une forte densité rurale (plus de 82 h/km<sup>2</sup>).

Taille des exploitations maraîchères en 1972.

(Kounoune, Bambylor, Deni Nord).

e 10 ans	10-20 ans	20-30 ans	30-50 ans	50-75 ans	+ de 100
1,5 %	15,5 %	19,0 %	40,0 %	19,0 %	1,0 %

Source : Enquêtes thématiques 1972.

Pour 100 actifs exerçant un travail agricole (unique ou complémentaire).

!	:	:	:	:	:	:	:
!	:	: Ont un terrain	: Ont un terrain	:	: uniquement auto-	:	: Ont des produc-
!	:	: en propriété	: en location	:	: consommées	:	: tions commercia-
!	: -----	: -----	: -----	:	: -----	:	: -----
!	:	:	:	:	:	:	:
!	ESCALE	: 74	: 26	:	: 64	:	: 36
!	DICKOUL	: 69	: 31	:	: 81	:	: 19
!	TIAWLENE	: 52	: 48	:	: 72	:	: 28
!	MERINA	: :	:	:	:	:	:
!	SANTHIABA	: 42	: 58	:	: 71	:	: 29
!	FASS NIMZATT	: 38	: 62	:	: 58	:	: 42
!	COLOBANE	: 24	: 76	:	: 81	:	: 19
!	GUENDEL	: 52	: 48	:	: 53	:	: 47
!	DANGOU	: 43	: 57	:	: 79	:	: 21
!	:	: :	:	:	:	:	: :

Source : Enquêtes thématiques 1972.

Le développement de l'arboriculture lié à la route est l'apparition d'unités agro-industrielles modernes constitue un élément original de mise en valeur. L'est de la presqu'île possède environ 1000 ha de vergers où l'on cultive les fruits traditionnels (mangos, papayes) mais aussi les fruits orientés vers les marchés urbains (mangues greffées, noix de coco, avocats).

Taille des vergers achetés de 1969 à 1973 entre Rufisque et Bambylor.

- de 2 ha	2 à 5 ha	5 à 10 ha	+ de 10 ha
26,2 %	26,2 %	31,2 %	16,4 %

Source : J.O. du Sénégal.

Trois unités agro-industrielles modernes sont implantées à l'est de la presqu'île, dont le ranch "Filfili" (100 ha) qui associe l'arboriculture irriguée et un élevage moderne de porcs et volailles.

Les activités industrielles sont en déclin à cause de la fermeture d'unités de fabrication liées à des phénomènes de "restructuration" entre les groupes financiers dominant l'économie sénégalaise. Par exemple, la Société de conserves africaines alimentaires, SCAF, (en 1963, 500 millions CFA de chiffres d'affaire, 300 emplois saisonniers, 98% de la production exportée) est fusionnée avec l'usine de Dakar de la SAPAL, Société Africaine de produits alimentaires. L'huilerie de Rufisque de son côté (en 1963, elle traitait 14.000 t d'arachides et produisait 4.000 t d'huile et 5.000 t de tourteaux, avait un chiffre d'affaire de 500 millions et employait une centaine de salariés) est vendue par la CFAO à la SCDEC, Société de décorticage dont l'huilerie se trouve à Lyndiane près de Kaolack). L'ensemble des fermetures a provoqué la suppression de 600 à 700 emplois permanents, saisonniers ou journaliers. Cette diminution des offres d'emploi dans

le secteur secondaire n'a jamais été compensée puisque moins de 400 emplois nouveaux ont été créés depuis 1960 alors que la population doublait.

Les entreprises qui sont restées à Rufisque et qui travaillent à l'échelle internationale sont la cimenterie de la SOCCOIM, les usines BATA et l'usine VALDA. La première avec 2 milliards CFA d'investissements réalisés depuis 1942 n'a pas entraîné un appel de main-d'oeuvre important car la nature des activités, mécanisées et automatisées, n'est pas favorable à la création de multiples emplois. (230 salariés y travaillaient en 1979). Par contre la nature du travail à l'usine Bata-Sénégal appartenant à une grande société multinationale est créatrice d'emplois (680 en 1963, 749 en 1965, 943 en 1972. Quant à l'usine Valda qui utilisait largement la proximité de Rufisque du marché de la gomme a dû diversifier les productions avec des matières premières venant d'Europe. Elle procure seulement 70 emplois permanents plus une trentaine d'emplois journaliers.

Les autres usines travaillent uniquement à l'échelle nationale en régionale et sont peu pourvoyeuses d'emplois : une vingtaine pour les nouvelles usines GINA (Gaufrette industrielle africaine) et la fabrique de glace Sorugal.

En conclusion "moins d'emplois, peu de créations nouvelles pour une population toujours plus nombreuse, voilà un bilan médiocre qui est plus significatif que les performances financières de BATA ou SOCCOIM". Dans les années 1975, 40 % au moins des actifs masculins sont sans travail, les hommes fournissant les revenus monétaires aux Rufisquais représentant moins de 20 % de la population totale. "La survie de beaucoup de citoyens repose ainsi sur le nécessaire développement d'activités "marginales" : micro-commerce ambulante... prostitution, commerce et fumerie de chanvre indien dans des tripots clandestins. Dans ces conditions, les possibilités de réaliser les projets du Plan d'urbanisme reposant sur le seul

revenu des Rufisquais apparaissent bien restreintes... Ce manque d'emplois contribue à l'accélération des mouvements pendulaires vers la capitale qui draine de plus en plus la main d'oeuvre d'une ville placée en situation de réservoir".

Ce bilan négatif est valable pour d'autres villes qui, à l'image de Rufisque connaissent ce processus de "croissance sans développement".

PODOR et N'DIOUM. (source : PAIX C. et al: Podor et N'Dioum dans la moyenne vallée du Sénégal, 1979.)

La ville de Podor a constitué très tôt un pôle de la colonisation européenne et joua un rôle essentiel dans la collecte de la gomme. A l'Indépendance, la ville décline très vite avec le repli des maisons de commerce européennes mais surtout avec la construction de la route Saint-Louis-Matam qui va donner à N'Dioum, chef-lieu d'arrondissement située sur le trajet, une importance croissante et lui permettre de développer des activités au détriment de Podor : expansion des activités commerciales et de services répondant aux besoins de la circulation routière, implantation d'un grand hôpital moderne, création d'encadrement rural, organisation d'un service postal. La récente période de sécheresse a renforcé l'importance de N'Dioum qui est devenu un point de sédentarisation de nombreux éleveurs.

Nous retiendrons ici quelques une des conclusions de C. PAIX sur ces deux villes.

- intervention limitée du secteur public au plan des investissements et recours des services. de l'Etat à des entreprises extérieures de préférence aux unités artisanales locales.

- fuite importante des revenus du secteur public, due à l'origine géographique des fonctionnaires, vers les

grands centres urbains et fuite importante vers l'extérieur des revenus du commerce local.

- utilisation des revenus migratoires au paiement de l'impôt et des dépenses courantes ce qui crée peu d'effets d'entraînement sur l'économie locale.

- " Etant donné les faibles capacités productrices de l'agriculture et son importance très limitée dans les échanges avec l'extérieur (notamment dans l'approvisionnement des villes), et en raison de l'accaparement des flux de retour des produits vivriers par le secteur public en un nombre très restreint de commerçants, les petits commerces ont pour fonction essentielle la redistribution des biens de consommation (alimentaires ou non alimentaires) manufacturés et provenant de Dakar". Cette forme d'articulation dépendante du pôle dominant de l'économie sénégalaise ne peut modifier les "formes déterminantes de rattachement de l'espace rural au reste de l'espace national (migrations/réserve de main-d'oeuvre).

- relations très limitées entre petits centres urbains de la vallée, et même entre Podor et N'Dioum qui n'ont aucune relations sur le plan commercial.

- "le développement et les fonctions essentielles des petits centres urbains... est de permettre l'insertion des populations rurales au marché des biens tout en maintenant... le renforcement de la paupérisation de la force de travail locale".

- les zones rurales ne jouent pratiquement aucun rôle dans l'approvisionnement des grandes villes qui elles jouent un rôle important dans l'approvisionnement des petites villes.

- les activités liées à l'utilisation et à la demande de produits manufacturés ou à de nouveaux comportements et modèles de consommation sont plus dynamiques que les activités du secteur artisanal traditionnel.

On le voit, quel que soient les villes étudiées et la nature de leurs pays ruraux, les conclusions sont toujours les mêmes. La formidable contrainte structurelle constituée par le déséquilibre Dakar-Thiès/Sénégal entraîne le déclin, au mieux la stagnation, de villes anciennement importantes et ne permet pas aux petites villes de se développer en symbiose avec leurs arrières-pays.

Face à cette situation il nous a semblé nécessaire d'analyser succinctement la contradiction fondamentale entre la volonté politique et les faits - contradiction que nous avons déjà relevée à plusieurs occasions - comme élément important de blocages divers. Nous le ferons à partir des Eléments pour une Politique d'Aménagement et des réalisations et des propositions du V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Plans.

#### 4 - 3 - Eléments pour une politique d'aménagement.

En 1970, la Direction de l'Aménagement du Territoire faisait paraître les "Eléments pour une politique d'Aménagement urbain et de régionalisation de l'industrie au Sénégal". Depuis lors, ce document - à notre connaissance - continue à servir de charte, sinon de guide opérationnel, à la réflexion et à l'action dans ce domaine. Notons tout de suite que l'existence d'un seul document, paru depuis si longtemps, est un indicateur sérieux de la contradictoire que l'on va s'efforcer d'analyser dans les pages suivantes.

Ce document élaboré dans le cadre du 3<sup>e</sup> Plan commence par dresser un bilan négatif de l'action passée : "en pratique, aucune volonté précise d'action d'ensemble dans les espaces régionaux ni d'action d'aménagement et de développement industriel dans les centres urbains de l'intérieur n'est exprimée. Dans les domaines de l'aménagement urbain et de l'industrialisation on constate que l'essentiel de l'effort est prévu dans le Cap Vert :



57 % des investissements pour l'industrialisation, 46 % de ceux de l'artisanat, 100 % en matière de commerce (1), 48,6 % en matière d'enseignement et 78,5 % pour l'urbanisme, l'habitat et l'édilité". Enfin "l'analyse la plus sommaire fait apparaître la permanence sinon l'augmentation des déséquilibres très importants entre Dakar et les villes de l'intérieur, entre le Cap Vert et les diverses régions... La répartition par région des investissements urbains et industriels dans les plans précédents... n'y est pas étrangère".

Voici maintenant les principaux objectifs exposés :

- l'axe Dakar-Thiès accentuera sa vocation industrielle mais, ayant rétrocedé les industries agricoles aux métropoles régionales

- replacer au centre des bassins de production les ensembles industriels et agro-industriels nécessaires à la transformation complète des produits agricoles

- création d'emplois dans les métropoles régionales pour consolider l'urbanisation de ces centres

- mettre les villes actuelles et un certain nombre de centres à vocation urbaine en mesure de jouer leur rôle de pôle de développement.

Les centres urbains sont pensés comme un réseau structuré et hiérarchisé :

- 5 métropoles d'équilibre. Kaolack, Ziguinchor, Saint Louis, Tambacounda plus un centre à l'est à définir ultérieurement

---

(1) C'est nous qui soulignons.

- 7 ou 8 centres intermédiaires. Diourbel, Koungheul, Kolda, M'Bour, Louga et peut être Matam ou Bakel à l'est

- des centres secondaires pouvant être des villes-relais de 30 à 100.000 habitants ou de gros bourgs.

Les métropoles d'équilibre doivent être de véritables centres de décision avec un budget régional et doivent disposer des services rares qui sont actuellement le privilège de la capitale pour pouvoir lui faire contre-poids -(aérodrome, téléphone, télex, banques, assurances etc...)

- des villages centres où dans un rayon de 10 km les agriculteurs et éleveurs doivent trouver les services économiques et sociaux dont ils ont besoin. (500 sont prévus pour 1995 de 1.000 à 10.000 habitants).

L'articulation nécessaire entre les centres et leur environnement est clairement exprimée : "le destin du centre urbain ne peut être dissocié de l'espace qu'il polarise et dont il conditionne la mise en valeur" ce qui suppose, entre autres, la mise en place d'équipements sanitaires, sociaux, éducatifs, la structuration des circuits commerciaux et d'approvisionnement.

#### 4 - 4 - Les Vème et VIème Plans.

Il faut maintenant, face à ce document dont la cohérence planificatrice est satisfaisante pour l'esprit, présenter rapidement les actions entreprises depuis 1970.

Des Plans Directeurs d'urbanisme ont été établis pour le Cap Vert, Thiès, Ziguinchor, Diourbel et Kaolack mais doivent être révisés dans le cadre du VI Plan. Des Plans Directeurs d'assainissement des villes de Kaolack, Louga, Thiès, Saint Louis, Ziguinchor et Tambacounda doivent être réalisés. Des plans directeurs

doivent être établis pour Tambacounda, Kaffrine, Mekne, Bambey, Guinguineo, Kolda, Tivaouane, Oussouye, Cap Skinning, Matam, Ourossogui mais le Sénégal ne dispose que de 135 millions sur les 694 prévus pour la révision et l'établissement des Plans Directeurs d'urbanisme. Le tableau ci-après montre la nature des projets retenus qui sont encore liés en majorité à des recherches et des études.

En ce qui concerne l'habitat, le Vè Plan dans sa répartition régionale des investissements prévoyait 21.501 millions pour le Cap Vert sur un total de 27.671. La différence est répartie de manière assez inégale entre les régions, celles de Thiès et du Fleuve recevant les plus grosses parts (1.267 et 1.386 millions), le Sénégal oriental la plus petite (448 millions). D'autre part 11 logements ruraux ont été réalisés à Orkodièrè, département de Matam, pour la somme de 50 millions. Les prévisions du VI Plan de construction d'habitat urbain hors Dakar sont les suivantes :

- 80 logements. régions du Fleuve, Sine Saloum
- 40 " " régions de Thiès; Casamance
- 20 " " régions de Louga, Diourbel, Sénégal oriental.

le tout pour une somme de 15.400 millions.

Dans le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement la situation est tout aussi déséquilibrée. Seules Dakar et Saint Louis possèdent un système des eaux usées, les travaux ayant commencé dans les capitales régionales. Près de la moitié des investissements dans ce secteur concernait la région du Cap Vert dans le V Plan, quant aux villes de l'intérieur elles se voyaient affecter la très modeste somme de 500 millions. Il en est de même dans les secteurs tout aussi importants de la santé et de l'éducation. Les investissements continuent d'être massivement concentrés sur le Cap Vert et Dakar. Un dernier mot sur l'énergie : le Plan Directeur pour le développe-

## Le programme d'action

## URBANISME: LISTE DES PROJETS RETENUS

<i>Intitulé des projets et localisation</i>	<i>Coût total millions</i>
<b>PROJETS NATIONAUX</b>	<b>5 300</b>
1) Recherche appliquée et développement	22
- Cap-Vert	11
- Casamance	2
- Diourbel	1
- Fleuve	2
- Louga	1
- Sénégal Oriental	1
- Sine-Saloum	2
- Thiès	2
2) Etablissement de documents cartographiques et topographiques	335
- Cap-Vert	79
- Casamance	65
- Diourbel	35
- Fleuve	21
- Louga	34
- Sénégal-Oriental	21
- Sine-Saloum	37
- Thiès	43
3) Etude et établissement de plans-cadres d'urbanisme : SDAU, POS, plans de lotissement, etc.	1 130
- Cap-Vert	588
- Casamance	94
- Diourbel	63
- Fleuve	85
- Louga	36
- Sénégal Oriental	28
- Sine-Saloum	110
- Thiès	126
4) Projets opérationnels de régularisation, de viabilisation et d'application de lotissement, etc...	3 489
- Cap-Vert	1 814
- Casamance	290
- Diourbel	195
a) Région du Fl. sauf St-Louis	53
b) Plan spécial St-Louis	209
- Louga	112
- Sénégal Oriental	87
- Sine-Saloum	338
- Thiès	391
5) Espaces verts, parcs et jardins	324
- Cap-Vert	169
- Casamance	27
- Diourbel	18
- Fleuve	24
- Louga	10
- Sénégal Oriental	8
- Sine-Saloum	32
- Thiès	36
<b>8. PROJETS COMMUNAUX ET LOCAUX</b>	<b>1 823</b>
- Cap-Vert	452
- Casamance	814
- Diourbel	104
- Fleuve	103
- Louga	61
- Sénégal Oriental	11
- Sine-Saloum	213
- Thiès	65
<b>Total Secteur</b>	<b>7 123</b>

Sources: V - Plan

ment des moyens de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique tient compte de l'ensemble des projets industriels et touristiques et rejette les centres secondaires à cause de leur faible réseau de consommation.

Il faut enfin aborder la situation de l'emploi. Nous nous référons toujours au V Plan et au bilan fait à ce moment là.

Le nombre de salariés du secteur moderne était estimé en 1976 à 140.000 salariés permanents et à 17.000 emplois permanents correspondant aux journées de travail des travailleurs temporaires. Le Plan évaluait à 419.000 environ le nombre d'actifs urbains des deux sexes. Il en résulte que le secteur non structuré et le chômage représentent 279.000 personnes environ.

Une autre constatation s'impose : la concentration des emplois salariés dans le Cap Vert puisque cette région qui compte 15 % de la population active sénégalaise abrite près de 55 % de la population active urbaine et plus de 63 % des salariés du secteur moderne. La concentration du secteur privé moderne est encore plus forte puisqu'elle compte 67.300 salariés sur les 77.600 estimés, soit 87 %. Mis à part les fonctionnaires dont 46 % exercent leur activité à Dakar, on y trouve plus 94 % des salariés du secteur tertiaire, 94 % des salariés du bâtiment et près de 90 % des salariés des industries manufacturières. Les établissements publics comptent 63 % de leurs salariés dans la capitale.

Au terme du Vème Plan l'accroissement moyen en zone urbaine représente 20.100 nouveaux entrants, chaque année, sur le marché du travail soit 100.400 unités et il est prévu de créer seulement 36.800 emplois salariés soit 37 % de l'offre additionnelle de main-d'oeuvre.

Il faut encore dans les deux secteurs clés pour notre étude, l'industrie et l'agriculture, examiner les objectifs du VI ème Plan.

La répartition des investissements industriels montre la même tendance à la centralisation : 42,8 % pour le Cap Vert et 36,9 % pour Thiès soit 79,70 %. La Casamance recevra 3,7 %, le Sine Saloum 8,3 %, le Sénégal oriental 2,8 %, Diourbel et Louga recevant des petites sommes non exprimées en pourcentage. La création d'emplois dans le secteur sera de 12.505 dont 1.167 pour l'agro-industrie et, conséquence de ce qui précède, seront de nouveaux concentrés dans la région Dakar-Thiès.

En ce qui concerne l'agriculture nous nous contenterons de faire quelques remarques qui nous paraissent éclairantes :

- aucun objectif portant sur la réduction des importations céréalières. Parallèlement une remarque sur le mil ne laisse pas d'être inquiétante "les produits issus du mil doivent trouver une autre orientation que la farine de boulangerie, notamment l'alimentation du bétail" ce qui contredit les objectifs d'une réorientation de la politique céréalière.

- néanmoins sans que les termes de dépendance ou de sécurité alimentaires soient prononcées, la primauté de la politique alimentaire est affirmée. Pour y arriver l'encouragement à la production de surplus commercialisés passera par une amélioration de la production et de la productivité notamment par les programmes hydro-agricoles dont on connaît les faiblesses. De plus 3 conditions au niveau de la commercialisation permettant de produire des excédents : garanties de vente, du prix, d'un écoulement rapide ont fait l'objet de premières mesures. En effet on a vu que la commercialisation des céréales relève maintenant du secteur privé, celle de l'arachide étant faite directement entre les coopératives et les huileries.

Ces mesures portant sur la commercialisation sont un des rares éléments positifs que l'on puisse retenir, mais dont on ne peut dire si elles suffiront à

dynamiser les petites et moyennes villes.

En conclusion de cette présentation on est tenté de dire qu'il en est du Plan d'aménagement du territoire comme du Plan Alimentaire : rigoureux dans leur application. Tant que les investisseurs étrangers verront leur intérêt dans une localisation concentrée sur Dakar-Thiès où ils trouvent les infrastructures dont ils ont besoin, il est peu probable que le Sénégal puisse mettre en oeuvre un réel aménagement de son territoire, sinon au coup par coup, avec tous les risques que cela entraîne.

En juin 1964, le Président de la République écrivait à ses ministres : "La planification de l'espace géographique sénégalais doit être entreprise d'urgence si l'on considère les coûts qu'entraîne inévitablement l'absence d'organisation de cet espace. En effet, très souvent, des décisions d'implantation d'équipements de toutes sortes sont prises hâtivement... il en résulte souvent une anarchie quant au choix des lieux d'implantation, ou même une absence totale de logique...".

Vingt après, le constat ne s'est guère modifié mettant de plus en plus en danger la survie d'un grand nombre d'hommes et de femmes des zones rurales en constante augmentation. De plus en plus mythiques au fur et à mesure qu'on les réclame avec plus de force, la coordination et l'inter-disciplinarité des actions et des recherches apparaissent décidément comme les pierres d'angle d'un développement plus autonome.

	1978	1979	1980	1981	1982
Population totale (milliers d'h.)	5270	5373	5661	5866	6000
Population urbaine (milliers d'h.)		1320 (25 %)	1415 (25 %)		
P.I.B. (milliards F.CFA. courants)	453	526	502	535	639
taux de croissance du PIB en volume	-10,1 %	+7,2 %	-7,6 %	- 0,4 %	+10,4 %
P.I.B.E. (milliards F.CFA. courants) :	396	467	451	481	575
1. cultures, élevage, Pêche, forêts	116 29%	152 33%	142 31%	149 31%	178 31%
2. mines, énergie, industries, artisanat, BTP	113 29%	128 27%	121 27%	135 28%	151 26%
3. Transport, Télécom, Tourisme, commerce, services	167 42%	187 40%	188 42%	197 41%	236 41%
	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83
<u>Principales productions</u> (milliers t) :					
mil et sorgho	795	496	531	736	585
maïs	47	45	53	79	81
riz paddy	127	121	68	103	105
arachide	1061	676	523	878	1091
(dont commercialisé)	775(73%)	392(58%)	190(36%)	688(78%)	891(82%)
coton graine	34	27	21	41	47
sucre de canne	30	38	41	52	65
indice de la production agricole (1976/77 = 100) dont céréalière	104 135	69 93	60 90	92 127	98 107
dont d'exportation	89	57	44	75	93
<u>Situation alimentaire</u> (milliers t).					
disponible céréalière brut	969	662	652	918	771
besoins à 180 kg/tête	949	967	1019	1056	1080
déficit (-) ou excédent(+) théorique	+20	-305	-367	- 138	-309
déficit (ou excédent)/besoins(%)	+2	-32	-36	-13	-29
<u>Situation énergétique</u> :	1978	1979	1980	1981	1982
consommation de produits pétroliers (milliers t.)	586	622	614	606	587
coût des importations de pétrole (milliards F.CFA)	23,9	32,8	58,3	71,6	80
en % des importations	14,0	16,6	26,2	26,9	26,1
indice de la production industrielle (1969 = 100)	138	171,2	133,2	117,6	138,0
idem sans huilerie	160	185,6	153,3	146,4	144,8



	1978	1979	1980	1981	1982
<b>Commerce extérieur (douane)</b>					
<b>(milliards F.CFA) :</b>					
Exportations FOB	101,4	113,9	100,8	117,8	162,6
dont produits arachidiérs	23,5 (23%)	45,3 (40%)	17,6 (17%)	9,2 (8%)	44 (27%)
coton égrené	3,4 (3%)	2,2 (2%)	2,1 (2%)		
Produits de la pêche	17,8 (18%)	18,9 (17%)	21,2 (21%)	36,0 (31%)	46 (28%)
phosphates	13,7 (14%)	15,6 (14%)	16,5 (16%)	19,5 (17%)	21 (13%)
sel	3,1 (3%)	2,6 (2%)	3,2 (3%)		
machines et appareils	1,2 (1%)	0,8 (1%)	1,8 (2%)		
produits pétroliers	19,8 (20%)	14,3 (13%)	18,9 (19%)	24,1 (20%)	
Importations CAF	170,3	198,0	222,3	266,1	306,0
dont produits alimentaires	33,0 (19%)	36,7 (19%)	40,7 (18%)	55,0 (21%)	
céréales	16,9 (10%)	20,8 (11%)	24,2 (11%)		
riz	12,6 (7%)	14,8 (7%)	18,1 (8%)	27,1 (10%)	30 (10%)
blé	2,9 (2%)	5,4 (3%)	5,0 (2%)		
machines et appareils	28,6 (17%)	30,9 (16%)	31,7 (14%)		
mat.de transp.routier	17,2 (10%)	15,3 (8%)	13,1 (6%)		
produits sidérurgiques	8,3 (5%)	9,3 (5%)	8,3 (4%)		
produits pétroliers	23,9 (14%)	32,8 (17%)	58,3 (26%)	71,6 (27%)	80 (26%)
Import.pt.pétroliers/total export.	23,6%	28,8%	57,8%	60,8%	49,2%
Import.pt.alim/total export.	32,5%	32,2%	40,4%	46,7%	
Exportations/Importations	59,5%	57,5%	45,3%	44,3%	53,1%
<b>Indice des prix à l'exportation (1)</b> (base 100 en 76)					
	120,4	113,6	115,1	164,6	145,8
<b>Indice des prix à l'importation (2)</b> (même base)					
	113,7	126,2	146,9	170,9	196,9
<b>Termes de l'échange (1)/(2)</b>					
	106	90	78	96	74
<b>Balance des paiements</b>					
<b>(milliards F CFA)</b>					
exportations FOB	91	124	116	118	176
importations FOB	168	212	219	250	285
balance marchandises FOB	-77	-88	-103	-132	-109
balance biens et services	-80	-111	-129	-171	-152
balance courante	-53	-72	-90	-130	-113
solde global	-22	-25	-25	-45	-45
<b>Monnaie -crédit (décembre)</b>					
<b>(milliards F CFA)</b>					
avoirs extérieurs nets	-43,2	-79,0	-104,6	-152,7	-200,1
position nette du gouvernement	-16,0	-18,8	-28,7	52,1	-102,6
crédits à l'économie	197,3	231,8	265,1	317,2	310,8
masse monétaire	158,8	161,1	177,7	216,9	226,4
(% annuel d'augmentation)	(+21,2%)	(+1,4%)	(+10,3%)	(+22,1%)	(+4,4%)
dont circulation fiduciaire	46,2	42,9	51,4	73,6	61,1
dépôts en banque	108,8	114,2	121,7	138,8	159,3

	1978	1979	1980	1981	1982	
<u>Indice des prix</u>						
consommation africaine (1970=100)	219,2	240,0	261,0	276,4	324,3	
% augmentation annuelle	+2,9%	+9,5%	+8,8%	+5,9%	+17,3%	
consommation assistance technique.% augmentation annuelle.	+6,4%	+11,5%	+12,7%	+15,9%	+8,0%	
<u>Budget-prévisions</u> <u>(milliards F.CFA)</u>						
	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84
budget de fonctionnement	101,5	110,2	115,6	130,1	151,4	166,9
budget d'équipement	35,0	24,0	22,0	55,6	23,0	20,0
sous-total	136,5	134,2	137,6	185,7	174,4	186,9
comptes spéciaux du trésor	42,0	36,5	55,2	65,5	55,8	87,0
TOTAL	178,5	170,7	192,8	251,2	230,2	273,9
dont recettes extraordinaires (emprunts)	33,0	15,0	17,0	54,1	16,4	10,0
" charge de la dette			34,6		41,0	73,2
<u>Exécution des opérations</u> <u>de l'Etat</u>						
Recettes			125,5	155,1	176,4	212,6
dépenses de fonc.budg.			139,6	147,7	156,0	167,0
autres dépenses courantes			18,1	15,7	42,6	19,0
Solde opérations courantes			-32,2	-8,3	-22,2	26,6
Dépenses en capital:						
budget			21,3	2,3	7,0	10,0
autres			34,0	25,0	40,3	54,6
subventions			-7,5	-7,5	-11,0	-11,1
Déficit global (engagement)			-80,0	-28,1	-58,5	-26,9
variations d'arriérés			16,5	-19,6	-12,6	-15,0
Déficit global			-63,5	-47,7	-71,1	-41,9
<u>Dettes extérieures :</u>						
	1978	1979	1980	1981	1982	
encours dette à long et moyen terme	128	160	237	289	353	
dette à court terme banque centrale	15,6	32,5	57,7	101,2	137,9	
service de la dette (moyen et long terme)	22,5	26,1	38,0	30,1	21,2	
encours dette L.M.T./PIB (%)	28,3	30,4	47,2	54,0	55,2	
service dette L.M.T./expor- tations (%)	22,2	22,9	37,7	25,6	13,0	

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- B.I.T. - World Employment programme research. Working papers. - Genève, 1974. 37 p.
- BRUNEAU J. - La croissance urbaine dans les pays tropicaux. Ziguinchor en Casamance. Une ville moyenne du Sénégal. Ceget - CNRS, Mars 1979 : 163 p.
- Centre Sénégalais du Commerce Extérieur - Dakar, 9 fiches.
- DIARRA S. - La population du Sénégal. Bulletin IFAN, T. XXXIII, n° 3, juillet 1971 : p. 642-657.
- DUBRESSON A. - L'espace Dakar-Rufisque en devenir, de l'héritage urbain à la croissance industrielle. Travaux et Documents CRSTOM n° 106. Paris 1979 371 p.
- EDIAFRIC - La Documentation française. L'économie sénégalaise. 1983, 5ème édition.
- G.E.R.D.A.T. - Contribution à la détermination des objectifs agronomiques et technologiques à long terme. Sénégal. 1983.
- IGN - Atlas national du Sénégal. Paris Dakar IGN. 1977.
- Jeune Afrique - Atlas du Sénégal. éditions Jeune Afrique, 1980 : 72 p.
- Ministère de la Coopération - Etude sur le stockage céréalier au Sénégal. juillet 1979 : 125 p.
- O.M.V.S. - Etude socio-économique. partie D : Le milieu urbain et les relations ville-campagne.
- PAIX C. - Petites villes dépendantes et sous espaces dominés : Podor et NDioum dans la moyenne vallée du Sénégal. Paris I, 1979, 5 volumes.
- Résultats provisoires du recensement général de la population. Sénégal. Démographie africaine, n° 24, Avril-août 1977. p. 70-71.

- Sénégal - Ministère de l'Economie et des Finances. (Direction de la Statistique). Recensement général de la population en 1976. Analyse des résultats nationaux. Dakar.
- Sénégal - Plan et Développement (Min.) - Le Cinquième Plan de développement économique et social. Dakar, Commission Nationale d'Aménagement du Territoire.
- Silô Développement Solidaire. Sénégal. Cahier d'Information Silo, n° 4, mai 1983. La Rochette, 1983.
- WADE M'B. - Mémoire sur la politique d'urbanisation au Sénégal et la création des villes nouvelles. Dakar, Direction Urbanisme et Habitat, 1973 : 4 p.
- ZACHARIAN K.C., CONDE J. - Migration in West Africa. Demographic Aspects. World Bank, OECD Study, 1981 : 130 p.
- ZACHARIAN K.C., NAIR N.K. - Sénégal : Patterns of internal and international migration in recent years. World Bank, Washington, 1978.